هكذا من الأصل

TRENTE-TROISIEME ANNEE — N° 9821 — 20 PAGES — SAMEDI 21 AOUT 1976

THE LIBRARY
THE UNIVERSITY OF

Dissensions au sein des forces armées portugaises

LIRE PAGE 20

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,50 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 10 sch. ; Belgique, 12 fr. ; Canada, $ 0,65 ; Danemark, 3 kr. ; Espagne, 25 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 300 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 12 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1 fl. ; Portugal, 12,50 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'appel à l'embargo pétrolier lancé à Colombo est jugé sans fondement par la France

Un sérieux avertissement

Rien n'indique que la résolution adoptée par la conférence de Colombo, et qui demande « instamment » aux producteurs de pétrole d'appliquer un embargo contre la France en raison de ses fournitures d'armes à l'Afrique du Sud, va entraîner à bref délai des conséquences concrètes. Le mouvement des non-alignés n'est pas l'OPEP — il ne comprend d'ailleurs pas deux importants producteurs, l'Iran et le Venezuela, — et, si l'on se réfère au précédent de 1973, tout embargo implique, en principe, une décision unanime de l'organisation de Vienne. Les pays arabes modérés, tels l'Arabie Saoudite, ne paraissent pas disposés à se battre pour relancer, même sous cette forme partielle, une guerre du pétrole qui ne leur a pas rapporté que des succès au cours des trois dernières années.

L'avertissement adressé à Paris n'en est pas moins sérieux. Même s'il ne s'agit que d'un texte adopté sans vote, dans la facilité ou la lassitude, comme il est fréquent au terme d'un épuisant marathon oratoire, il est significatif qu'aucune puissance amie n'ait cru devoir sinon prendre position publiquement contre un tel projet, du moins l'écarter discrètement en commission, comme cela avait eu lieu au cours de précédents « sommets » du mouvement. Personne n'a fait objection à l'initiative du représentant du Mouvement national africain d'Afrique du Sud, présentée en commission politique, en faveur d'un tel embargo, ni non plus à ce que la France soit placée sur le même plan qu'Israël : un rang particulièrement infamant dans toute rencontre du tiers-monde. Il était encore moins question, dans ces conditions, de limiter les critiques contre l'action de Paris à Mayotte, qui a été assimilée à une « agression ».

Cette situation traduit deux formes d'évolution dont, à l'évidence, la diplomatie française a très insuffisamment pris conscience. La première est celle qui a lieu en Afrique du Sud et dans toute l'Afrique australe. Après l'émancipation des colonies portugaises, la guerre ouverte lancée contre la Rhodésie et les émeutes noires en République Sud-Africaine, rien ne sera plus jamais comme avant dans cette région. Il n'est plus possible de traiter avec Pretoria, qu'il s'agisse d'échanges économiques et, à plus forte raison, militaires, comme si les pays africains, même les plus favorables à la France, pouvaient sans risques pour eux-mêmes fermer les yeux sur cette compromission. M. Giscard d'Estaing avait cru s'en tirer en proclamant un embargo partiel, il y a tout juste un an, sur certaines fournitures militaires à l'Afrique du Sud. Le geste était déjà insuffisant, et il a été suivi tout récemment par la vente de deux centrales nucléaires. A l'heure de Soweto, c'était une sorte de provocation aux yeux des Africains.

L'autre évolution est la baisse du crédit de la France dans le tiers-monde en général. Les positions conquises par le général de Gaulle à cet égard se sont progressivement érodées au fil des ans, mais la dégringolade a été particulièrement rapide au cours des deux dernières années : un incident comme celui de Colombo eût été impensable lors du précédent « sommet » des non-alignés, il y a trois ans, à Alger.

Nombre de dirigeants ont tendance à voir la France comme un pays occidental pareil aux autres, qui ne cherche plus, comme par le passé, à jouer un rôle particulier en faveur de l'indépendance des nations.

Cette constatation est amère, voire paradoxale, alors que précisément l'un des rares succès de la diplomatie de M. Giscard d'Estaing avait été l'ouverture du dialogue Nord-Sud. Mais ce mérite a tendance à diminuer, au fur et à mesure que ce dialogue s'enlise dans l'impasse, comme l'a constaté la conférence de Colombo.

est jugé sans fondement par la France

Le cinquième « sommet » des pays non alignés réunis à Colombo a pris fin jeudi soir 19 août. Deux textes, l'un politique, l'autre économique, ont été adoptés sans vote, sur la base du consensus. La déclaration politique demande notamment aux Etats membres d'appliquer un embargo pétrolier à la France et à Israël, accusés d'avoir violé les résolutions de l'ONU interdisant la fourniture d'armes à l'Afrique du Sud. La France est en particulier critiquée pour avoir vendu récemment deux réacteurs nucléaires à Pretoria. Commentant ce texte qui n'avait suscité aucune réserve en séance plénière, M. Sauvagnargues a déclaré : « Il est à peine besoin de souligner que cette mesure d'embargo serait dépourvue de tout fondement. » La déclaration politique réaffirme d'autre part les objectifs du mouvement des non-alignés et les positions de celui-ci sur divers problèmes internationaux.

La déclaration sur l'économie invite les pays non alignés à développer leur coopération et les pays industrialisés à mettre en œuvre le « nouvel ordre économique international ».

De notre envoyé spécial

Colombo. — Si la plupart des points de la déclaration politique — adoptée à une vitesse record à la fin de la conférence — n'ont pas provoqué de surprise, il n'en va pas de même de la condamnation sévère, et répétée, de la politique française en Afrique. Il s'agit d'un changement considérable par rapport à la conférence précédente d'Alger, la France ayant été alors couverte d'éloges pour sa politique à l'égard du tiers-monde. La position la plus intransigeante a même prévalu puisque la conférence a demandé aux non-alignés d'imposer un embargo pétrolier à la France et à Israël.

Condamnée pour ses livraisons d'armes et de centrales nucléaires à l'Afrique du Sud, la France l'est aussi pour sa politique à l'égard de Mayotte et de Djibouti, bien que la mise en œuvre du processus d'indépendance de ce territoire ait été assez favorablement accueillie.

De nombreuses « réserves »

Le poids des pays africains francophones modérés n'a donc pas pesé assez, d'autant que, dans les coulisses, Paris a aussi été accusé d'avoir soutenu le F.N.L.A. et l'UNITA en Angola, et de s'être immiscé dans l'affaire du Sahara occidental.

Tous les pays ont condamné l'apartheid et la politique des « Bantoustans » et se sont engagés à ne pas reconnaître « *l'indépendance* » prochaine accordée par Pretoria au Transkei. Ils ont apporté leur soutien à la lutte des mouvements de libération en Afrique du Sud, en Namibie ou en Rhodésie (Zimbabwe), dénoncé le sionisme, demandé la restitution des territoires occupés, et la reconnaissance des droits du peuple palestinien.

En revanche, la discussion d'autres problèmes de décolonisation ne s'est pas faite sans heurts. Une motion cubaine demandant la reconnaissance du droit de Porto-Rico à l'autodétermination a été assortie d'une vingtaine de « réserves », qui sont en fait des votes négatifs. L'opposition de l'Indonésie, qui a annexé le territoire, n'a pas empêché les participants d'ajouter le nom de Timor-Oriental à la liste des pays ayant droit à l'autodétermination et à l'indépendance. C'est la première fois qu'un mouvement de libération nationale — le Fretilin — luttant contre un Etat membre du mouvement des non-alignés se voit reconnaître une existence. Il s'agit d'un précédent important.

Une bataille de couloir acharnée a opposé durant toute la conférence le Maroc et l'Algérie sur la question du Sahara occidental, le premier bénéficiant du soutien des pays dits modérés, la seconde des progressistes. Finalement, une résolution qui semble satisfaire chacun a été adoptée (*le Monde* du 20 août). Aucune solution n'a été apportée à cette crise : l'O.U.A., qui avait soutenu le point de vue de l'Algérie à la conférence de l'Ile Maurice, aura à se prononcer à nouveau. Cependant, le nombre de partisans de l'Algérie semble avoir diminué, tandis que le Maroc recevait le soutien de la Ligue arabe.

PATRICE DE BEER.

(Lire la suite page 3.)

Un impôt sur les hauts et moyens revenus financerait l'aide aux agriculteurs les plus touchés par la sécheresse

La lutte contre l'inflation mobilise, en cette seconde quinzaine d'août, les énergies gouvernementales. S'il n'y a pas encore de plan précis pour enrayer la hausse des prix, les consultations se multiplient au niveau le plus élevé. M. Fourcade, qui s'était entretenu mercredi avec M. Chirac, a été reçu jeudi 19 août par le président de la République. Il a redit, devant les micros de R.T.L., d'Europe 1 et de France-Inter, qu'un pessimisme exagéré n'était pas de rigueur, mais que des efforts devraient être faits pour ramener la progression des prix et des revenus aux environs de 7 à 8 % l'an pour les premiers et de 9 à 10 % pour les seconds.

L'une des difficultés du cas français vient de ce que la politique anti-inflationniste en préparation est contrariée par des menaces ou des décisions immédiates : hausse des hydrocarbures, alourdissement des engagements de l'Etat pour venir en aide aux paysans victimes de la sécheresse. Un comité interministériel présidé par M. Chirac devait être consacré, ce vendredi 20 août, à l'indemnisation des agriculteurs : des aides directes seront rapidement accordées aux éleveurs des départements les plus touchés, comme l'Orne. D'un montant global d'au moins 1,5 milliard de francs, ces aides s'ajouteront aux mesures déjà prises (prêts du Crédit agricole, notamment) ; elles seront définitivement mises au point au cours du conseil des ministres du 25 août.

Il faudra probablement attendre la deuxième quinzaine de septembre pour connaître la totalité de la somme que le gouvernement entend accorder à l'agriculture sinistrée : entre 3,5 et 7 milliards de francs. Le principe d'une couverture de ces sommes par un impôt exceptionnel sur les hauts et moyens revenus est acquis.

Les pouvoirs publics mettent la dernière main à l'ensemble des mesures d'urgence destinées à aider les agriculteurs touchés par la sécheresse, mesures dont le principe avait été énoncé le 12 août par M. Chirac. M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, a été reçu à cet effet par M. Giscard d'Estaing vendredi matin.

Les deux premiers volets du plan d'urgence sont d'ailleurs déjà en cours d'application :

● Une « rallonge » de 50 millions de francs a été accordée aux départements sinistrés ; elle porte à 100 millions de francs les crédits qui peuvent être exceptionnellement accordés aux agriculteurs ;

● Le Crédit agricole dispose de son côté d'un milliard de francs hors encadrement de crédit pour accorder des « prêts calamité » aux paysans victimes de la sécheresse. 200 millions de francs, non encore utilisés, viennent d'être débloqués.

Le troisième volet du plan d'urgence devait être décidé ce vendredi 20 août en comité interministériel : il s'agit d'acomptes à verser immédiatement, probablement aux sans éleveurs sinistrés. Ces acomptes seront à valoir sur l'indemnisation globale de l'agriculture, dont le montant ne sera décidé que le 29 septembre.

Pour l'heure, l'évaluation du coût total des dégâts occasionnés par la sécheresse demeure imprécise. Elle dépend des résultats des récoltes de maïs et de betteraves, ainsi que de la hausse des coûts de production, notamment du prix des aliments pour le bétail. De ce fait l'évaluation du sinistre varie actuellement entre 3,5 et 7 milliards pour les pouvoirs publics, entre 9 et 15 milliards pour les organisations agricoles.

Le principe d'une aide d'urgence (imputable sur le total final, qui sera décidé ultérieurement) semble définitivement acquis. Les organisations professionnelles et les pouvoirs publics sont d'accord pour reconnaître la nécessité d'aider en priorité les éleveurs qui, dans certaines régions particulièrement touchées (l'Orne, par exemple), connaissent des problèmes de trésorerie souvent insolubles. Le montant de l'« acompte » d'urgence n'a pas été fixé, mais il ne devrait pas être inférieur à 1,5 milliard de francs. Les syndicats agricoles, demandent qu'il soit « *significatif* » et représente un quart à un tiers du montant total qui sera retenu.

Pour les formes et les modalités de ce soutien, on s'orienterait présentement vers des aides directes de trésorerie (prime à la vache ou prime à l'exploitation), qui ont l'avantage de pouvoir être très rapidement appliquées. Le problème demeure de concilier l'efficacité et la rapidité avec l'enquête d'une répartition qu'on souhaite limiter aux cas réellement critiques. Des aides directes ont déjà été allouées dans le passé (en 1974 et 1975 notamment) : les circuits administratifs et financiers semblent suffisamment bien « rodés » pour que le délai d'application ne dépasse pas deux à trois semaines.

Reste à préciser la façon dont seront financées ces dépenses d'indemnisation. Pour ne pas alimenter l'inflation et pour donner aux pays étrangers — ainsi qu'aux cambistes — une image du sérieux de sa politique, le gouvernement annoncera simultanément le montant des aides exceptionnelles et les modalités de leur couverture. Comme le ministre de l'économie et des finances se refuse à laisser se creuser le déficit budgétaire de cette année — déjà important, — il est à peu près certain qu'un impôt exceptionnel sur le revenu sera décidé, qui touchera les titulaires de revenus hauts et moyens.

VERONIQUE MAURUS.

AU JOUR LE JOUR

Les mots

Certes, à l'image de la société qu'il reflète, le journaliste n'est pas un enfant de chœur, mais il reste un enfant quand même : à force de jouer avec les mots, il finit par y croire. Il écrit tellement ton nom, Liberté, qu'il s'en trouve soudain tout épris. Et, puisqu'il parle si souvent de monde libre, il se voit tout naturellement en plein dedans...

Alors, un jour, quelqu'un qui croit en savoir plus long que lui arrive et lui explique que non, que tout cela c'est du « folklore » ! A vrai dire, il s'en doutait un peu. Mais, voilà, le processus est engagé, les mots, il y tient : s'ils n'ont pas de sens, sa profession, sa vie, n'en ont pas non plus.

C'est ainsi que, de Watergate en hôpital psychiatrique, les mots vont, cernant de plus en plus près les choses et racontant de mieux en mieux l'histoire. C'est ainsi que, en vertu simplement de la dynamique de la connaissance, le pouvoir de la presse devient le boomerang qui finira bien par abattre le pouvoir sur la presse.

PABLO DE LA HIGUERA.

LE CHOIX

Par JEAN-JACQUES SERVAN-SCHREIBER (*)

Devant la tension persistante sur les prix et les prémices d'un glissement monétaire, chaque discours officiel, dans le dernier débat au début de l'été, dénonça la racine du mal, le « comportement des Français ».

Appel à la discipline, au sens civique, à la responsabilité et, pour finir, évocation d'une économie de guerre : « *acceptation par les Français d'une politique de contrainte* » ; « pleins pouvoirs économiques à donner aux préfets »...

Je voudrais pour la réflexion, à l'échéance, indiquer combien cette mise en accusation collective des Français m'apparaît comme la plus paresseuse, la plus inefficace des méthodes, et quelle est la nature du choix qui est devant nous.

* * *

Le caractère malsain de la « drôle de reprise » de 1976 est un fait.

Elle a déjà relancé la hausse des prix aux environs de 11 %, dissipé nos gains en commerce extérieur, et sans même avoir eu vraiment d'effet sur la résorption du chômage.

Le dernier à en juger ainsi ne doit pas être M. Giscard d'Estaing, qui, dans son allocution télévisée d'il y a juste un an, l'été dernier, traçait de bonne foi le tableau suivant :

« *Et ce qui concerne les prix, j'avais indiqué que l'objectif était de revenir à une hausse inférieure à 10 % par an. Naturellement, ce n'est pas l'objectif final : il faudra une hausse plus faible, mais c'était l'objectif intérimaire...*

» *Aujourd'hui, vous le voyez, nous avons rejoint l'évolution des pays qui ont une situation modérée d'inflation en Europe.* »

Un an plus tard, nous sommes au double du taux d'inflation de ces pays-là.

Le président de la République poursuivait : « *Pour le commerce extérieur, l'excédent, pour les cinq premiers mois de l'année, représente 4 milliards de francs... L'économie française est compétitive. Nous avons obtenu le résultat souhaitable.* »

Un an plus tard, le déficit extérieur a pratiquement absorbé l'avance de l'année précédente.

Arrêtons-là...

Le pouvoir est placé, par la tournure des événements, devant une situation non prévue, qui ne saurait se prolonger sans de profondes perturbations et qui appelle la recherche des moyens d'une « nouvelle donne » pour le pays.

* * *

Pourquoi le « comportement des Français » est-il un alibi paresseux de la part des responsables qui l'évoquent si complaisamment ?

Parce que les Français, de tous les citoyens d'Europe, sont ceux qui, de loin, sont le moins citoyens.

Ils sont des sujets, assistés, sous-informés, tenus, en somme, par l'Etat pour des individus dont il convient de se garder — soit pour leur manque de compétence, soit pour leur biais idéologique.

Si le « comportement des Français » comme chef d'accusation est un contresens, c'est bien que le Français n'a guère la faculté de choisir un comportement. Il subit, il réagit, il gronde, il revendique — il ne peut jamais, vraiment, décider.

Quand le problème de l'emploi des jeunes exige l'invention d'une nouvelle solidarité, demande-t-on aux élus, aux industriels, aux universitaires et aux syndicalistes de se réunir, dans chaque région, pour s'organiser et prendre ensemble des responsabilités ? L'inverse : on convoque les préfets de département, tous ensemble, à Paris, et, en une journée, on leur donne des instructions sommaires, sans dialogue — comme à la coloniale. Et ce n'est pas l'exception, c'est la règle.

Ah ! ces Français — qu'on m'indique un cas où la stratégie a dépendu d'eux, de leurs élus, directement ou indirectement...

Quel maire a la disponibilité de l'emploi de ses propres fonds ? Quel syndicaliste a eu son mot à dire sur le choix des actions prioritaires ? Quel industriel a eu la liberté de définir ses investissements, de régler avec des responsables, sur place, le flux de l'emploi ?

Quel conseil général, quel conseil régional, a pu décider, sans la permission de l'autorité de tutelle, d'emprunter pour des équipements vitaux pour la population dont il est le mandataire ?

Où sont-ils donc ces Français qui pourraient, bien ou mal, se comporter ?

Aussi en arrivons-nous au choix essentiel et d'une réelle simplicité.

(Lire la suite page 5.)

(*) Président de la région Lorraine. Député de Meurthe-et-Moselle.

STABILITÉ SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Les transactions étaient faibles sur les marchés des changes vendredi matin 20 août. Les cours ont varié dans d'étroites limites.

Le dollar, faible en début de semaine, a poursuivi un redressement amorcé la veille, s'inscrivant à 2,5150 deutschemarks environ à Francfort (contre 2,5120) et à 4,98 F à Paris (contre 4,9825 F), le franc s'effritant très légèrement.

Une certain tension restait cependant perceptible au sein du « serpent » monétaire européen, les devises faibles demeurant à leur cours d'intervention vis-à-vis du deutschemark.

UN DÉBAT DE L'I.N.A.

Godard au « Bistrot des images »

Depuis quelques semaines, Jean-Luc Godard présente, le dimanche soir sur FR 3, des essais intitulés par lui « Six fois deux », mais présentés par l'Institut national de l'audiovisuel, coproducteur du programme, sous le titre : « Sur et sans la communication ». Cette divergence ne représentait pas la matière d'un débat. Toutefois, après un après-midi de « révision » des émissions sur cassettes, Godard s'est expliqué au cours d'une session du « Bistrot des images » de l'INA.

Anne-Marie Miéville, photographe et monteuse de la coopérative Sonimage de Grenoble, n'est pas venue jeudi soir à la Pédagothèque. Peut-être ceux qui, durant tout l'après-midi, avaient assisté au sous-sol à la projection des douze émissions étaient-ils tout simplement fatigués. Peut-être les autres, venus très nombreux participer au débat, étaient-ils gênés de n'avoir tout vu ou revu. La discussion n'a guère eu lieu. Jean-Luc Godard a donc parlé seul.

L'INA, pour remplir son contrat de production avec FR 3, avait six cases d'une heure à remplir. « On nous en a proposé une, *dit Jean-Luc Godard.* Ce qui était intéressant, c'était d'avoir les six. Nous les avons obtenues. Mais une heure, c'est trop peu. Nous avons demandé une heure quarante, Sonimage se chargeant de produire les quarante minutes supplémentaires. Cette durée était nécessaire, tout d'abord parce que je voulais faire des émissions composées. Pour moi, un fait toujours deux, c'est un parti pris. Présenter deux émissions en une, c'est permettre à la pensée de faire un aller et retour. Pourquoi ne présente-t-on jamais immédiatement après un match de football un autre match de football ?

MATHILDE LA BARDONNIE.

(Lire la suite page 14.)

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Les émeutes de Port-Elizabeth ont fait trente-trois morts

Le bilan des émeutes raciales de Port-Elizabeth, sur la côte méridionale de l'Afrique du Sud, s'élève vendredi matin à trente-trois morts, a annoncé la police.

Les troubles ont eu lieu pendant deux jours et une nuit parmi les quelque deux cent mille Noirs de la ville.

De notre correspondante

Johannesburg. — Alertés par les récentes émeutes africaines, les industriels du Transvaal ont adressé, jeudi 19 août, au premier ministre, M. John Vorster, un mémorandum dans lequel ils font une série de suggestions pour éliminer le « *mécontentement latent* » des Africains.

« *Il est essentiel*, écrivent-ils, *que le gouvernement reconnaisse la permanence des Noirs dans les zones urbaines, et qu'il ne les considère plus comme des travailleurs immigrés.* » Ils demandent également que l'on accorde *aux employés noirs « la dignité et le respect qu'ils sont en droit de réclamer, et qu'on leur donne les salaires correspondant aux services qu'ils rendent* ».

« *Le Noir urbanisé est plus intéressé par sa paye que par la politique* », souligne le mémorandum, avant de mettre en garde contre les frustrations que pourrait ressentir la classe moyenne africaine.

Les industriels du Transvaal invitent le gouvernement à rompre avec les dogmes de l'« apartheid » : « *A plus ou moins long terme, le désir des Noirs d'acquérir leur propre autonomie dans les « townships » devra être accepté* », disent-ils. Ils reconnaissent, d'autre part, qu'aujourd'hui la plupart des Africains ne s'identifient pas aux chefs de bantoustans et aux membres du conseil urbain bantou.

Ce mémorandum, publié au moment même où le gouvernement envisage d'aménager sa politique, n'a pas surpris, ici. Certains industriels, notamment M. Harry Oppenheimer, président de la plus grande société sud-africaine, l'Anglo American Corporation, soutiennent des positions considérées en Afrique du Sud comme « progressistes » et sont des adversaires de l' « apartheid ».

Quelques-uns s'interrogent sur les possibilités d'une extension aux travailleurs des émeutes pour le moment limitées aux lycéens car des grèves « *dures* » pourraient désorganiser la production. Les manifestations, commencées mercredi, ont repris jeudi 19 août, dans les trois cités noires de New-Brighton, Kwazakele et Zwide. Des centaines de jeunes gens ont à nouveau attaqué des bâtiments de l'administration bantoue, qu'ils rejettent. Ils ont également, pour la première fois, envahi des usines situées en bordure de leurs cités.

Durban, la seconde ville industrielle d'Afrique du Sud, a connu à son tour jeudi des manifestations de lycéens. Au Transkei, bantoustan qui sera indépendant en octobre prochain, plusieurs centaines de collégiens et de lycéens ont boycotté leurs cours et incendié des voitures officielles du gouvernement local.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

La vague de violences présente toujours un caractère inorganisé

En dépit des efforts déployés par les autorités de Pretoria pour accréditer la thèse du complot préparé de longue date et minutieusement concerté par un état-major d'agitateurs politiques, la vague de désordre dont le territoire sud-africain est le théâtre depuis plus d'un mois présente un caractère inorganisé. La police sud-africaine est *trop vigilante et* noyaute de façon trop systématique la communauté noire pour qu'un mouvement subversif de quelque ampleur ait eu la moindre chance d'échapper à une terrible répression préventive. Les services du Bureau of State Security (BOSS), que dirige de main de maître le général Van den Bergh, sont encore en mesure de démanteler brutalement tout réseau de résistance relativement structuré.

Les dirigeants de Pretoria multiplient les arrestations. Aucun des milieux suspects d'hostilité à la politique gouvernementale n'est épargné, qu'il s'agisse des organisations étudiantes, des mouvements d'action catholique, de tous les groupements pouvant présenter un caractère libéral. Aucune communauté raciale n'échappe à une répression qui, indistinctement, frappe Noirs, Blancs et métis, et, dans une moindre mesure, les Indiens. L'objectif de M. Vorster est moins, dans ces circonstances précises, de désorganiser que de créer une atmosphère de peur qui soit de nature à décourager la révolte.

En même temps qu'il réprime, le gouvernement sud-africain commence d'ailleurs timidement à réformer. La thèse des « colombes » du parti nationaliste est qu'il faut commencer *« sans excès »*, à lâcher du lest. C'est dans cet esprit que viennent d'être adoptées diverses mesures destinées à favoriser la création d'une petite bourgeoisie noire, car si celle-ci venait à s'attacher à des privilèges auxquels elle n'a pas encore eu accès, elle pourrait, pensent les *partisans d'un « apartheid » atténué*, servir de rempart éventuel au déferlement du nationalisme noir.

Cependant, le cabinet de M. Vorster dispose d'une marge de manœuvre fort étroite dans la mesure où sa politique est contestée tant par les « colombes », qui lui reprochent de n'avoir pas su composer à temps avec la majorité noire, que par les « faucons », convaincus que les réformes ne font qu'encourager les exigences des mécontents. Au terme de deux mois de désordres sporadiques, l'équipe gouvernementale actuelle, que n'épargnent ni les critiques *des opposants du Parti uni*, regroupés derrière Sir de Villiers Graff, ni celles du Parti progressiste réformiste de Mme Helen Suzmann, éprouve le besoin impérieux de resserrer les rangs.

Le temps presse d'autant plus, pour les dirigeants de Pretoria, que, à l'euphorie des dernières années, succède progressivement une atmosphère de morosité économique. L'or, dont le cours était monté jusqu'à 195 dollars l'once, est récemment retombé à 110 dollars, ce qui pourrait, à terme, compromettre la balance sud-africaine des paiements.

La montée de ces périls de toute nature n'incite point pour autant les tenants de la suprématie blanche à remettre en cause la politique d'apartheid, que quelques-uns d'entre eux acceptent, il est vrai, d'adapter. Or, aussi longtemps que cette politique, sur la poursuite de laquelle reposent toutes les bases de la société sud-africaine, n'aura pas été résolument abandonnée, les menaces de guerre civile qui pèsent sur le plus prospère des États d'Afrique ne seront pas dissipées. Cela est clairement mis en évidence par l'attitude des nationalistes sud-africains noirs en exil, qui, pour leur part, estiment que, depuis le 16 juin, « *les conditions de la lutte armée sont désormais réunies en Afrique du Sud* » (1).

PHILIPPE DECRAENE.

(1) Déclaration à Alger, le 6 août, d'Oliver Tambo, leader de l'African National Congress.

Namibie

LES NATIONALISTES DE LA SWAPO REJETTENT LE PLAN DE « GOUVERNEMENT INTÉRIMAIRE »

L'Organisation populaire du Sud-Ouest africain (SWAPO) qui mène la guérilla en Namibie a, comme on pouvait s'y attendre, rejeté catégoriquement, jeudi 19 août, les décisions adoptées par la conférence constitutionnelle qui siège à Windhoek, capitale du territoire (*le Monde* du 19 août). Celle-ci avait notamment fixé au 31 décembre 1978 la date d'accession à l'indépendance de la Namibie et conclu qu'un gouvernement unilatéral intérimaire pourrait être établi dès qu'auraient été élaborés ses fondements constitutionnels. « *Si un tel gouvernement était formé*, a déclaré à Lusaka un porte-parole de la SWAPO, *nous intensifierons la bataille sur tous les fronts, économique, diplomatique et militaire.* »

La conférence de Windhoek, qui a suspendu ses travaux jeudi, les reprendra le 31 août.

Le sort de deux prisonniers du Front Polisario

UNE LETTRE DES AMIS DU PEUPLE SAHRAOUI A M. JACQUES CHIRAC

A la suite de la lettre de Mme Seguro sur le sort de son mari et d'un autre coopérant français, M. Dief, prisonniers du Front Polisario (*le Monde* du 18 août), l'association « les Amis du peuple sahraoui » a décidé de rendre publique la lettre adressée par son président, M. Georges Montaron, à M. Jacques Chirac, en date du 19 juillet. Voici un extrait du texte de cette lettre, qui jusqu'à ce jour n'a reçu aucune réponse :

» *Comme président de l'association des « Amis du peuple sahraoui », je suis intervenu plusieurs fois, tant auprès des autorités de la République arabe sahraouie démocratique que des dirigeants du Front Polisario en faveur de nos deux compatriotes détenus au Sahara.*

» *Mais, d'après les entretiens que j'ai eus avec les responsables sahraouis, il m'a été dit que la libération de ces deux coopérants aurait déjà pu intervenir depuis longtemps si le gouvernement français avait eu des contacts directs avec les représentants du peuple sahraoui. Il m'a d'ailleurs été précisé que les dirigeants du Front Polisario ne demandaient pas pour cette affaire une reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique. Ils souhaitent seulement, semble-t-il, que des relations de mutuelle considération puissent s'établir, à quelque niveau que ce soit, entre eux et des représentants du gouvernement français, afin que soit organisée la libération de nos deux compatriotes (...).* »

★ Les Amis du peuple sahraoui, 49, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris.

OCÉAN PACIFIQUE

La Micronésie, 2000 îles pour l'Oncle Sam

IV. — Les nouveaux crocodiles de Babelthuap

Région « stratégique », à la recherche — confuse — de son avenir politique, la *Micronésie paraît, en dépit* des négociations en cours avec les Etats-Unis, de plus en plus dépendante du système économique et culturel américain. Et Washington est fermement décidé à défendre ses intérêts militaires dans le Pacifique du Nord. (« Le Monde » des 17, 18 et 19 août.)

De notre envoyé spécial JACQUES DECORNOY

Koror. — Cette bourgade du fin fond du Pacifique du Nord, ce chef-lieu de l'archipel des Palau, sera sans doute bientôt à l'épicentre d'un séisme qui va bouleverser le Pacifique, inclure définitivement la Micronésie dans la sphère de coprospérité occidentale, rendre finalement oiseuses toutes les discussions sur l'avenir politique de la région. Oublions les cocotiers et la mangrove : c'est ici, de milliards de dollars qu'il s'agit.

Koror se trouve à quelques kilomètres au sud-ouest de l'île de Babelthuap, où a été bâti l'aéroport. Un bac relie les deux îles en attendant l'achèvement, en 1977, d'un grand pont construit par des Sud-Coréens. Babelthuap est la plus grande île de Micronésie. De méchants crocodiles y rôdent, qui, de temps à autre, happent un enfant imprudent. Mais des crocodiles d'un autre genre sont apparus naguère, qui risquent de ne faire qu'une bouchée de la population. Des crocodiles japonais, iraniens, américains, qui siègent dans les conseils d'administration de multinationales, ont leurs entrées dans les bureaux des ministres, et œuvrent de concert avec des généraux grands de terrains de manœuvres.

L'histoire vaut d'être contée, mais il est difficile de savoir où et quand elle a commencé, tant elle demeure secrète. L'idée est peut-être née aux Etats-Unis et a trouvé tout de suite un écho au Japon et en Iran. Un nom revient sans cesse, celui de Robert Panero. L'adresse — 575, Madison Avenue, New-York — est prestigieuse et « classe » tout de suite la firme, une firme qui vend des idées, des projets, est « consultée » par d'énormes affaires. Robert Panero : un nom connu par quelques initiés de la profession ? Pas seulement : qui relit le livre collectif publié en 1968 par le Hudson Institute, sous la direction de Herman Kahn *(Can we Win in Vietnam?* (Pouvons-nous vaincre au Vietnam ?), constate que Panero a travaillé pendant des années pour cet organisme proche du Pentagone, et H. Kahn lui rend hommage dans l'ouvrage. Panero et ses amis n'ont pas « gagné » au Vietnam. Mais, à l'époque de la stratégie des archipels, ils sont en passe de vaincre en Micronésie.

Sans doute à la fin de 1973, à moins que ce ne soit au début de 1974, plusieurs firmes nippones et l'Industrial Bank of Japan passent, croit-on savoir, une commande au Hudson Institute et à la Bechtel Corporation américaine, elle aussi proche des militaires. Il s'agit de rechercher un endroit pour construire un énorme port pétrolier accessible aux super-tankers de 500 000 tonnes. Le choix se porte sur l'archipel des Palau : on pense à l'île d'Ulithi avant d'opter en faveur de Babelthuap. Il y a, croit-on savoir, des discussions entre les Japonais, les Iraniens, les Indonésiens, des représentants de firmes américaines telles qu'Exxon, Gulf et Mobil. C'est précisément en janvier 1974 que le département de l'intérieur américainn fait soudain savoir (sans que ce changement de politique soit réellement expliqué) que, désormais, des capitaux autres qu'américains pourraient être investis en Micronésie...

Tous les rapports suivants (connus) ont été rédigés par la firme de Robert Panero. En voici les *idées-forces : Palau est situé « sur un plan stratégique, dans la sphère d'influence militaire des Etats-Unis »;* Palau se trouve aussi au confluent des voies de communication entre le golfe Persique et le Japon, l'Australie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'Indonésie, les Philippines, la Chine, la Corée du Sud, Hongkong et l'ensemble de l'Asie du Sud-Est. « *Pour des raisons politiques* », il est « *difficile* » de trouver ailleurs une zone d'accueil pour le « *superport* »; les Japonais veulent exporter leur pollution, *dont* le taux est devenu inacceptable dans leur propre archipel. Palau sera « *protégé pendant au moins une génération par la marine américaine* ». Cette assurance de stabilité explique en grande partie pourquoi les Japonais se sont déjà engagés à construire pour 5,3 milliards de dollars une aire de stockage *représentant quatre-vingt-dix* jours de leur consommation de carburant.

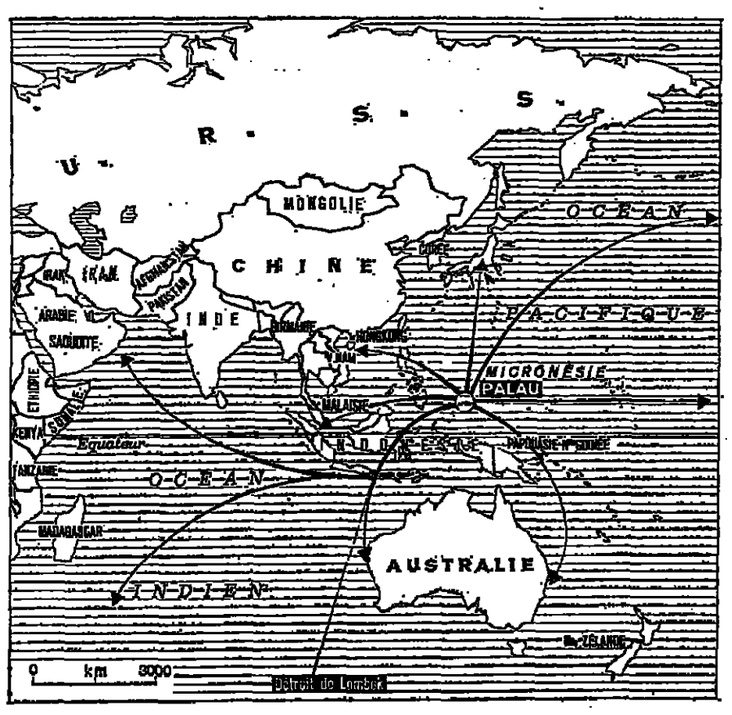

L'amiral et le super-chef

Il est aussi prévu d'installer à Babelthuap de grandes usines de pétrochimie. Les Palauans étant peu nombreux et jugés peu aptes à ce genre d'activités, on pense « importer » quelque dix à douze mille étrangers : les Palauans seront en conséquence minoritaires chez eux. Rappelons aussi, ce que Robert Panero n'oublie pas, que le Pentagone va « louer » une grande partie de la même île pour faire manœuvrer ses marines. Les installations pétrolières seront ainsi dotées d'une protection très rapprochée... L'amiral Kent B. Carroll, commandant en *chef des forces navales américaines* dans les Mariannes, a publiquement approuvé le projet de « super-port ». Le complexe militaro-industriel est en place, mais, au lieu de grouper seulement des responsables américains, il apparaît cette fois comme une alliance beaucoup plus vaste puisqu'elle est conclue par trois puissances étrangères à la Micronésie.

Dans les rapports « secrets », *Robert Panero et ses clients ne* s'embarrassent pas de précautions linguistiques. Il y est dit, car il faut quand même obtenir un droit d'occupation des sols que, dans l'esprit des Palauans, il y a « *confusion historique* » quant à la propriété des terrains; « *Il existe de puissants obstacles culturels à l'abandon de terres ancestrales et de villages* », estime Robert Panero. Une terminologie qui a été qualifiée d' « *insultante* » par certains Palauans. Pour eux, il n'y a « *confusion* » que dans la tête de l'homme d'affaires américain, et les prétendus « *obstacles* » sont en fait les liens sacrés qui unissent les Micronésiens à leur terre.

Un rapport parle aussi de « *consensus politique des Palauans* » à propos du projet de « super-port ». Une enquête poussée à Koror prouve en réalité que *les Palauans ne sont pas unis*, que l'argent coule à flot pour acheter les soutiens locaux, que les Américains soucieux des conséquences du projet sur ce peuple, la faune et la flore sont priés de se taire.

Un certain nombre de chefs coutumiers palauans s'insurgent contre le plan qui équivaut pour eux à un ethnocide pur et simple. A leur tête le *High chief Ibedul*, sorte de super-chef du sud du district, un jeune homme d'une trentaine d'années qui mène un combat désormais planifié au sein d'un mouvement, la Save Palau Organisation (Organisation pour le salut de Palau). Il travaille en compagnie d'un juriste, Moses Uludong, dont les amis s'expriment dans le journal *Tia Belau*. Les militants de la S.P.O. vont de village en village expliquer aux habitants quelles seront les conséquences du projet. Ils voudraient être invités à l'ONU afin d'alerter l'opinion mondiale.

La S.P.O. n'est pas seule. Plusieurs fonctionnaires palauans nous ont dit leur écœurement, car les responsables locaux chargés du développement économique ne *sont pas officiellement* tenus au courant du projet, et sont censés faire de la prévision... sans tenir compte d'un plan d'envergure mondiale ! Jugement désespéré d'un de ces administrateurs lucides : « *Nous sommes déjà pourris par le dollar. Un vieux dans un village me disait récemment : « Nous mourrons... riches.* » Il ajoute, ce qui est vrai, que les responsables américains de l'environnement en poste à Palau ont été priés par le haut commissaire de ne pas se mêler d'une affaire... qui les concerne au premier chef (1). Or, le 29 août 1975, le treizième congrès de la science *du Pacifique* a demandé « l'abandon » d'un projet qui détruira une faune et une flore océaniques comptant parmi les plus belles du monde.

Des élus manipulés

Robert Panero a réagi, et il n'est pas le seul, puisque, l'an dernier, la C.I.A. a demandé à une journaliste américaine alors basée dans les Palau d'espionner les milieux hostiles au projet (ce qu'elle révéla tout de suite à un quotidien de Guam). L'homme *d'affaires américain n'y va pas* par quatre chemins. Il atterrit fréquemment à bord d'un avion privé à Babelthuap, et *vient* suivre les débats de l'Assemblée locale pour voir si elle vote « bien » — *ce qu'elle a fini par faire.* Ses interventions directes dans la vie politique sont assez surprenantes. En voici un exemple : le 12 décembre 1975, Robert Panero faisait lire par le speaker de l'Assemblée une lettre dans laquelle il expliquait qu'il venait de se rendre à Téhéran. La National Iranian Oil Company étant très favorable au projet, approuvé en décembre par le premier ministre du chah, il jugeait utile que les élus palauans votent une résolution invitant Téhéran à dépêcher dans l'archipel un groupe de représentants ; pour faciliter la tâche des élus, un projet d'invitation était joint à la lettre. Le 20 janvier 1976, la résolution était votée...

Ce n'est un secret pour personne que les pratiques corruptrices sont utilisées à grande échelle. Les deux sénateurs les plus connus des Palaü, MM. Lazarus Salii et Roman Tmetuchel ont fait des voyages en Iran, en Europe occidentale, au Japon — aux frais des futurs investisseurs de Babelthuap. Plusieurs chefs traditionnels sont invités à se rendre à Tokyo. Tel ou tel homme d'affaires local — il s'agit de toutes petites affaires, mais qui, dans le contexte micronésien, assurent une puissance sociale — est accusé d'avoir reçu des cadeaux des Japonais : une voiture, par exemple.

Le projet de Babelthuap n'aura pas seulement des conséquences désastreuses sur l'île et sur l'ensemble du district (une rapide dépopulation des îles extérieures est probable). Il concerne l'ensemble de la Micronésie. Il divise un peu plus cette « nation ». De même que certains Marshallais veulent conserver pour eux les revenus tirés des bases américaines, une fraction des Palauans se refusent à joindre l'ensemble micronésien, afin de ne pas partager avec les districts de Yap, de Truk et de Ponape les profits que Koror recevra de la « location » de Babelthuap aux firmes étrangères et au Pentagone.

Ainsi va la Micronésie, morcelée par la géographie et, plus encore, par une histoire dont les acteurs sont rarement les insulaires. Un responsable américain qui participe aux conversations politiques commente : « *Nous aimerions quand même savoir ce que veulent les Micronésiens.* » Comment les intéressés le sauraient-ils eux-mêmes, divisés, colonisés qu'ils sont de la manière la plus raffinée, et tellement pris dans les filets culturels américains que rarissimes sont ceux qui entrevoient un avenir indépendant ? Quelles que soient les formules envisagées dans le futur, la bannière étoilée continuera, d'une manière ou d'une autre, de flotter sur le plus grand empire océanien de la planète.

FIN

(1) Le haut-commissaire vient de troquer ses fonctions contre celles de président de l'Association du tourisme dans le Pacifique. Mutation significative : on mise sur le tourisme, *dont les effets destructeurs* sont connus, pour développer les archipels, alors que — l'exemple de Fidji en prouve — il va coûter à la Micronésie

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

LA CONFÉRENCE DES NON-ALIGNÉS A COLOMBO

L'appel à l'embargo est jugé sans fondement par la France

(Suite de la première page.)

Les Palestiniens, pour leur part, n'ont obtenu ni une demande d'exclusion d'Israël des Nations unies ni l'adoption d'un texte concernant l'intervention syrienne au Liban. La conception du non-alignement du maréchal Tito, on de Mme Gandhi, qui déclarait que *« la conférence est trop importante pour perdre du temps avec des affaires bilatérales »*, a donc prévalu.

Sur la question de Chypre, la conférence a condamné l'intervention turque, demandé le retour des réfugiés et l'ouverture de négociations sur pied d'égalité entre les deux parties chypriotes. Mgr Makarios a donc obtenu pleine satisfaction.

La proposition sri-lankaise de neutralisation de l'océan Indien, qui deviendrait une « zone de paix » d'où se retireraient les grandes puissances, a été adoptée sans difficultés. Il n'en a pas été de même au sujet de la réunification de la Corée. Un texte favorable à Pyongyang, membre de la conférence, demandant des négociations entre la Corée du Nord et les Etats-Unis, s'est heurté aux « réserves » d'une quinzaine de pays favorables à la thèse de Séoul sur des négociations entre les deux parties de la péninsule. Quant à la *« déclaration de Kuala-Lumpur pour une zone de paix, de liberté et de neutralité »*, soutenue par l'ASEAN, elle s'est heurtée à l'hostilité du Vietnam et du Laos.

En ce qui concerne l'Amérique latine, les tentatives de *« désidéologisation »* de certains gouvernements progressistes ont été fustigées, tandis que la revendication de Panama sur la zone du canal était soutenue. On a cependant noté une grande prudence sur les affaires de cette région. En dépit de la présence (clandestine) dans les coulisses de représentants des Montoneros, la conférence n'a pas pris position sur la répression en Argentine. La modération de Cuba, voire son silence sur certains points, ont surpris autant que l'absence de M. Fidel Castro.

PATRICE DE BEER.

(Dessin de KONE.)

M. SAUVAGNARGUES : une recommandation dépourvue de fondement.

Interrogé sur le passage de la déclaration politique du « sommet » de Colombo visant la France, le ministre des affaires étrangères a notamment déclaré :

« Il est à peine besoin de souligner que les mesures d'embargo pétrolier dont le passage en question envisage l'application à la France seraient dépourvues de tout fondement.

» La politique de la France à l'égard de l'Afrique du Sud est sans ambiguïté. La France condamne sans réserve la politique d'apartheid et déploie tous ses efforts en vue de faire prévaloir en Afrique australe le principe de l'égalité raciale. Les ventes d'armes à l'Afrique du Sud — qui n'avaient jamais porté que sur des matériels destinés à la défense extérieure — sont arrêtées.

» Le contrat commercial récemment passé pour la fourniture de centrales nucléaires ne saurait servir, comme cela a été largement expliqué, à l'accroissement du potentiel militaire sud-africain. Son application reste, au demeurant, subordonnée à la mise en œuvre des contrôles internationaux les plus stricts.

» Il paraît, dans ces conditions, difficile d'imaginer que des Etats producteurs de pétrole puissent donner suite à une recommandation aussi dépourvue de justification et allant manifestement à l'encontre des actions engagées, largement à l'initiative de la France, en vue d'introduire plus d'équité dans les relations internationales (...). »

Le pétrole de l'OPEP

59 % DE L'ÉNERGIE CONSOMMÉE PAR LA FRANCE

La consommation française d'énergie (250 millions de tonnes d'équivalent charbon en 1975), est couverte pour près des deux tiers par les hydrocarbures : 62 %. Le reste se répartit ainsi : charbon, 16,9 % du total ; gaz naturel, 10,5 % ; électricité primaire (hydraulique, nucléaire), 10,7 %.

La production de pétrole sur le territoire français étant très faible (1 million de tonnes environ), la France importe donc presque tous les hydrocarbures qu'elle consomme : 106 millions de tonnes de pétrole brut l'an dernier. Sur ce total, 79,2 % viennent du Proche-Orient, 7,8 % d'Afrique du Nord, 9,9 % d'Afrique noire. Par pays, c'est l'Arabie Saoudite qui est notre premier fournisseur avec 31,6 % (33,5 millions de tonnes), suivie de l'Iran (12,6 %), de l'Irak (11,3 %), des émirats d'Abou-Dhabi et d'Oman (9,9 %), du Nigéria (8,2 %).

Depuis le début de 1976 il n'y a pas eu de grandes modifications dans la structure des approvisionnements français. Les treize pays membres de l'OPEP continuent donc de livrer plus de 96 % du pétrole importé par la France, soit quelque 59 % de l'énergie consommée.

Malgré un embargo partiel

LA FRANCE RESTE LE PREMIER FOURNISSEUR D'ARMES DE L'AFRIQUE DU SUD

Troisième exportateur d'armes dans le monde, la France vend son matériel à quatre-vingt-six pays. Elle est le principal fournisseur de l'Afrique du Sud, qui est, par ailleurs, son troisième client en matière d'industrie aéronautique. Bien qu'il soit très difficile de connaître l'importance exacte des commandes faites par l'Afrique du Sud à la France, les chiffres les plus fréquemment retenus font état de quatre-vingt-dix Mirage, une centaine d'hélicoptères, trois sous-marins et des missiles Crotale.

Lorsque M. Giscard d'Estaing, en visite au Zaïre, en août 1975, avait annoncé un embargo sur toutes nouvelles fournitures d'armements à l'Afrique du Sud, cette décision n'impliquait pas l'annulation des contrats alors en vigueur. En particulier, les quarante-cinq intercepteurs Mirage F1 sont en cours de livraison et les deux sous-marins d'attaque de 1 200 tonnes à propulsion classique (type Agosta) livrables en septembre 1978.

Par ailleurs, l'embargo ne concernait pas les matériels navals, mais seulement les armements terrestres et aériens, davantage susceptibles d'être utilisés par Pretoria dans la lutte anti-guerilla, comme les avions Mirage-III, les hélicoptères, les avions de transport militaire Transvall, les blindés et les automitrailleuses légères AML Panhard, acquis en grand nombre. Cependant, la plupart de ces matériels sont construits sous licence par la République Sud-Africaine, qui dispose sur place des techniciens nécessaires et d'une infrastructure industrielle et technologique suffisante.

Pour certains armements, comme le missile sol-air Crotale de Thomson-C.S.F. et Matra — dénommé Cactus dans sa version sud-africaine, — le gouvernement de Pretoria a financé la moitié de la mise au point de ces systèmes.

La déclaration politique : la France et Israël ont violé les résolutions de l'ONU interdisant la fourniture d'armes à l'Afrique du Sud

Dans sa déclaration politique, le cinquième « sommet » des pays non alignés affirme notamment que la politique du non-alignement « a exercé incontestablement, depuis vingt ans, un impact croissant sur l'évolution de la situation internationale » et que « les pays non alignés ont joué, dans les affaires mondiales, un rôle constructif dont l'efficacité s'est accrue progressivement ».

Voici l'essentiel du texte adopté par le comité de rédaction de la conférence :

1) POLITIQUE DU NON-ALIGNEMENT.

« Les pays non alignés ont toujours considéré que les conflits mondiaux ne sont pas inévitables. Ils affirment que les pays indépendants depuis peu ont un rôle important à remplir, soit pour défendre les rapports internationaux, soit pour sauvegarder la paix internationale. Ils rejettent l'idée que la paix internationale peut reposer sur un équilibre des forces ou que la sécurité peut être assurée par des pays qui s'associent à des blocs et adhèrent à des alliances militaires avec de grandes puissances. (...)

» La conférence s'est félicitée du progrès de la détente entre les grandes puissances. Elle a pris acte des décisions de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et exprimé l'espoir qu'elles conduiront à un nouveau relâchement de la tension internationale et à des progrès sur la voie du désarmement sous un contrôle international effectif. La conférence a souligné que le relâchement des tensions internationales reste limité dans sa portée et dans son étendue géographique, qu'il existe des tensions et des conflits dans d'autres régions et que l'agression, l'occupation étrangère, l'intervention et l'immixtion, la discrimination raciale, le sionisme et l'apartheid, l'exploitation économique, ne connaissent pas de répit dans diverses parties du monde en développement. »

2) AFRIQUE AUSTRALE.

La conférence *« se déclare fermement vouée à l'élimination complète de l'apartheid et de la discrimination raciale en Afrique australe ».*

« Elle condamne le marché récemment conclu par le gouvernement français pour la fourniture de réacteurs nucléaires à l'Afrique du Sud. Elle dénonce aussi toute forme d'accord prévoyant la livraison de matériel militaire à ce régime et, à ce propos, note en particulier les récents accords conclus par la France pour la vente de sous-marins et par Israël pour la vente de vedettes lance-missiles à l'Afrique du Sud. La conférence invite instamment le Conseil de sécurité des Nations unies à imposer un embargo obligatoire sur les armes destinées à l'Afrique du Sud.

» En outre, la conférence demande instamment aux Etats membres d'imposer, individuellement et collectivement, des sanctions, notamment un embargo sur le pétrole, contre la France et Israël, pour avoir violé avec persistance les résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies interdisant la fourniture d'armes au régime d'apartheid d'Afrique du Sud. »

3) CHYPRE.

La conférence *« invite tous les Etats à respecter la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et le non-alignement de Chypre, et exige le retrait immédiat et inconditionnel des forces armées étrangères et autres présences militaires étrangères de Chypre ».*

4) KAMPUCHEA (N. D. L. R. : Cambodge), LAOS, VIET-NAM.

La conférence *« se félicite de la grande victoire sans précédent remporté par le Kampuchea démocratique. Elle fait appel à tous les pays non-alignés pour leur demander d'aider le gouvernement et le peuple de la République démocratique populaire du Laos dans leurs efforts de relèvement économique d'après-guerre ».*

Elle *« appelle la Communauté internationale à coopérer activement à la reconstruction de l'économie du Vietnam dévastée par la guerre. Elle déclare que devra être honoré l'engagement contracté par les Etats-Unis aux termes de l'article 21, chapitre VIII, de l'accord sur la cessation de la guerre et le rétablissement de la paix au Vietnam signé le 27 janvier 1973. »*

La conférence *« appelle le Conseil de sécurité des Nations unies à examiner sans tarder et de façon positive la demande d'admission à l'ONU de la République socialiste du Vietnam, conformément à la résolution 3366 de la trentième session de l'Assemblée générale des Nations unies ».*

5) DECOLONISATION. PROBLEME DE MAYOTTE.

La conférence a noté que *« le processus de décolonisation en est à sa phase finale et décisive ».* Cependant, *« parfois, de nouveaux problèmes ont surgi ». « Tel est le cas,* poursuit le texte, *du démembrement des Comores, opéré par l'ancienne puissance coloniale au mépris flagrant des vœux de la population, qui voulait assurer l'indépendance de l'ancien territoire colonial en une seule et même entité. »*

La conférence a condamné l'agression française contre un Etat indépendant reconnu par la communauté internationale. La conférence a estimé que le maintien de la présence française à Mayotte, qui fait partie intégrante des Comores, constitue un dangereux précédent, et elle exige le retrait de la France de Mayotte.

6) L'OCEAN INDIEN ZONE DE PAIX.

La conférence *« condamne la création, le maintien et le développement de bases et d'installations militaires étrangères et impérialistes comme celle de Diego-Garcia par les grandes puissances, dans la poursuite de leurs intérêts stratégiques, ainsi que l'escalade continuelle de la rivalité militaire des grandes puissances et de la tension dans l'océan Indien ».*

La conférence *« invite les Etats du littoral et de l'arrière-pays à démanteler les bases étrangères et les installations militaires existantes, qui mettent en danger l'intégrité territoriale et le développement pacifique et progressif d'autres Etats de la région ou qui sont susceptibles de le faire ».*

Elle donne à toutes les nations *« l'assurance que la proposition tendant à faire de l'océan Indien une zone de paix ne limite pas le droit pour leurs navires d'utiliser librement et sans entrave l'océan Indien conformément au droit international, tant que ces navires ne constituent pas une menace militaire ou stratégique à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale des Etats du littoral et des Etats de l'arrière-pays ».*

Les dispositions de la déclaration politique concernant le Proche-Orient et la Corée devaient être rendues publiques ultérieurement. — *(A.F.P.)*

Le programme d'action économique : les pays du tiers-monde doivent renforcer leur coopération pour parvenir à une « autonomie collective »

De notre envoyé spécial

Colombo. — Renforcement de la coopération et de la solidarité entre pays non alignés et autres pays en voie de développement, appel à la compréhension, à la bonne volonté et à l'assistance des nations industrialisées, constat d'une situation économique mauvaise et qui ne cesse de se dégrader, telles sont les principales conclusions auxquelles la conférence de Colombo est parvenue. Deux textes ont été adoptés à l'unanimité : une déclaration économique et un programme d'action pour la coopération. Il s'agit en grande partie de la poursuite d'études et de projets élaborés, depuis la conférence d'Alger en 1973, lors de plusieurs grandes rencontres internationales : réunion des non-alignés de Lima en 1975, réunion du groupe des 77 à Manille, conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, conférence sur la coopération économique internationale qui se tient à Paris.

Associant leur sort à celui des autres pays en voie de développement, les non-alignés veulent créer, à l'instar de l'OPEP, des associations de producteurs de matières premières chapeautées par un conseil de coordination, ainsi qu'un fonds de financement de stocks régulateurs, *« malgré les menaces et les représailles économiques ».*

Des accords commerciaux devraient être conclus directement entre pays en voie de développement, qui auraient une sorte de priorité pour les achats de matières premières et même de biens d'équipement : on prévoit des entreprises plurinationales de commercialisation, l'organisation de groupes d'achat, des consultations pour l'adoption de stratégies communes et l'étude de la complémentarité des ressources. Il faut, selon le programme d'action, utiliser le *« pouvoir de négociation collectif »* du tiers-monde pour parvenir à une *« autonomie collective ».*

Cette coopération devrait, si tous ces projets voient le jour, s'accompagner de mesures monétaires, telles que la création d'une banque des pays en voie de développement, proposée par Mme Bandaranaïke, et d'une *« monnaie-contrepoids soutenue par le potentiel économique des pays non alignés et autres pays en développement ».* Ce *« nouvel ordre financier international devrait abolir le rôle dominant des monnaies internationales dans les réserves internationales ».*

Les non-alignés entendent par ailleurs coopérer dans les domaines de l'industrialisation — avec des projets interrégionaux, régionaux et sous-régionaux, — de l'alimentation et de l'agriculture, des pêches, des transports, des télécommunications, des assurances, des entreprises publiques, de la santé, du développement scientifique et technique, du tourisme, etc., etc.

Le soutien des pays développés

Décidés à s'entraider, les non-alignés entendent aussi bénéficier du soutien, ou du moins de la non-hostilité, des pays développés. Ils souhaitent que soit instauré ce fameux *« nouvel ordre économique international »* dont l'objectif est de créer *« un équilibre fondé sur la justice par la coopération et la dignité de tous les hommes ».*

Or, constatent-ils, l'application des résolutions adoptées aux Nations unies *« se heurte encore à une forte résistance de certains pays avancés, et l'on continue d'insister sur des solutions visant à maintenir les relations existantes d'inégalité, de dépendance et d'exploitation ».* D'autre part, *« la conférence constate avec anxiété qu'aucun progrès n'a été fait à la conférence de Paris sur la coopération économique internationale. (...) La quatrième CNUCED est restée très en deçà des aspirations des pays non alignés ».* Il faut que les pays développés affectent réellement 0,7 % de leur P.N.B. à l'aide officielle au tiers-monde et lui ouvrent plus largement leurs marchés.

Si de telles mesures n'étaient pas prises, la situation économique, la disparité entre riches et pauvres, risquent de s'aggraver encore. Selon la conférence, le déficit de la balance des paiements des pays en développement est passé de 12,2 milliards de dollars en 1973, à 33,5 milliards en 1974, et à plus de 40 milliards en 1975. Il pourrait atteindre 112 milliards en 1980. L'endettement extérieur de ces pays, qui était de plus de 100 milliards de dollars en 1973, doublerait à la fin de cette année. Le déficit annuel en céréales, actuellement de 20 millions de tonnes, atteindrait 100 millions de tonnes en l'an 2000. Les dépenses d'armement se sont chiffrées en 1975 à 300 milliards de dollars, contre 20 milliards d'apport de ressources financières au tiers-monde.

P. de B.

M. Ahmed Osman (Maroc) : nous exerçons notre souveraineté sur le Sahara occidental de façon totale

M. Ahmed Osman, premier ministre marocain, a notamment déclaré :

« Le président sortant (M. Boumediène) de notre mouvement a préféré traiter de la question du Sahara dans un style qui n'a pas manqué d'étonner notre honorable assemblée. Il s'agissait, à l'évidence, de profiter d'une occasion précieuse pour défendre la politique particulière choisie en la matière. Nous considérons un tel procédé comme une tentative d'entraîner cette conférence de solidarité et d'union dans une querelle marginale, et de nous perdre dans le dédale des différends bilatéraux qui prolifèrent tant au sein de la communauté internationale. »

Après avoir invoqué en faveur du Maroc l'avis consultatif de la Cour internationale de justice, la résolution des Nations unies et le vote de la Jemaa, assemblée du territoire, par lequel les Sahraouis ont *« usé de leur droit à l'autodétermination »*, M. Osman a conclu : *« La question ne relève donc plus de la liquidation du colonialisme, comme certains aiment à le désigner. En effet, le colonialisme espagnol a définitivement abandonné le Sahara et aucun soldat étranger ne se trouve plus dans ce territoire sur lequel nous exerçons maintenant notre souveraineté de façon entière et totale, en tant qu'une des provinces de notre pays, conformément à la légitimité internationale (...), et en application de la volonté des populations locales qui ont été délivrées du joug du colonialisme étranger (...)*

» Je ne voudrais pas citer ici toutes les provocations dont mon pays est l'objet et qui, faisant monter de façon effrayante la tension dans la région, risquent d'avoir des conséquences incalculables. Nous préférons attendre les résultats auxquels aboutiront les efforts déployés par l'OUA, qui a décidé de tenir un « sommet » extraordinaire pour examiner la question, ainsi que les résultats de l'action louable menée par la Ligue arabe en vue d'assurer la paix et la stabilité dans la région.

A TRAVERS LE MONDE

Finlande

● M. GEORGES MARCHAIS est arrivé jeudi 19 août à Helsinki, à l'invitation de M. Aarne Saarinen. Durant six jours, le secrétaire général du parti communiste français, qui est accompagné de M. Jacques Denis, membre du comité central, aura des entretiens politiques avec les dirigeants communistes finlandais et doit également rencontrer M. Kalevi Sorsa, ministre des affaires étrangères et leader du parti social-démocrate. — *(A.F.P.)*

Mauritanie

● LA COUR SUPREME a proclamé officiellement jeudi 19 août les résultats de l'élection présidentielle du 8 août dernier. Le président Moktar Ould Daddah a été réélu à la magistrature suprême avec 99,4 % des suffrages exprimés. — *(Reuter.)*

Pérou

● L'U.R.S.S. aurait offert de vendre trente-six avions — des chasseurs-bombardiers du type Sukhov-22 — au Pérou, affirme le *New York Times* du jeudi 19 août, qui précise que le contrat porte sur une somme de 250 millions de dollars. Cet achat d'armement, selon le quotidien, serait destiné à faire pression sur le Chili alors que ce pays envisage de céder à la Bolivie un accès à la mer sur le territoire arraché au Pérou à l'issue de la guerre du Pacifique, en 1883.

Pologne

● LES AUTORITES POLONAISES ont retiré le jeudi 19 août son accréditation à M. Liu Pin-chiang, correspondant à Varsovie de l'Agence Chine nouvelle, auquel il est reproché d'avoir « déformé la vérité » à propos des événements du 25 juin dernier, à Radom et à Ursus. Le chef du bureau de l'agence polonaise P.A.P. à Pékin aurait été rappelé à Varsovie sans que les autorités chinoises aient exigé son départ. — *(Reuter.)*

● DES MANŒUVRES TERRESTRES ET AERIENNES de quatre pays membres du traité de Varsovie — U.R.S.S., Pologne, R.D.A. et Tchécoslovaquie — se dérouleront du 9 au 16 septembre sous nom de code « Bouclier 76 », dans les régions de Bydgoszcz, de Szczecin et de Wroclaw, en Pologne. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● M. BREJNEV a reçu jeudi 19 août, en Crimée, M. Erich Honecker, secrétaire général du parti socialiste unifié est-allemand (SED). L'agence Tass précise que les deux chefs de parti ont évoqué les récents incidents de frontière entre les deux Allemagnes et sont « fermement » décidés à faire échec à toute tentative de violation de la souveraineté de la R.D.A. — *(Reuter.)*

EUROPE

Espagne

Le gouvernement interdit un banquet en l'honneur des officiers de l'Union militaire démocratique

Madrid (A.F.P., Reuter). — Les autorités ont interdit un banquet qui devait avoir lieu le vendredi 20 août à Madrid dans un restaurant en l'honneur des neuf anciens officiers traduits en cour martiale en mars dernier et récemment libérés en vertu du décret d'amnistie. Les autorités ont justifié cette décision en affirmant que les anciens officiers, membres de l'Union militaire démocratique, entendaient exploiter cette réunion pour porter *« atteinte au prestige des forces armées »*.

Incidents à Guernica

D'autre part, la garde civile est intervenue avec violence mercredi soir à Guernica, au Pays basque, au cours d'un festival de chansons basques marquant la clôture des fêtes annuelles de la cité (nos dernières éditions du 20 août). Cinq mille personnes étaient rassemblées lorsque les heurts ont éclaté entre policiers et jeunes *manifestants. La police a dégagé* les lieux à coups de matraque, et plusieurs dizaines de personnes ont été blessées. Les affrontements se sont poursuivis tard dans la soirée, et des jeunes gens ont brûlé des drapeaux espagnols.

Enfin, l'hebdomadaire *Possible*, citant des sources proches de la présidence du gouvernement, publie deux des questions qui seront posées lors du référendum prévu pour octobre prochain. Ces deux questions, selon la revue, seraient ainsi libellées : 1) Souhaitez-vous des Cortès élues au suffrage universel direct ? 2) Approuvez-vous un syndicat libre et pluraliste ?

L'hebdomadaire indique enfin qu'une troisième question, qu'il ne formule pas, devrait faire référence au Sénat.

● *M. Adolfo Suarez*, chef du gouvernement, s'est rendu au domicile des parents de M. Javier Verdejo, tué vendredi dernier à Almeria par la garde civile, pour leur présenter ses condoléances, *apprenait-on jeudi 19 août à Madrid.* — *(A.F.P.)*

Portugal

La presse fait état de dissensions entre militaires

Lisbonne *(A.F.P.)*. — La presse portugaise du jeudi 19 août a relevé, de façon unanime, l'absence de représentants de l'armée de l'air ainsi que celle du colonel Jaime Neves, commandant le régiment des commandos d'Amadora, à la cérémonie de prise de fonctions du général Vasco Lourenço comme gouverneur militaire de Lisbonne.

Aucune explication n'a pu être obtenue à l'état-major des forces aériennes, mais les observateurs sont enclins à penser que cette absence manifeste le désaccord des responsables de cette arme — considérés comme conservateurs — envers la nomination à un poste-clé d'un représentant du « groupe des neuf », c'est-à-dire de la gauche du Conseil de la révolution. Le quotidien *A Capital*, pour sa part, n'hésite pas à assurer qu'une crise politique couve au sein de l'institution militaire. Selon *A Capital*, certains indices permettent de penser qu'*« un groupe d'officiers, dont certains responsables des meilleures unités opérationnelles »*, sont partisans d'un retour du général Pires Veloso au sein du Conseil de la révolution. Cet officier avait, la semaine dernière, choisi de quitter cet organisme, en cours de restructuration, afin de garder le commandement de la région militaire du Nord.

D'autre part, un décret publié le 19 août dispose que les fonctions des membres du Conseil de la révolution ne peuvent cesser que par la mort, la démission ou *l'incapacité permanente des intéressés*. Ainsi les officiers représentant actuellement leur arme respective au sein de cet organisme devraient rester en fonction durant les quatre années de la première législature — période au cours de laquelle la Constitution ne peut pas être révisée.

LE CONFLIT DE LA MER ÉGÉE

La Cour internationale de justice examinera le 25 août la demande de la Grèce

Le Cour internationale de La Haye se réunira, le 25 août prochain, pour examiner la demande en mesures conservatoires dont elle a été saisie unilatéralement par la Grèce (et non par la Turquie, ainsi que nous l'avions écrit par erreur dans *le Monde* du 12 août) dans l'affaire du plateau continental de la mer Egée. Dans sa requête, le gouvernement d'Athènes priait la Cour de prescrire aux deux parties en présence de s'abstenir de toute exploration dans la zone contestée et de tous préparatifs militaires pouvant mettre en danger leurs relations.

Tenant compte du fait que le Conseil de sécurité des Nations unies a, en quelque sorte, priorité dans cette affaire dont il a également été saisi, la Cour pourrait se déclarer incompétente ou inviter Athènes et Ankara à faire preuve de modération. Elle pourrait examiner la question fondamentale de la délimitation du plateau continental entre la Grèce et la Turquie dans un second temps.

Entre temps, le navire de recherches turc *Sismik-I* a appareillé dans la nuit de mercredi à jeudi 19 août pour son troisième voyage en mer Egée. Au cours de cette mission, le navire étudiera les fonds marins du golfe de Kusadasi, au sud d'Ismir, et à l'est d'une ligne en arc de cercle allant du sud-est de l'île de Chios au nord de l'île d'Ikaria et à l'ouest de Samos. Il a reçu la consigne d'éviter soigneusement les eaux territoriales grecques. La Grèce estime que, conformément à la convention de Genève de 1958, elle a un droit exclusif sur le plateau continental des îles de la mer Egée. La Turquie, qui n'adhère pas à la convention de Genève, considère, pour sa part, que les îles grecques sont sises sur une sorte de fond marin qui constitue, jusqu'au milieu de la mer Egée, *« la prolongement naturel du continent anatolien »*. Elle estime, en conséquence, que les limites du plateau continental devraient être précisées uniquement par rapport aux prolongements naturels des deux continents grec et turc, sans tenir compte des îles de la mer Egée.

* *

Rappelons que les eaux territoriales *s'étendent, dans la plupart des cas, à 12 milles nautiques (22,22 kilomètres) des côtes. Les pays riverains y exercent leurs droits souverains. Vient ensuite la zone économique, qui s'étend généralement entre 12 et 200 milles nautiques (370,4 kilomètres), où les pays riverains se réservent l'exploration et l'exploitation des ressources économiques naturelles, biologiques ou non, du fond de la mer, de son sous-sol et des eaux « surjacentes », selon les termes du texte approuvé en juillet dernier par le Parlement français.*

La haute mer *est considérée comme le patrimoine commun de l'humanité. Son exploration et, surtout, son exploitation font notamment l'objet des débats de la conférence sur le droit de la mer, qui vient de se réunir pour la seconde fois cette année à New-York.*

La conférence de Genève de 1958 a donné du plateau continental *cette définition, pour le moins ambiguë :* « Le terme plateau continental sera utilisé comme se rapportant au fond de la mer et au sous-sol des régions sous-marines adjacentes à la côte, mais en dehors des limites de la mer territoriale, jusqu'à une profondeur de 200 mètres ou au-delà de cette limite, là où la profondeur des eaux surjacentes permet l'exploitation des ressources naturelles desdites régions. »

Dans les mers étroites, les droits sur le plateau continental sont en principe régis par le principe d'équidistance qui exige un accord amiable entre les pays intéressés.

Yougoslavie

L'AMIRAL SOVIÉTIQUE GORCHKOV FAIT UNE VISITE A BELGRADE

Belgrade (A.F.P., Reuter). — L'amiral Serge Gorchkov, commandant en chef de la marine de guerre de l'U.R.S.S., fait depuis mercredi 18 août une visite inattendue à Belgrade. La délégation qu'il dirige doit visiter des ports sur l'Adriatique, des unités et des installations navales.

L'amiral Gorchkov a été reçu par le général Nicolas Lyoubitchitch, secrétaire (ministre) de la défense yougoslave. Rendant compte de l'entretien, l'agence yougoslave Tanyoug indique seulement qu'il a porté sur « la coopération entre deux pays amis et leurs armées ».

D'autre part, des sources militaires occidentales ont noté qu'il y a une semaine, au moins, un navire de guerre soviétique, battant pavillon de la marine marchande et dont les numéros signalétiques militaires auraient été effacés, avait été aperçu dans le port yougoslave de Bijela.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

EN CHOISISSANT LE SÉNATEUR DOLE COMME COLISTIER

M. Ford rejoint l'option conservatrice de la majorité de la convention républicaine

De notre envoyé spécial

Kansas-City. — *La décision du président Ford, annoncée jeudi 19 août, de choisir pour colistier M. Robert Dole, sénateur du Kansas, a surpris tout le monde, à commencer par l'intéressé lui-même dont le nom n'avait jamais été cité parmi les candidats possibles. L'idée, lancée par quelques délégations, d'une « mobilisation » de M. Reagan avait rapidement fait long feu. D'ailleurs, ni le président Ford ni M. Reagan n'étaient vraiment séduits par la formule. En revanche, l'ex-gouverneur de Californie a donné sa bénédiction au choix présidentiel qu'il avait en fait inspiré. M. Dole est en effet plus proche de M. Reagan que le sénateur Baker (Tennessee),* c

Le choix de M. Dole par le président Ford n'équilibre pas véritablement le « ticket » républicain, puisque les deux hommes viennent du Middle-West, et que le sénateur Dole s'est davantage occupé de problèmes agricoles que de ceux intéressant les Etats industriels du Nord. Finalement, la désignation du sénateur Dole a été accueillie sans véritable enthousiasme.

En revanche, les commentateurs s'accordent à considérer le discours d'acceptation du président Ford comme *« le meilleur qu'il ait prononcé depuis son accession à la Maison Blanche »*. Le président, qui semble s'être inspiré de Truman, *« l'enfant du pays »*, a réussi, jeudi soir, à communiquer au public l'image d'un homme modeste, sage et honnête, parachuté sur le devant de la scène internationale, et qui a fait de son mieux.

Son discours, axé sur le thème de la paix, de la prospérité et de la décence retrouvées, flattait *le nationalisme et aussi* l'anti-parlementarisme particulièrement viruient des classes moyennes. Le Congrès démocrate était présenté comme le grand coupable, qui empêche le président d'agir dans l'intérêt du pays. Sur le plan international, le président Ford a indiqué, en termes voilés mais suffisamment nets, qu'il poursuivrait la politique de détente. *« Tant que je serai président, nous ne retournerons pas sur la voie d'un affrontement qui pourrait réduire la civilisation en cendres. »* Mais, auparavant, il avait lancé un avertissement : *« Le monde respecte maintenant la politique américaine de paix par la force. Les Etats-Unis sont de nouveau le leader sûr de lui du monde libre. Personne ne met en cause notre vocation pacifique, mais personne ne doute de notre volonté de recourir à la force si nos intérêts vitaux étaient en jeu... »*

La convention républicaine a pris fin dans l'euphorie et sous le signe du rapprochement entre les deux camps, qui, jusqu'à mercredi soir, s'étaient opposés farouchement. L'apparition finale à la tribune de M. Reagan et de sa femme Nancy aux côtés du président Ford et de toute sa famille a suscité une intense émotion. Au milieu des hurlements, tandis que des ballons multicolores montaient dans l'immense hall, des femmes et des hommes pleuraient doucement devant cette touchante manifestation de réconciliation, qui avait été soigneusement préparée par les stratèges du président Ford et à laquelle M. Reagan pouvait difficilement refuser de se prêter.

La défaite de l'ex-gouverneur de Californie est de toute façon honorable. Du commencement à la fin de la convention, il a exercé une influence importante, suffisante pour orienter le parti encore plus à droite, *ce qui a contribué* à faire désigner un homme très proche de ses vues comme colistier du président. Dans son ultime allocution, prétendument improvisée, M. Reagan a souligné l'importance du programme du parti et la nécessité de respecter ce document inspiré par le conservatisme économique et social le plus orthodoxe. M. Reagan estime, avec ses amis, qu'il est nécessaire d'offrir un choix net à un électorat qui évolue de lui-même vers la droite, plutôt que de tenter de le séduire dans la confusion. Tel n'est pas l'avis des stratèges de la Maison Blanche, convaincus qu'un programme aussi réactionnaire aliénera les voix indépendantes et même démocrates dont M. Gerald Ford aura besoin le 2 novembre prochain.

HENRI PIERRE.

(Dessin de KONE.)

Un politicien de choc

M. Robert J. Dole, l'enfant du Kansas, où il est né le 22 juillet 1923, n'est pas du tout l'homme de son apparence extérieure. Qui, sinon ses adversaires et les professionnels de la politique, pourrait deviner que ce beau garçon aux traits réguliers et harmonieux, aux manières suaves, toujours affable et souvent plein d'humour, est en réalité un animal politique au sang chaud, un « dur » toujours prêt à la bagarre politique ?

A bien des égards, sa personnalité s'apparente à celle du jeune congressman Richard Nixon. Devenu président, ce dernier reconnaît en lui l'un des siens et lui confie, en 1971, la direction du parti républicain.

Avant d'entamer sa carrière politique, M. Bob Dole avait eu l'occasion d'employer glorieusement son tempérament combatif. Immédiatement après ses études, en 1942, il s'engage dans l'armée ; mais, en 1945, le lieutenant Dole, menant sa section à l'attaque d'un nid de mitrailleuses allemandes en Italie, est très gravement blessé. Il passera trois ans à l'hôpital avant de retrouver l'usage de ses jambes. Cet homme courageux, plusieurs fois décoré, n'a plus l'usage de sa main droite.

A vingt-six ans, il est élu à la législature du Kansas, puis, après avoir été élu procureur de son comté natal de Russell, il est porté à la députation en 1960. Au Congrès, il s'intéresse aux problèmes agricoles de son Etat, mais son instinct de « battant » le pousse à l'attaque. Il dénoncera vigoureusement l'administration démocrate, et plus particulièrement le président Johnson pour ses faiblesses coupables envers un protégé douteux (l'affaire Bobby Baker). Frappant fort et visant haut, il pose sa candidature au siège de sénateur du Kansas, qu'il remporte de haute lutte en 1968 et qu'il a gardé en 1974. Au Sénat, il fait rapidement parler de lui. Il se livre à des empoignades verbales avec les libéraux et se fait le défenseur du président Nixon.

Ainsi, M. Robert J. Dole a été l'homme, pour ne pas dire la créature, de Nixon. Mais la chance l'a servi. Début 1973, les « prussiens », l'entourage de Nixon, réussirent à l'éliminer. Il encaisse le coup mais dénonce bruyamment *« ces hommes sans visage, sans nom de la Maison Blanche... Ces gens sans courage qui semblent tirer satisfaction personnelle du mal qu'ils font aux autres »*. En fait, son élimination sauve sa carrière politique, puisqu'il sort indemne de la catastrophe du Watergate.

Au Capitole, M. Robert J. Dole ne s'écarte pas de la ligne officielle du parti. Il ne prend jamais d'attitude en contradiction avec les directives des leaders. Tous ses votes s'inspirent d'une philosophie politique très conservatrice... Mais M. Dole résiste mal à la tentation polémique. A Kansas-City, il fut le seul des orateurs à s'en prendre personnellement et avec une certaine férocité à M. Jimmy Carter, qu'il compara à Fregoli.

Il protège tant bien que mal sa vie privée. Sa première femme était l'infirmière qui le soigna en Italie et dont il eut un enfant. Après vingt-quatre ans de mariage, il a divorcé pour épouser, en décembre dernier, en décembre dernier, Elizabeth Dole, diplômée de Harvard, haut fonctionnaire au ministère du commerce. Ce méthodiste mène en fait une existence sage et rangée, rêvant peut-être seulement aux batailles de l'avenir, contrôlant de justesse un tempérament qui, à en croire le sénateur Goldwater, un de ses amis politiques, *« le pousse toujours à saisir l'adversaire par les cheveux pour le faire tomber »*.

H. P.

Argentine

La recrudescence des assassinats et des enlèvements préoccupe les milieux conservateurs

Buenos-Aires *(A.F.P.)*. — Deux personnalités de premier plan ont été assassinées le jeudi 19 août en Argentine. Il s'agit du général en retraite Omar Carlos Actis, président de l'organisme d'Etat chargé d'organiser le championnat du monde de football en 1978, et de M. Carlos Bergometti, directeur adjoint d'une usine fabricant du matériel ferroviaire. Tous deux ont été tués par balles, dans la rue, après avoir été abordés par des inconnus. D'autre part, un guérillero a été tué, le 19 août, à Buenos-Aires, lors d'un affrontement avec la police. Près de huit cents personnes ont été victimes de la violence politique en Argentine depuis le début de cette année.

D'autre part, l'enlèvement de l'ancien sénateur radical M. Solari Yrigoyen (*le Monde* du 15 août) a provoqué une émotion considérable dans le pays. M. Yrigoyen symbolise, en effet, aux yeux de nombreux Argentins, la défense de la justice et des droits de l'homme, à laquelle il s'est toujours consacré, comme avocat et comme parlementaire. La presse, habituellement très discrète sur les disparitions, en raison des limitations inspirées par le gouvernement, a donné un large écho à cet événement. Le ministre de l'intérieur, le général Albano Harguindeguy, a annoncé qu'il prendrait personnellement l'enquête en main.

Deux autres enlèvements de personnalités sont signalés. Ils concernent l'ex-député radical M. Mario Amaya, enlevé de force, le 18 août, hors de son domicile de Trelew, et l'un des journalistes argentins les plus connus à Buenos-Aires, M. Mariano Grondona, enlevé par un groupe se réclamant de l'Alliance anticommuniste argentine (A.A.A.).

Ces événements, survenant après le récent assassinat de sept prêtres, commencent à émouvoir les milieux les plus conservateurs

---

● *M. Robert Fabre*, secrétaire général du Mouvement des radicaux de gauche, a adressé le jeudi 19 août la lettre suivante à M. Jean Sauvagnargues, ministre français des affaires étrangères :

« La situation en République Argentine ne cesse de se dégrader : exactions, arrestations, arbitraire, tortures, y sévissent quotidiennement. L'enlèvement du sénateur Hipolito Solari Yrigoyen inspire, pour son sort, les plus vives inquiétudes. Le sénateur Yrigoyen, petit-neveu du fondateur de la République Argentine, est un grand ami de la France et l'un des défenseurs les plus éminents des libertés démocratiques. Le gouvernement français ne peut rester insensible à cette situation.

» Le Mouvement des radicaux de gauche, qui entretient d'amicales relations avec le parti radical argentin, vous demande de bien vouloir intervenir de façon pressante auprès du gouvernement de la République Argentine en faveur de la recherche et de la libération du sénateur. »

échanges

LES VACANCES OU LE TEMPS DE VIVRE

Ont participé à ce numéro :

Jean Onimus
Jean Carlier
Françoise Holtz-Bonneau
Françoise Vandermeersh

Prix : 10 F

49, rue du Fbg Poissonnière 75009 Paris

Fastrel
Déjà, les collections automne-hiver ! les ventes d'été continuent
les boutiques Griffsolde
Griffsolde dégriffe les grands du prêt-à-porter.
BOUTIQUES OUVERTES EN AOUT :
POUR ELLE 1, rue de la plaine (nation)
POUR LUI 3, rue de la plaine (nation)
3, bd. montmartre (montmartre)

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Le docteur J.-C. Simon, député de la Haute-Loire trouve la mort en se portant au secours d'un jeune homme sur le plan d'eau de Saugues

Le docteur Jean-Claude Simon, député républicain indépendant de la Haute-Loire, président du conseil général de ce département, maire de Saugues, est mort noyé jeudi 19 août alors qu'il essayait, sur le nouveau plan d'eau de sa commune, un canoë acheté le matin même.

Pour des raisons inconnues, l'embarcation sur laquelle avaient pris place le député et deux de ses amis, a chaviré. Tandis que M. Boyer, dix-huit ans, étudiant, réussissait à regagner la rive à la nage, le docteur Simon se portait au secours de M. Marc Soulis, vingt-deux ans, cuisinier, frère de son secrétaire de mairie. Tous deux se noyaient et leurs corps devaient être retrouvés dans la soirée.

Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire et plusieurs parlementaires sont venus se recueillir devant la dépouille mortelle du député, déposée dans la mairie de Saugues où une chapelle ardente a été installée.

[Né le 11 avril 1932 à Brioude (Haute-Loire), docteur en médecine, Jean-Claude Simon avait ouvert, en 1957, un cabinet à Saugues, commune dont il devenait conseiller municipal deux ans après, puis maire en 1965. Ayant la réputation de gérer cette localité de manière dynamique, il avait été désigné, en 1975, « maire de l'année ».

Il avait instauré la démocratie directe pour le vote des impôts locaux et créé Radio-Saugues, qui émettait à destination des hameaux éloignés de la commmune.

Elu conseiller général du canton de Saugues en 1961, vice-président de l'assemblée départementale en 1964, il en assumait la présidence depuis octobre 1973. Il était également vice-président de l'assemblée des présidents de conseils généraux. Candidat (Centre démocrate) sans succès contre M. René Chazelle, actuel sénateur socialiste, aux législatives de mars 1967 dans la deuxième circonscription de la Haute-Loire (Le Puy-Nord-Ouest-Brioude), il avait été élu député (républicain indépendant) en mars 1973, battant alors M. Chazelle en obtenant 50,55 % des suffrages exprimés au second tour. Son suppléant, M. Besson, maire de Villeneuve-d'Allier, étant décédé, il sera précédé à une élection partielle dans un délai de trois mois.

Membre du bureau politique de la Fédération nationale des républicains indépendants, dont il était délégué national au développement rural, il était notamment vice-président de l'intergroupe parlementaire sur la réforme de l'entreprise.

Il était le frère de notre ami Jacques-François Simon, chef du service équipement-régions du *Monde*, auquel la direction et les collaborateurs de notre journal présentent leurs vives condoléances.]

LE CHOIX

(Suite de la première page.)

Le système qui régit les rapports entre le pouvoir et le pays a abouti à l'impasse. La crise a achevé de le révéler.

Le rappel douloureux des certitudes officielles d'il y a un an comparées à la réalité d'aujourd'hui suffit : le système ne fonctionne pas.

Pourquoi ?

Parce qu'il porte en lui une contradiction qui le stérilise. Une contradiction interne qui éreinte la compétence et entrave l'effort — quelle que soit la qualité des hommes qui servent l'Etat, de haut en bas.

Cette contradiction, la voici :

La volonté politique du pouvoir élu, en particulier du président, est celle de confiance en l'homme qu'implique la philosophie libérale de l'évolution de l'espèce. Mais la mécanique des rapports, organisée, entre la décision et l'exécution, est le produit direct d'une méfiance envers le citoyen de la part d'une bureaucratie qui veut faire son bien malgré lui et, s'il le faut, contre lui.

Il va falloir choisir. Ou bien le pari sur l'homme ira jusqu'au bout de sa logique ; ou bien le pari sur la bureaucratie ira jusqu'au bout de la sienne. Ce sera l'un ou l'autre.

Les appels à l'encadrement « rigoureux » de la France — comme ceux, sincères sûrement, de M. Michel Debré ou de M. Jean Royer, pour citer deux figures de proue qui ont, dans la classe politique, bien des émules — traduisent une conviction militaire de l'organisation collective, jugée nécessaire face aux orages et à la crise.

Si c'est ainsi, il faut enrégimenter, ordonner, sanctionner, faire la guerre dans la paix ; avec, d'ailleurs, la bonne conscience qu'il vaut mieux le faire maintenant, sans l'attendre des communistes... On peut défendre cette option. Ce n'est pas la mienne.

L'autre choix est celui qu'a préconisé, et que représente, M. Giscard d'Estaing. Mais il semble qu'il ait ensuite hésité, de mois en mois, à aller vers l'enchaînement qu'il implique : livrer aux hommes la plus grande part des décisions qui forgent leur destin ; sortir du carcan bureaucratique et hiérarchique ; se décharger, à la tête, de tout ce qui peut être décidé ailleurs, sur place, par les citoyens, ou leurs représentants eux-mêmes ; non seulement accepter, mais vouloir déléguer et diffuser la responsabilité au lieu de la conserver et de la concentrer. Faire confiance — prendre ce parti, et s'y tenir. Sans doute suis-je lassant lorsque je persiste à prêcher, année par année, ce choix radical de la prédominance de l'homme, et de l'élu, sur la bureaucratie.

Faire confiance et s'y tenir

Aussi conclurai-je par une citation récente du premier ministre qu'on n'attendait plus : « *Pour éviter le blocage arbitraire des prix et des salaires, nous choisissons de faire appel à l'autodiscipline des Français, c'est-à-dire à leur intelligence... Les Français peuvent être désormais libérés des contraintes séculaires. Le temps est venu de rendre à chaque homme la maîtrise sur sa vie quotidienne. Notre projet passe par l'autonomie du citoyen vis-à-vis des pouvoirs, l'exercice de la responsabilité.* »

Seulement voilà : de si bonnes paroles, pour ne pas rester des vœux pieux, ou tomber dans l'anarchie, doivent s'inscrire dans une organisation. D'où nos propositions, connues, sur la région ou l'emploi : diffuser la responsabilité et les ressources — bref, le pouvoir.

L'Etat ne l'a pas osé. Il y faut d'abord une prise de conscience du président élu, dans cet espoir, en 1974 : le salut de la France, désormais, passe par l'autodétermination des Français. Il faut y croire. Et s'y tenir.

J.-J. SERVAN-SCHREIBER.

(Publicité)

le droit de tuer...

Tuez-moi docteur ! Parce qu'il a entendu ce cri, le docteur André Soubiran a écrit « UN COUP DE GRACE », un roman émouvant. Document qui annonce la future morale médicale, « UN COUP DE GRACE » est la suite de la célèbre série des « HOMMES EN BLANC » (2 millions d'ex.), Kant-Segep.

OUVERT EN AOUT - POSE EN 48 H.
Porte blindée : 1500 F en 3 versements
pose et déplacement compris.
• Serrures 5 points super sécurité
• Blindage d'acier électro-zingué 16/10
• 4 goujons antivol
• Certificat de garantie de 2 ans
LA CLEF ROUGE 336.41.55
N° 1 DE LA PROTECTION 535.33.25

Au PLM Porto-Heli, en septembre le soleil grec baisse ses prix.
Offre spéciale :
50 F* par personne en demi-pension
70 F* en pension complète
Réservations - Paris 588-73-46 PLM

Mme VEIL « REFUSERAIT CERTAINEMENT » LE POSTE DE PREMIER MINISTRE

Mme Simone Veil, ministre de la santé, a indiqué, jeudi 19 août, au micro de France-Inter, qu'elle refuserait le poste de premier ministre s'il lui était proposé. Comme on lui rappelait qu'avant les vacances elle s'était dite fatiguée et prête à renoncer à ses fonctions (*le Monde* du 13 juillet), elle a précisé : « *Je crois que je n'avais pas du tout fait état de fatigue, mais beaucoup plus de la difficulté d'organiser sa vie.*

— *Vous êtes par conséquent prête à continuer dans les mêmes fonctions*, lui a-t-on demandé.

— *Oui, tout à fait. Enfin, je suis à la disposition du président de la République.*

— *Donc, peut-être aussi à d'autres fonctions ? Peut-être à Matignon ?*

— *Non, certainement pas, non.*

— *Si on vous le proposait, vous refuseriez ?*

— *Ce n'est pas la peine de poser des questions qui ne se poseront pas, mais de toute façon certainement, oui, je refuserais (...). C'est tout à fait autre chose d'être populaire, et autre chose d'être capable de mener une action gouvernementale en entier. Je crois que ce sont deux aspects tout à fait différents de la politique.*

Devant les Jeunes Giscardiens

Mme DORLHAC : notre société de consommation est responsable de la délinquance.

Invitée à participer, jeudi 19 août, à l'université politique d'été organisée à Montpellier par le Mouvement des jeunes giscardiens, Génération sociale et libérale, Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire, a évoqué la réforme de cette dernière, « *la plus impopulaire des réformes, car en France*, a-t-elle souligné, *tout ce qui touche à l'univers carcéral est tabou* ».

A propos de la récidive et de la réinsertion des prisonniers dans la société, elle a affirmé : « *C'est à nous d'aider les jeunes à sortir de ce cercle infernal de la délinquance. Cette dernière, il faut bien le dire, est la faute de notre société de consommation si tentatrice. Il faut aussi sensibiliser l'opinion publique aux problèmes que pose la réinsertion des anciens détenus.* »

Après s'être présentée comme « *ardent défenseur des prisons plus humaines, des prisons de demain, dont chacune n'accueillera que trois cents détenus* », Mme Dorlhac a reconnu que la centrale de Fleury-Mérogis était un échec et qu'elle détenait le record des suicides en France.

BIBLIOGRAPHIE

« LA RÉVOLUTION ET LE POUVOIR » de Daniel Bensaïd

Tandis que le parti communiste français, en renonçant au concept de la dictature du prolétariat, révise sa conception de l'Etat, Daniel Bensaïd, qui est l'un des fondateurs de la Ligue communiste révolutionnaire, s'applique à dégager de nouvelles voies pour l'extrême gauche, à réconcilier démocratie et révolution. Parce qu'il croit sentir monter une nouvelle vague révolutionnaire dans le prolétariat européen. Il s'afflige de voir toute une partie de la génération de mai 68 tourner le dos à la politique. Il l'explique toutefois en soulignant qu'à l'époque l'extrême gauche a soigneusement évité de se poser la question du pouvoir, qui reste pourtant l'épicentre de l'action politique.

C'est pourquoi, avec une fougue soutenue et parfois du brio, il entreprend une nouvelle fois de plaider la cause trotskiste, celle de ces « communistes heureux », puisqu'ils sont les seuls à pouvoir mettre à leur actif à la fois la révolution d'Octobre 1917 et la lutte contre le stalinisme. A vouloir réintégrer dans une synthèse générale aussi bien les conflits sociaux et les mouvements régionalistes ou l'évolution de la condition féminine, l'auteur donne pourtant l'impression de parfois se disperser. Son ouvrage oscille entre le débat idéologique et la querelle de clocher, entre la réflexion théorique et les règlements de compte avec nombre d'intellectuels de gauche et d'extrême gauche.

Au nom de la défense vigilante des mânes de Trotski, il s'en prend en bloc à Althusser, Bettelheim, Poulantzas, Régis Debray, Hocquenghem et Lyotard. Pourfendant pêle-mêle le « réformisme » des uns et le « bavardage » des héritiers de mai 68, qui en arrivent — crime suprême — à rejeter le marxisme, il annonce quant à lui le retour en force, qu'il croit réalisé, de la « conscience de classe révolutionnaire ». — T. P.

* *La Révolution et le Pouvoir*, de Daniel Bensaïd, éditions Stock, 442 pages.

PRESSE

LE CONFLIT DE « FRANCE-SOIR »

La rédaction demande la nomination d'un administrateur judiciaire

En fin d'après-midi, ce vendredi 20 août, les journalistes de *France-Soir* vont décider, au cours d'une assemblée générale, de la suite à donner à leur mouvement de grève de protestation contre la prise de participation de 50 % par M. Robert Hersant dans le capital de la société Presse-Alliance, qui édite le quotidien du soir. Le bruit courait, dans les couloirs du journal, vendredi matin, que M. Winkler était résolu à céder la totalité des parts restées en sa possession (50 %) à M. Hersant si la grève se poursuivait.

Jeudi, la société des journalistes, l'intersyndicale de la rédaction de *France-Soir* et l'Union des fondateurs et collaborateurs de France-Edition et publications — qui éditait le quotidien jusqu'à son rachat, le 8 juillet dernier, par M. Paul Winkler — ont engagé un référé pour demander la nomination d'un administrateur judiciaire. Me Jean-Marc Varaut a été chargé d'engager cette action devant le tribunal civil de Paris.

L'administrateur judiciaire, qui aurait pour mission de rechercher les conditions de cession des parts de *France-Soir*, devrait également rechercher si des infractions n'ont pas été commises à l'article 9 de l'ordonnance du 26 août 1944 sur la presse, qui interdit à une même personne d'être directeur de plusieurs quotidiens.

L'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.) qui s'était réunie mercredi 18 août dans les locaux de *France-Soir*, a décidé, jeudi d'appeler « *la profession à une journée d'action le 26 août, jour anniversaire de l'ordonnance de 1944* ».

L'U.N.S.J. ajoute que « *des consignes plus précises seront diffusées dès que possible en vue des manifestations de ce jour-là* ». (...)

L'U.S.N.J. a, d'autre part, décidé « *d'ester en justice, en liaison avec l'intersyndicale de* France-Soir, *pour imposer le respect de ce texte par le député de l'Oise* ».

Elle lance également une collecte « *pour venir en aide aux confrères de* France-Soir *et populariser les revendications* ». Les chèques sont à adresser au trésorier de l'U.S.N.J. : Pierre Marin, U.S.N.J., 26, rue Montholon, 75009 Paris.

« LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE DES PYRÉNÉES » ET LE GROUPE HERSANT

Nous recevons de M. Jean Galts, directeur et rédacteur en chef de *la Nouvelle République des Pyrénées* depuis le 19 août 1944, la mise au point suivante :

« La Nouvelle République des Pyrénées *n'appartient pas au groupe Hersant. Son titre, sa clientèle, sont toujours la propriété exclusive de la Société tarbaise d'édition créée à la libération de Tarbes et associée à la société Socpresse au sein de la Société pyrénéenne d'édition créée dans le cadre de la loi de 1954 sur la dévolution des biens de presse. Socpresse a acquis en 1970 les actions détenues par Excelsior publication. La rédaction de* la Nouvelle République des Pyrénées *a conservé la même indépendance totale, dont elle assure le respect depuis le 19 août 1944.* »

[N.D.L.R. — En octobre 1970, la Socpresse, société présidée par M. Robert Hersant, a acquis 58 % du capital de la société éditrice de « la Nouvelle République des Pyrénées » (« le Monde » du 17 octobre 1970). M. Patrick Hersant, frère de M. Robert Hersant, fut, jusqu'à sa mort, le président du conseil d'administration de la nouvelle société. M. André Audinot, député non inscrit de la Somme, lui a succédé à ce poste en décembre 1971. M. André Audinot est le directeur délégué du groupe de presse de M. Robert Hersant et le vice-président du conseil de surveillance de la société de gestion du « Figaro » (« le Monde » du 10 mars 1976).]

● *Le magazine « Points de vente »*, que nous avons cité parmi les titres appartenant au groupe Hersant (*le Monde* du 19 août), n'appartient plus à ce groupe depuis 1972. Il est, depuis lors, la propriété exclusive de M. Patrick de Jenlis et de Mme Henri de Legge, veuve du cofondateur du journal, décédé en décembre 1971.

NI PHILANTHROPE NI MÉCÈNE

M. Jean-Marc Smadja répond à M. Hersant

M. Jean-Marc Smadja, neveu de l'ancien propriétaire de « Combat », qui a proposé de prendre une participation dans la société Presse-Alliance, nous adresse la réponse suivante à la « communication » de M. Hersant (« le Monde » du 20 août).

La presse est une affaire sérieuse. M. Hersant, qui n'est pas un « philanthrope », n'a pas le monopole du sérieux.

Il est inexact de prétendre qu'il serait « *illusoire d'espérer des concours extérieurs* ». Contrairement au président du groupe Hersant — qui constitue lui-même un concours extérieur, — je considère qu'il est possible d'assainir la gestion de *France-Soir* tout en respectant l'indépendance de sa rédaction.

Si d'autres que M. Robert Hersant ont proposé et continuent de proposer d'aider au redressement de la situation, il n'y a là ni philanthropie ni mécénat.

Cette situation peut, en effet, être redressée à trois conditions :

1) Il faut assurer de son devenir une rédaction trop ballottée depuis la maladie et la mort de Pierre Lazareff.

2) Il n'est pas nécessaire de disposer d'un groupe de presse pour garantir la saine gestion de *France-Soir*. M. Robert Hersant gagnerait d'ailleurs en crédibilité s'il publiait le bilan consolidé de son groupe. Il ne serait, en effet, pas intéressant de savoir s'il peut faire actuellement des offres d'achat grâce à ses excellents résultats ou si, au contraire, il ne peut se porter acquéreur qu'avec l'appui de capitaux dont il laisserait ignorer la provenance en violation des dispositions de l'ordonnance du 26 août 1944.

3) Au plan technique, après analyse de la situation, il apparaît effectivement logique que des accords de production et de transmission puissent intervenir entre *France-Soir* et *le Figaro*.

Toutefois il importe de savoir qu'un tel rapprochement serait aujourd'hui plus profitable au second qu'au premier. Cette éventualité ne peut être en aucune façon la justification technique d'une prise de contrôle de la société Presse-Alliance.

Enfin on nous dit qu'il existerait depuis 1972 une entente commerciale entre *France-Soir* et *le Figaro*. Qu'on nous en fournisse la preuve.

Il est clair que M. Robert Hersant a intérêt à se présenter aujourd'hui comme le seul homme susceptible de sauver *France-Soir*. Il tend à isoler une rédaction qui le refuse et à rassurer les pouvoirs publics, auxquels il a sans doute laissé croire qu'il pouvait seul faire face à une situation désespérée.

M. Robert Hersant n'est pas l'homme providentiel capable de sauver le journal de Pierre Lazareff. Derrière le titre *France-Soir*, il y a des hommes. Malheureusement pour le patron de *Paris-Normandie*, ces hommes prouvent qu'ils ne veulent pas de lui. Leur attitude serait certainement suicidaire sans les propositions antérieures à la signature de l'accord du 18 août.

Si l'on veut vraiment sauver *France-Soir*, c'est-à-dire assurer sa dignité et sa rentabilité, qu'on accepte au moins d'examiner les offres des « philanthropes » qui pourraient bien se révéler avisés.

DE NOUVEAUX MESSAGES DE SOLIDARITÉ

Les délégués du Syndicat du Livre C.G.T. de *France-Soir* sont venus, jeudi 19 août, devant l'assemblée générale bi-quotidienne de la rédaction du journal, exposer leur point de vue.

La Fédération française des travailleurs du livre (C.G.T.) et le Syndicat national des journalistes C.G.T. dénoncent « *les complices de cette grande offensive de mainmise sur l'information qui se poursuit depuis de longs mois : les hommes du pouvoir au plus haut niveau, sans lesquels cette opération n'aurait même pu être envisagée* ».

Après avoir confirmé « *leur entière solidarité* » avec les journalistes de *France-Soir*, la F.F.T.L. et le Syndicat des journalistes C.G.T. déclarent : « *Cette solidarité dans l'action pour la défense de la liberté d'expression et la garantie de l'emploi ne saurait, toutefois, se confondre dans des manœuvres qui se réumeraient à la recherche d'hommes providentiels. L'issue des luttes engagées à* France-Soir *comme ailleurs ne peut s'enfermer uniquement dans le choix ou le refus de tel ou tel. La lutte pour la défense du pluralisme de l'information, garantie d'une certaine liberté d'expression, du maintien de l'emploi et des avantages acquis, la dénonciation de l'attitude du pouvoir, qui place l'information sous son contrôle, doivent demeurer nos préoccupations essentielles.* »

D'autres messages de solidarité sont parvenus, émanant : de la section du P.C. de *France-Soir* ; des sections C.G.T., C.F.D.T. et F.O. de l'hebdomadaire *le Nouvel Economiste* ; de l'intersyndicale de l'Agence France-Presse (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.) ; des sections C.F.D.T. et F.O. de l'Agence centrale de presse ; des sections S.N.J., C.F.D.T., C.G.T. de *l'Equipe* ; de l'intersyndicale (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.) de R.T.L. ; de la section Bretagne du S.N.J., et de l'intersyndicale S.N.J., C.F.D.T. d'*Ouest-France*.

UNE QUESTION ÉCRITE DE M. FIZBIN (P.C.)

M. Henri Fizbin, membre du comité central du P.C. et député communiste de Paris, a déposé une question écrite dans laquelle il « *attire l'attention de M. le premier ministre sur la situation créée au journal* France-Soir *du fait de la position majoritaire acquise par M. Hersant, patron du* Figaro *et de dix autres quotidiens, de neuf hebdomadaires et bi-hebdomadaires et de onze magazines techniques, ce qui constitue une violation flagrante de l'ordonnance du 26 août 1944, aggravée par le fait qu'il y a intention délibérée d'une telle violation par la mise en place d'« hommes de paille* ».

« *D'autre part*, ajoute M. Fizbin, *l'opinion publique s'interroge sur l'origine des fonds dont disposent avec une telle facilité les acheteurs de journaux, qu'il s'agisse du* Figaro *ou de* France-Soir. » Il demande au premier ministre « *quelles mesures il compte prendre pour que toute la lumière soit faite sur l'aspect financier de l'affaire, qui n'est pas le moins scandaleux, et pour que les investigations soient rendues publiques* ».

M. BÉRÉGOVOY (P.S.) : le silence du gouvernement ne peut plus durer.

« *Le silence du gouvernement dans la crise de* France-Soir *ne peut plus durer* », déclare M. Pierre Bérégovoy, secrétaire national du P.S. « *Les Français ont le droit de savoir s'il considère normal la constitution d'un véritable empire de presse, dominé par un seul homme, au mépris de la loi. Ils ont le droit de savoir quels sont les intérêts financiers qui sont derrière M. Hersant, s'il s'agit d'une affaire purement commerciale ou d'une opération politique destinée à servir la majorité ou l'un de ses clans, comme tout le laisse supposer.* »

LES DÉLÉGUÉS S.N.J. ET C.F.D.T. DU « FIGARO » : solidarité.

Les délégués des syndicats de journalistes S.N.J. et C.F.D.T. du *Figaro* déclarent dans un communiqué diffusé ce mercredi 19 août qu'ils « *sont intervenus auprès de la rédaction en chef pour une couverture plus complète du conflit de* France-Soir *et en particulier pour qu'il ne soit pas répondu dans les colonnes du journal à des arguments qui n'y ont pas figuré* » et qu'ils « *s'affirment pleinement solidaires du combat mené par la rédaction de* France-Soir. *La lutte menée à* France-Soir *pour le pluralisme d'expression concerne, en effet, la profession tout entière. Elle doit être également défendue par les lecteurs et les pouvoirs publics dont l'attitude actuelle du laisser-aller conduit à terme rapide à la mort de la presse libre.*

» *La séparation entre la rédaction et la gestion promise aujourd'hui rue Réaumur, comme il y a un an au Rond-Point, est démentie par le passage à la une du* Figaro, *jeudi, de la communication du propriétaire sans l'équilibre indispensable aux lois de l'information.* »

● ERRATUM. — Des « mastics » ont rendu incompréhensibles plusieurs passages de l'article de Pierre Viansson-Ponté paru dans nos premières éditions du 20 août sous le titre « La part du feu ». Il fallait lire ainsi la fin du second alinéa et le début du troisième :

« *... M. Winkler écrivait qu'il n'ignorait rien des difficultés qu'il aurait à affronter, soupirent : « La tâche sera donc rude. »*

« *Hélas ! Trop rude pour lui, puisque, un mois plus tard...* »

D'autre part, il convient de rétablir la fin de l'avant-dernier ainsi :

« *Aucun doute : grâce à lui, le pluralisme progresse à pas de géant.* »

RELIGION

Les Pères Congar et de Certeau commentent la controverse déclenchée par Mgr Lefebvre

Dans un long article paru dans *la Croix* du 20 août, le Père Yves Congar, dominicain, rappelle qu'entre « la Cène du Cénacle » — le repas au cours duquel le Christ institua l'Eucharistie — et le Missel de 1570, publié par Pie V, « *la forme de la célébration a changé* ».

« *La tradition est transmission et adaptation*, écrit-il. *Pour être transmis, il faut être reçu : pour être reçu, il faut être compris. Il y a dans la tradition quelque chose d'absolu et quelque chose de relatif, d'historique. C'est une erreur d'absolutiser l'historique, si vénérable soit-il. C'est ce que font les tenants entêtés du Missel de 1570, en mettant dans leur entêtement l'absolu de la fidélité qu'ils donnent, avec raison, à l'Eucharistie de toujours. Mais la messe n'a été la messe de toujours qu'en passant par certains changements de formes.* »

Parlant de Mgr Lefebvre, le Père Congar estime que, par son attitude actuelle, « *il s'accule au schisme : autel contre autel* ».

D'autre part, le Père Michel de Certeau, jésuite, publie dans *le Quotidien de Paris* du 20 août une réflexion sur « *l'inquiétude sociale devant le changement* » révélée par l'affaire Lefebvre.

« *Je ne partage pas les convictions du séminaire d'Ecône*, écrit-il, *et, avec beaucoup d'autres, j'en ai été la cible, car dans cet endroit-là on n'a jamais craint de fulminer des excommunications. Mais je trouve importante la question refoulée qui fait là retour au grand jour : lamentables, les mesures, l'ostracisme et le mépris dont ce groupe de chrétiens est l'objet de la part d'autorités chrétiennes : et scandaleuse, cette manière de procéder entre frères, certes aujourd'hui séparés, mais pourtant (si nous ne supposons pas cela, en quoi serons-nous croyants ?) eux aussi quêteurs de Dieu, marchant à tâtons dans une obscurité où des pontifes font semblant de voir clair et, sinon dans les intentions, en fait substituent la loi d'une structure hiérarchique à l'exigente et modeste recherche d'une radicalité évangélique.* »

ÉDUCATION

La suppression de la subvention de l'UNEF

JE NE PEUX SUBVENTIONNER UNE ASSOCIATION QUI BAFOUE LA LIBERTÉ DU TRAVAIL déclare Mme Saunier-Seïté

« *Je ne peux subventionner une association qui bafoue la liberté du travail, empêche les étudiants de suivre les cours, et même contribue à la dégradation des outils de travail* », a déclaré ce vendredi 20 août à Ivan Leval, au cours de l'émission d'Europe 1 « Expliquez-vous » Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, pour expliquer la suppression de la subvention de fonctionnement accordée en 1975 à l'Union nationale des étudiants de France (UNEF, ex-Renouveau), proche des communistes. Tout en se défendant de vouloir « *prendre une revanche* » sur ceux qui avaient fait grève pour faire abroger la réforme du deuxième cycle, Mme Saunier-Seïté a précisé : « *Il n'est pas possible de donner de l'argent à une association qui ouvre la porte au terrorisme intellectuel et même au terrorisme physique.* » Même si ce ne sont pas les étudiants de l'UNEF qui ont pratiqué le terrorisme physique, et ont été « *débordés* », ils ont été responsables de cette situation, a-t-elle ajouté, affirmant aussi que l'UNEF « *trompe ses adhérents et les autres étudiants* ».

Quant à la suppression de la subvention de la F.N.E.F., elle tient à ce que celle-ci, selon le secrétaire d'Etat, « *représente très peu d'étudiants et ne participait pas à la vie des universités* ».

[Ces explications restent peu satisfaisantes : l'UNI, qui compterait, selon les indications qu'elle donne, dix mille étudiants (la FNEF en revendiquant vingt mille), et le COSEF, qui ne groupe qu'un petit nombre de militants et n'a pas été moins hostile que l'UNEF-Renouveau à la réforme du deuxième cycle, ont continué, cette année, à recevoir des subventions du secrétariat d'Etat.]

CONCOURS D'AGRÉGATION

● GENIE ELECTRIQUE.

MM. Auge (3e), Banquet (6e), Denaveaut (10e), Filippini (13e), Giraudon (14e), Godfroy (3e), Guely (4e), Guillocseau (9e), Guirandie (13e), Haas (2e), Jehl (8e), Longbien (12e), Manesse (1re), Naranjo (7e), Subus (11e).

SPORTS

HUIT STÉPHANOIS RETENUS PAR MICHEL HIDALGO

M. Michel Hidalgo, directeur des équipes de France de football, a communiqué, jeudi 19 août, une liste de seize joueurs, retenus pour disputer un match d'entraînement contre Moenchengladbach, le champion de la République fédérale d'Allemagne, le 24 août, au Parc des Princes, à Paris.

Gardiens de but : Baratelli (Nice) et Rey (Metz).

Arrières : Bossis (Nantes), Farison (Saint-Etienne), Janvion (Saint-Etienne), Lopez (Saint-Etienne), Trésor (Marseille).

Milieu de terrain : Bathenay (Saint-Etienne), Larqué (Saint-Etienne), Platini (Nancy), Synaeghel (Saint-Etienne).

Attaquants : Lacombe (Lyon), Rocheteau (Saint-Etienne), Sarramagna (Saint-Etienne), Six (Valenciennes), Zimako (Bastia).

FOOTBALL. — *En match aller de la « Super Coupe d'Europe », le Bayern de Munich, grâce à deux buts de Gerd Muller, a battu Anderlecht par 2 à 1. Le match retour aura lieu le 30 août à Bruxelles.*

La Suisse et la Bulgarie — cette dernière prochain adversaire de la France dans les rencontres éliminatoires de la Coupe du monde 1978 — ont fait match nul (2 à 2) le 17 août, à Lucerne.

HIPPISME. — *Le prix de Savoie, disputé à Vincennes et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé a été gagné par* Gosse de Vrie, *suivi de* Guépière *et de* Granid. *La combinaison gagnante est 14-10-9.*

TENNIS. — *Un total de 883 114 spectateurs, soit une moyenne de 4 033 personnes par rencontre, ont assisté en 1976 aux 219 matches du championnat de tennis par équipes de la « World Team Tennis » (W.T.T.) aux Etats-Unis. La moyenne était de 3 053 spectateurs par match en 1975 et de 2 369 en 1974.* — (A.F.P.)

VOILE. — *La course en solitaire de* l'Aurore *a été gagnée par Guy Cornou pour la deuxième année consécutive. La dernière étape avait été remportée par Bernard Pallard.*

MÉDECINE

L'INSTALLATION D'APPAREILS DE RADIOSCOPIE SERA LIMITÉE confirme Mme Simone Veil

« *Il n'y a pas de plan de réforme de l'industrie pharmaceutique* », a déclaré, jeudi 19 août sur France-Inter, Mme Simone Veil, ministre de la santé. Elle a toutefois reconnu qu'il y avait « *des problèmes de prix* » des médicaments et qu'il fallait mettre fin au système actuel de fixation de ces prix. Elle a rappelé que son ministère étudiait la possibilité de limiter le remboursement par la Sécurité sociale « *des médicaments qui n'apparaîtraient pas comme utiles* ».

Deux grandes campagnes d'information sanitaire seront lancées en 1977, a d'autre part rappelé Mme Veil : elles auront pour thèmes « le bon usage de la médecine » et « l'hygiène alimentaire du jeune enfant ».

A propos des excès de la radiologie (*le Monde* du 18 août), le ministre de la santé a indiqué qu'une circulaire venait d'être rédigée, supprimant pour les enfants d'âge scolaire l'obligation d'un examen radiologique, et que les autorisations d'acquisition, par les médecins généralistes, d'appareils de radioscopie, seront désormais limitées à des cas tout à fait particuliers (zones isolées, par exemple).

● ERRATUM. — Dans l'article du professeur Robert Merle d'Aubigné publié dans *le Monde* du 20 août (première édition, page 6) deux lignes sautées ont rendu peu claire la fin d'un alinéa. Nous rétablissons cette partie de l'article : « *Pourquoi la loi sur le plein temps hospitalier qui venait enfin protéger les professeurs de chirurgie des tentations de la « grosse clientèle » et les mettre à même d'assumer complètement leurs lourdes tâches a-t-elle respecté les « situations acquises », c'est-à-dire le système scandaleux qui permettait à beaucoup de chirurgiens hospitaliers l'avoir leur principal intérêt, non dans leur service, mais dans une clinique privée dont ils étaient, souvent, propriétaires ou gérants ?* »

JUSTICE

UNE INFORMATION JUDICIAIRE EST OUVERTE CONTRE LE JOURNAL « ENBATA »

Une information judiciaire pour « *présomptions graves d'apologie de meurtres* » a été ouverte par le parquet de Béthune contre le journal nationaliste basque *Enbata*. Cette information judiciaire, annoncée par le journal lui-même, dans son édition datée du jeudi 19 août, fait suite à la publication par *Enbata*, le 25 mars 1976, d'une interview de responsables du mouvement autonomiste basque *ETA militaire*, accompagnée d'un communiqué de cette organisation revendiquant l'exécution de plusieurs indicateurs. Le journal précise que son directeur, M. Jean Abeberry, a été entendu comme témoin le 10 août dernier, par les enquêteurs de la police judiciaire.

Le journal *Enbata* avait interrompu sa parution pendant un an après la dissolution par le conseil des ministres, le 30 janvier 1974, du mouvement autonomiste Enbata, dont il était l'organe.

LES DISPARITIONS DE GRENOBLE

Les enquêteurs restent déroutés par le comportement des « brigades rouges »

De notre correspondant régional

Lyon. — Une lettre semblant émaner du « groupe 666 » des mystérieuses « brigades rouges », qui ont revendiqué trois enlèvements à Grenoble en juin et juillet, est parvenue à l'hebdomadaire *le Meilleur* (nos dernières éditions). Le directeur de la publication, M. Alain Ayache, en a personnellement avisé par téléphone, jeudi 19 août, le commissaire principal Tocheport, chef de la sûreté grenobloise, chargé, avec la police judiciaire de Lyon, d'enquêter sur les disparitions de Mme Muriel Trabelsi, de M. Christian Leroy et de Mlle Olga Moïssenko. Toutefois, seul une comparaison minutieuse du texte envoyé à M. Ayache avec les nombreux messages calligraphiés en majuscules d'imprimerie adressés à différentes personnalités grenobloises permettra de dire si l'on est bien en présence du même auteur ou s'il faut voir dans la sinistre missive l'œuvre d'un nouveau détraqué.

Cette lettre ne saurait apporter de grands bouleversements dans l'enquête. Depuis deux mois — c'est le 18 juin, en effet, qu'a été constatée la double disparition de Mme Muriel Trabelsi et de M. Christian Leroy — et depuis un mois bientôt — c'est le 24 juillet que Mlle Olga Moïssenko a été enlevée sous les yeux de son fiancé, — il faut bien admettre que le ou les responsables de ces événements hors série conservent l'avantage sur ceux — policiers et magistrats — qui tentent de percer l'énigme. Plus les jours passent, plus les questions affluent. Une seule certitude apparaît aujourd'hui : aucune hypothèse — et toutes doivent être retenues dans cette affaire où les mobiles n'apparaissent pas clairement — ne peut dissiper l'inquiétude des parents et amis des disparus. Pour eux, l'espoir reste suspendu à cette voix anonyme — toujours la même, — qui fixe des rendez-vous qui ne sont pas honorés, à ces messages dispersés dans la nature ou remis aux services postaux, renouvelant des exigences exorbitantes menaçant sans cesse.

Que peuvent faire les enquêteurs face à une pareille situation, où le doute, qui forme la trame de cette histoire, bénéficie à celui ou à ceux qui le font planer ? Bien sûr, le plus petit renseignement est aussitôt exploité.

Ainsi encore, le campus universitaire de Saint-Martin-d'Hères a-t-il été passé au peigne fin : une semaine de perquisitions, avec parfois soixante policiers. Dans l'esprit de certains enquêteurs, l'idée d'une « vengeance » menée par certains marginaux, dont la présence avait été décelée au moment des grèves des universités, en mai dernier, avait quelque crédit. Les affrontements assez sérieux avec les forces de l'ordre, l'arrestation et la condamnation à des peines d'emprisonnement, en partie fermes, de quatre des manifestants, renforçaient même cette thèse pour ses partisans.

« *Attendre, tout en étant prêt à agir* ». Telle est, semble-t-il, l'attitude à laquelle sont contraints les enquêteurs. Ce week-end apportera-t-il des éléments nouveaux ? Ceux que séduisent les rapprochements de dates ne manqueront pas d'observer que l'on se trouve dans une période entre le 18, jour de la double disparition, et le 24, jour de l'enlèvement.

BERNARD ELIE.

L'enquête sur le cambriolage de l'île Saint-Louis démarre lentement

L'enquête sur le cambriolage de la Société générale, 26, rue Saint-Louis-en-l'Ile, démarre lentement. Les policiers contrôlent et vérifient tous les éléments en leur possession. Ils tentent notamment de déterminer l'origine du matériel récupéré dans les égoûts et d'établir s'il y a des points de comparaison entre ce cambriolage et celui de Nice.

La Société générale est assurée contre le vol par deux séries de contrats avec un groupe de plusieurs compagnies, dont le chef de file est la Mutuelle générale française. Une police concerne les biens propres de la banque. L'autre — destinée à couvrir les biens des particuliers — a un plafond d'indemnisation de 10 millions de francs. Au-delà de cette somme, la banque doit rembourser sur ses propres deniers les dommages subis par ses clients.

Il n'est d'ailleurs pas sûr que le vol commis dans l'île Saint-Louis mette en cause des sommes supérieures à celles prévues par le contrat d'assurance. De toute façon, on indique à la Société générale que celle-ci « *tiendra intégralement ses engagements* ». Dans le cas où la banque aurait à puiser dans ses propres caisses, les sommes ainsi déboursées représenteraient une « perte sèche », que les établissements bancaires portent habituellement à la rubrique « *pertes exceptionnelles* » de leurs comptes de pertes et profits et au poste « *pertes d'exploitation* » de leurs bilans.

Le contrat d'assurance était en cours de renégociation depuis le cambriolage de Nice du 20 juillet : le risque couvert a en effet changé d'ampleur avec l'arrivée de méthodes perfectionnées d'effraction. Le mois de préavis pour la dénonciation de l'ancien contrat courant jusqu'au 28 août, les dommages causés par le cambriolage de l'île Saint-Louis seront donc indemnisés selon les modalités prévues auparavant.

Un autre partenaire entre en lice avec l'agence chargée de la surveillance des locaux, qui vient de reconnaître sa responsabilité (*le Monde* du 20 août), dans l'affaire de l'île Saint-Louis. L'A.C.D.S. (Agence centrale de service) et sa compagnie d'assurance pourraient être mises en cause.

En ce qui concerne les dix licenciements annoncés par l'A.C.D.S. (*le Monde* du 20 août), la direction annonce qu'elle a reconsidéré les sanctions et que les dix employés ne recevraient finalement qu'un avertissement. « *Nous sommes allés trop loin*, déclare M. Charles Lebrun, directeur régional de l'agence de sécurité et de gardiennage. *Il faut respecter le personnel. Il faut être sévère mais social. La Société générale nous ayant gardé toute sa confiance, nous avons modifié les sanctions. Le coup de feu passé, nous avons changé les choses.* » M. Lebrun précise tout de même que cet avertissement a « *valeur de licenciement* » et que, au cas où une autre « erreur » serait commise, ces dix personnes seraient immédiatement « remerciées ». « *Un double a été envoyé à l'inspection du travail* », conclut M. Lebrun.

● *L'accident d'autorail de Gignac : un chef d'équipe de la S.N.C.F. écroué.* — Après la mort, le lundi 16 août, de deux employés de la S.N.C.F., écrasés par l'autorail Limoges-Toulouse, près de Gignac, dans le Lot (*le Monde* du 18 août), Mme Catherine Coussy, juge d'instruction à Cahors, a fait écrouer, le mardi 17 août, le chef d'équipe qui dirigeait les travaux lorsque l'accident survint, M. Ernest Rivière, quarante ans, sous l'inculpation d'homicide involontaire.

Roland Agret annonce des révélations sur les crimes pour lesquels il a été condamné

L'avocat de Roland Agret, Me Marie-Christine Etelin, du barreau de Toulouse, a annoncé jeudi 19 août à Marseille — où son client est incarcéré — qu'il avait l'intention de faire aux magistrats chargés du complément d'enquête sur le double meurtre commis le 10 novembre 1970 à Orthoux, près de Nîmes (Gard), des révélations sur les conditions matérielles et les raisons de la mort d'André Borrel et de Jean Moreno. Les corps d'André Borrel, garagiste à Nîmes, employeur de Roland Agret, et de son ouvrier Jean Moreno avaient été découverts criblés de balles au pont de Crieulon.

Roland Agret, après une longue grève de la faim au printemps dernier, est toujours détenu dans une chambre de l'hôpital Salvator à Marseille, où il n'accepte d'absorber que des vitamines et des reconstituants. Son état de santé est précaire et il souffre notamment de troubles cardiaques, a déclaré Me Etelin.

« *Dans ces conditions*, précise son avocat, *Roland Agret m'a demandé d'écrire aux magistrats chargés du complément d'enquête afin qu'ils viennent l'entendre de toute urgence. Il leur révélera les raisons de la mort de Borrel et les conditions matérielles du crime.* » Me Etelin ajoute : « *Je suis en mesure de dire que les causes de ce crime sont liées à des opérations financières crapuleuses auxquelles se livrait Borrel, pour le compte d'individus disposant d'un statut politique et social important dont les noms seraient inscrits sur des listes.* » L'avocat signale, d'autre part, « *que de hautes autorités politiques et judiciaires sont d'ores et déjà informées, et que s'il arrivait un quelconque malheur à Roland Agret ou à qui que ce soit de son entourage, la vérité serait connue de tous évidence* ».

Me Etelin annonce qu'une conférence de presse sera organisée à Paris au cours de laquelle ces révélations seront rendues publiques. L'avocat ajoute enfin que si Roland Agret « *se décide à parler aujourd'hui, c'est parce qu'il n'a plus espoir de voir reconnaître son innocence sans cela, même s'il regrette d'avoir à remuer tant de boue* ».

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)			
90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
165 F	310 F	455 F	600 F
ETRANGER par messageries			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG-PAYS-BAS - SUISSE			
115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE			
125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

En Suède

DÉCOUVERTE D'UN AVION DISPARU EN 1942

Stockholm (Reuter). — Un bimoteur canadien Hampden de la deuxième guerre mondiale vient d'être retrouvé, avec trois squelettes à son bord, près de Kvittjok, au nord de la Suède. L'appareil faisait partie d'une escadrille qui, de la base britannique du Sumburgh, dans les Shetland, était partie en 1942 pour Mourmansk (U.R.S.S.). Six des appareils avaient disparu pendant le vol. Cinq parachutes se trouvaient également dans le Hampden.

Des paysans interrogés par des représentants du ministère suédois de la défense à Kvittjok ont déclaré se rappeler avoir vu, après l'écrasement de l'avion, deux aviateurs entrer en chancelant dans le village.

Au Pakistan

PLUSIEURS CENTAINES DE PERSONNES SONT VICTIMES DES INONDATIONS

Après les pluies torrentielles qui ont affecté durant les quinze derniers jours les provinces pakistanaises du Pendjab, du Sind et du Cachemire, de très graves inondations ont provoqué dans ces régions la mort de plusieurs centaines de personnes. De nombreuses routes sont coupées, ce qui complique encore la tâche des équipes de secours et des cinq mille hommes de troupe envoyés en renfort dans ces régions.

Plusieurs centaines de milliers de personnes se trouvent actuellement sans abri. — (*A.P., Reuter.*)

FAITS DIVERS

UN HOMME DISPARAIT

Le 12 août, à 16 heures, M. François Raynal, vingt-six ans, interne à l'hôpital de Cognac (Charente), quitte son travail et monte dans son Autobianchi. Il a annoncé à ses amis son intention de se rendre à Toulouse pour rencontrer le professeur dirigeant la thèse qu'il prépare sur « le scellement des prothèses de la hanche et la pression intramédullaire ». Il prévoit de rentrer à l'hôpital le lendemain à 9 heures pour reprendre son service. Le 13 août, M. Raynal ne reparaît pas, et personne ne le reverra. Quelques heures plus tôt, les gendarmes avaient retrouvé sa voiture accidentée, phares allumés, moteur tournant au ralenti et la portière du côté conducteur ouverte, sur la route nationale 113, sous le pont de Nicole (Lot-et-Garonne). Les battues organisées aussitôt dans toute la région ne donnent aucun résultat.

Huit jours plus tard, le jeune médecin demeure introuvable, et ni sa famille, dans le Lot-et-Garonne, ni ses camarades de l'hôpital de Cognac, ni les gendarmes et la brigade des recherches d'Agen ne peuvent expliquer sa disparition. L'universitaire toulousain chez qui il affirmait se rendre ne l'a pas vu. Aucun indice n'a été découvert dans l'appartement que M. Raynal sous-louait à Toulouse, rue Velane.

Arrivé à l'hôpital de Cognac le 1er octobre 1975, François Raynal était très apprécié de ses confrères et de ses supérieurs. Il se montrait passionné par son métier. Logeant dans une chambre de l'hôpital, il était le plus disponible de tous les internes. Au service de gériatrie, où il avait d'abord été affecté, il ne se contentait pas de soigner physiquement les malades, mais il leur apportait aussi le réconfort moral. Passé ensuite au service de médecine infantile, il y était très apprécié. Ses qualités professionnelles et humaines lui avaient valu d'être élu, le 10 août dernier, président des internes de l'hôpital.

Hors de son métier, M. Raynal était passionné par le rugby et fréquentait le tennis-club de Jarnac. Il était également fiancé à une jeune fille de sa région natale.

Qu'a-t-il pu arriver à cet homme si tranquille, au cours de la nuit du 12 au 13 août ? Les enquêteurs formulent trois hypothèses, dont aucune n'est étayée par la moindre indice :

— Une agression au cours de laquelle on lui aurait volé sa voiture ; mais les battues auraient certainement permis de retrouver des traces de la victime ;

— Un choc, peut-être subi lors de l'accident de Nicole, qui aurait rendu M. Raynal amnésique ; par la suite, il se serait égaré dans cette région tourmentée ; mais, là encore, on aurait déjà dû retrouver au moins des éléments matériels marquant sa présence ;

— Une fugue consécutive à une quelconque action que M. Raynal ne voudrait pas s'entendre reprocher ; mais il faudrait alors supposer que le jeune médecin menait une double vie et qu'il avait remarquablement réussi à dissimuler à son entourage l'autre aspect de son personnage.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

en montagne

TOUT EN GRIMPANT...

LES montagnes — comme les mers, les rivières, les forêts, les déserts — sont nos terrains de jeux. En bas, au pied de la paroi, deux hommes mille fois minuscules, tout en haut, le sommet. Mais lorsque nous aurons atteint le sommet, qu'on ne se méprenne pas : dans nos escalades faciles ou difficiles, il ne s'agit pas de « victoire sur un sommet ».

Peut-être pourrait-on parler de victoire sur soi-même ? C'est un bien grand mot aussi. Je pense que c'est plus simple et plus direct que cela : la naissance nous a donné un corps, des muscles, un cœur, une âme ; elle nous a apporté aussi, qu'on le veuille ou non, des ardeurs, des élans. Les montagnes — mais il n'y a pas qu'elles — sont des terrains où l'on peut utiliser ce que « gratuitement » la nature nous a donné de meilleur. Car il existe bien au fond de nous-même le désir, le besoin et le plaisir de jouer et de respirer, c'est-à-dire de courir, de sauter, de nager, de grimper...

Jouer ici ne veut en aucun cas dire jouer avec sa vie ou « vivre dangereusement ». Loin de moi évidemment l'idée de suivre la célèbre formule : « Bâtissez votre maison sur le Vésuve. » Il importe une nouvelle fois de bien faire la différence entre la notion et l'amour de la difficulté, qui est saine et virile, et la notion et (éventuellement) l'amour du danger, qui est facile, stupide et morbide.

Remonter une pente avalancheuse, traverser un couloir sous des chutes de pierres, n'est pas difficile mais dangereux ; la pesanteur existe pour toute chose, y compris les rochers et les merveilleux cristaux de neige, et il est bête ou enfantin de parler de « montagne qui tue » ou de « l'Alpe homicide », formules qui ont d'autant plus la vie dure qu'elles sont fausses. Ce qui est important pour un grimpeur c'est de connaître et d'accepter ces limites, lesquelles peuvent constamment varier.

* * *

Inversement, il y a également un autre mot bien à la mode de nos jours et qui est tellement triste, négatif, misérable : la sécurité. On est à l'époque des assurances en tous genres avec, bien dissimulée, une pointe de lâcheté. Est-ce cela la vie ? Ou encore l'existence ? L'homme peut être courageux et en même temps connaître un certain bonheur si on lui en donne l'occasion.

Il y avait un temps où l'on rêvait de vacances et de voyages. Or, depuis des années, le corollaire du mot « loisirs » est « organisation ». Ainsi, même si elles durent un mois, les vacances sont courtes. A ce point de vue, l'alpiniste a de la chance : une ascension ce n'est pas seulement un sommet que l'on gravit en quelques heures durant l'été, c'est d'abord des hivers entiers durant lesquels on déplie des cartes, on lit et on relit des livres : récits et notes techniques.

A bien des points de vue, une ascension c'est un espace à traverser. On rêve. Rêver, attendre, c'est déjà être en marche. C'est aussi une façon de retrouver la liberté. D'attendre ses ailes. Quand je pense que l'on a eu des velléités de vouloir réglementer l'alpinisme !

* * *

Une ascension c'est une fête. Il y a le paysage qui est là, mais c'est le grimpeur qui l'installe, l'ordonne en allant vers lui : départ sous les étoiles, naissance d'un jour, montée de la lumière, deux hommes qui par leur venue en ce lieu désert de glace et de roc leur donnent une autre vie, une nouvelle raison d'être là.

Le sommet n'est qu'une étape entre la dure montée et la dure descente car il faut revenir, c'est dans les règles du jeu. Maintenant, en cas d'accident (1), il y a l'hélicoptère, et les pilotes — j'ai eu l'occasion de le constater — ont acquis une connaissance et une pratique absolument extraordinaires. On peut dire sans exagération qu'ils sont capables d'aller vous chercher n'importe où. Mais les grimpeurs (et même les marcheurs-promeneurs) le savent, ce qui a faussé les règles du jeu car une ascension c'est aussi un engagement.

Enfin, il faut revenir dans Chamonix, qui, au milieu de son béton, n'a plus guère que quelques petites places garnies de fleurettes bien alignées dignes des monuments aux morts de sous-préfecture.

Pour ma part, j'ai la chance d'habiter au Massous-d'En-Haut. Pour arriver chez moi, tout à coup, surprise chaque fois merveilleusement renouvelée, je dois traverser un grand espace vert : de beaux champs sans immeubles, sans tours, sans coupoles, c'est un peu déjà de l'altitude qui arrive jusque-là : je suis à l'aplomb de la coulée du Brévent. Je continue ma route en me disant : heureusement qu'existent les avalanches ; dommage qu'il n'y en ait pas plus.

GASTON RÉBUFFAT.

(1) A propos d'accident, chaque été on prédit une augmentation de leur nombre. Or, à ce jour, il n'en est rien : en 1975, 41 morts ; en 1976, jusqu'au 19 août, 19 morts (2 en hiver, 9 en juin, 8 en juillet, 0 en août).

LES VOYAGEURS LES PLUS BLASÉS SONT FASCINÉS PAR

HAITI

plages désertes, vaudou, peinture naïve, langueur de vivre des Caraïbes.

DÉPARTS INDIVIDUELS 4 FOIS PAR SEMAINE

10 JOURS TOUT COMPRIS Combiné Haïti-Bahamas 2990 F

Nom
Adresse
Tél.

Téléphonez, écrivez, demandez notre brochure à votre agence, ou à

COMITOUR

181, rue St-Honoré - 75001 PARIS - Tél. : 260.38.55.

Un déjeuner d'affaires pas comme les autres. Une idée neuve pour un dîner d'amis...

LA MAISON DU VALAIS

20, RUE ROYALE PARIS 8e

260 22 72 et 23 75

Pour STATION COURCHEVEL 1900

HOTEL ** NN 70 ch. rech. d'urg.

DIRECTEUR

CONFIRMÉ

Sérieuses références exigées.

Adr. C.V. sous N° 7.980 à :

31, Bld BONNE NOUVELLE 75002 PARIS

1 700 « LIBÉRISTES » EN FRANCE

De vallée en vallée à bord d'un cerf-volant

« *DANS les avions modernes, nous pilotons comme des fonctionnaires,* déclare M. Bernard Mazeaud, commandant de bord à Air France. *J'ai redécouvert l'art de voler en devenant libériste.* » « Libériste », c'est-à-dire pratiquant de l'aile volante, ce nouveau sport auquel s'adonnent trente-cinq mille Américains, et qui compte déjà mille sept cents adeptes en France.

Avec leurs ailes de 17 à 23 mètres carrés, les libéristes s'élancent depuis la Croix de Chamrousse (2 253 mètres d'altitude), volent au-dessus des villages, recherchent les courants ascendants puis déportent leur corps légèrement sur l'un des côtés du cerf-volant pour entamer un virage avant de se poser avec précision dans un champ de Saint-Martin-d'Uriage (altitude 600 mètres). Ce vol de 10 kilomètres a duré 32 minutes. Eric Martin, un Parisien de vingt-trois ans qui pratique ce sport depuis quatre mois, déclare avec enthousiasme : « *Par moments, je me demandais si j'allais redescendre. Après 20 minutes de vol, j'étais à la même hauteur que lors de mon départ ; mais, finalement, on dirige l'aile où l'on veut, sauf à de courts moments en franchissant des turbulences.* »

L'aile, ce planeur ultra-léger, n'est qu'une version améliorée de ces appareils incroyables qui remontent à la naissance de l'aviation. Elle ne fait appel ni à la propulsion mécanique ni à aucun moyen de traction extérieure. L'appareil comprend quatre parties essentielles : la voile, la charpente métallique, composée de quatre tubes formant l'armature de l'aile et assurant la rigidité de l'ensemble, le haubanage et le harnais, qui maintiennent le pilote aux positions assises ou couchées.

Ce nouvel engin, mis au point il y a quelques années, est encore considéré par beaucoup comme dangereux. En France, depuis le 1er janvier 1976, sept libéristes se sont tués, quatre-vingt-un se sont blessés plus ou moins grièvement. Aux Etats-Unis, le nombre des accidents mortels s'est élevé à deux cent douze pour l'année 1975. « *Nous avons des connaissances très limitées sur les différents domaines de la voilure souple,* déclare le président pour l'Isère de la Fédération française de voile libre (F.F.V.L.), M. Patrick Poulet, *la construction des ailes volantes est assez empirique.* » Pourtant, lors des accidents, jamais le matériel n'a été mis en question. Tous sont le résultat d'erreurs de pilotage ou de méconnaissance des lois de l'aérologie et de l'aérodynamique.

« *L'air,* déclare un moniteur, *est un élément naturel avec lequel on peut jouer si on accepte d'apprendre à bien le connaître. En voulant ignorer ses comportements et ses lois on s'expose à des dangers mortels.* »

Pour éviter « *que n'importe qui ne vende n'importe quoi* », le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, la direction générale à l'aviation civile et la délégation à la recherche scientifique et technique ont demandé à l'ONERA (Office national d'étude et de recherches aérospatiales) de procéder à une étude de sécurité des ailes volantes. Un programme de recherches en soufflerie est en cours à Meudon.

De son côté, la F.F.V.L., créée en décembre 1974, a institué le 14 juillet 1976 un brevet de vol libre. Il est désormais nécessaire d'obtenir ce diplôme pour voler sous le couvert de la fédération et être assuré. D'autre part, les cent deux moniteurs de la F.F.V.L. sont seuls habilités à dispenser l'enseignement de ce sport. « *On ne s'improvise pas pilote du jour au lendemain,* déclare son président, M. Bernard Berthou. *L'époque des pionniers est finie. Nous entrons dans l'ère de la réglementation.* »

Les pouvoirs publics eux aussi « contrôlent » le développement de ce sport. Récemment, M. Robert Hayem, préfet de la Haute-Savoie, a interdit tous les vols au-dessus de la vallée de Chamonix. « *On a frôlé à deux reprises la catastrophe,* déclare M. Hayem. *Les hélicoptères de la gendarmerie en opération de secours dans le massif du Mont-Blanc se sont trouvés face à face avec ces cerfs-volants. On a risqué la collision.* »

Revenant partiellement sur sa décision, le préfet de la Haute-Savoie vient d'autoriser les libéristes à reprendre leurs vols, mais seulement pendant deux heures par jour et entre Planpraz et Chamonix. On s'achemine vers une réglementation très rigoureuse de ce sport qui ne devrait plus pouvoir se pratiquer que dans des couloirs aériens déterminés. Déjà la pratique du vol libre est interdite lorsque la vitesse du vent est supérieure à 10 mètres seconde ou lorsque la visibilité est inférieure à 500 mètres. « *On joue au football sur des stades, on fait du ski sur des pistes, on doit faire du vol libre sur des sites réservés à cet effet* », déclare M. Hayem.

« *Le mythe du vol libérateur, incarné de la légende d'Icare, symbolise l'un des plus vieux rêves de l'humanité ; le désir de s'affranchir des lois de la pesanteur, révélateur sans doute d'une aspiration plus profonde, est une libération totale,* déclare le journaliste de FR 3 spécialiste du vol libre, M. Gérard Moulinet. *Que deviendra ce rêve si nous lui opposons des barrières infranchissables ?* »

« *Le vol libre doit devenir un vol discipliné,* affirment de leur côté les responsables de la F.F.V.L. *Ce n'est pas ce sport qui est dangereux, mais l'homme qui dirige l'appareil.* » De plus en plus les pilotes confirmés prennent des risques pour améliorer la durée des vols et leur finesse (rapport entre la hauteur du point de départ et la distance horizontale parcourue par air calme). Le record mondial de la spécialité est détenu par un Américain avec un vol de vingt-deux heures au-dessus de la falaise de la Hoya, en Californie. Déjà on prépare de nouvelles ailes aux voilures rigides ou semi-rigides qui auront des performances semblables à celles des planeurs. En partant d'une colline de 120 mètres, les Américains ont réussi l'exploit de couvrir plus de 65 kilomètres en vol.

Un nouveau mal vient de frapper le vol libre, la « recordite », dénoncent les pionniers de ce sport, qui soulignent ce qu'il devrait rester : une aventure personnelle, dit Yannis Thomas ; un sport écologue, déclare Bernard Berthou, président de la F.F.V.L. (« *Nous ne consommons pas d'énergie, nous ne faisons pas de bruit* ») ; une activité bon marché (une aile coûte entre 3 500 F et 5 000 F). Et c'est pour cette dernière raison que de nombreux pilotes de planeur sont devenus libéristes.

CLAUDE FRANCILLON.

LES CHALETS DE BONNEVAL

Un Huron dans les alpages

FRANCHIR la porte dont le linteau bas oblige à courber la tête, l'œil ébloui par la luminosité de l'alpe ne voit d'abord que la fenêtre, un carré minuscule sur lequel se découpent des bougies. Puis, la lumière diffuse révèle la table et les bancs, le réchaud à gaz, les lits superposés, dont les montants s'élèvent jusqu'au plafond, une antique longue-vue, un piolet et un chapelet accrochés au mur de sapin. Grâce aux bûches qui le flanquent, on devine l'âtre dans l'angle le plus obscur. Le plancher grince quand on passe la porte de la seconde chambre, où une fenêtre à peine plus grande éclaire un lit large, mais court, où mousse de la paille.

Le bruissement des torrents et les piaulements des marmottes parviennent étouffés à travers le toit de lauzes, qui, à l'amont, épouse la pente pour éviter le plein-fouet des avalanches. Ils rappellent au vacancier qu'il a élu domicile, en Haute-Maurienne, à 2 300 mètres, au lieu-dit La Fèlche (La Fesse, en patois) ; une de ces croupes herbeuses avant que la montagne plonge vers la vallée de Bonneval-sur-Arc (Savoie) ; un balcon d'où l'on toise à loisir le noir mont Setti et la blanche Clamarella.

On abandonne sa voiture, vaguement impressionné de passer quatre semaines sans électricité, sans le moindre arbre et sans voisin, puisqu'une bonne demi-heure de sentier et 300 mètres d'altitude séparent le dernier hameau habité du chalet blanc. Mais l'alpe est une explosion de vie et de sensations. Pensez ! Il faut qu'en cinq mois elle s'arrache à l'assoupissement de la neige de mai, qu'elle croisse et se reproduise sous un soleil brutal avant d'accueillir, toutes graines semées, les premiers flocons de septembre. Le citadin est stupéfait de la profusion et de l'éclat de fleurs inconnues dans les plaines. Comment se nomment ces étoiles pourpres, ces trompettes violettes et ces pâquerettes mauves ? On n'en finit pas de feuilleter l'alpage, gazon ras ou herbe souple. Voici la joubarbe étoilée, la gentiane de nuit, un buisson de rhododendrons ; ici, une touffe d'œillets de Dieu et les bulles d'or des trolles ; là, le duvet de l'edelweiss et les griffes bleues de la centaurée. Au ras des pétales, on écoute le langage des plantes qui racontent l'eau, la tourbe ou le calcaire de leurs racines.

On apprend les bêtes, aussi. Au premier abord, la montagne est vide, hormis une mésange qui fait de l'équilibre sur une graminée. La jumelle fouille les barres rocheuses. Tiens ! une tache claire sur une vire. C'est un chamois, une femelle aux cornes un peu écartées. Elle se lève et monte en broutant vers une arête d'où elle contemple la vallée dans l'altière posture bien connue des amateurs de cartes postales.

A 100 mètres du chalet, une famille de marmottes prend un bain de soleil sur un rocher. Trois petites boules grises font des galipettes pendant que la mère veille, debout, les pattes sur le ventre. Un cri perçant signale le danger éventuel. Si l'intrus appartient à la gent ailée — on ne sait jamais avec l'aigle, — tout le monde abandonne le pont. S'il s'agit de vulgaires randonneurs, la tribu se camoufle dans les herbes, pour la forme.

Compagnons de fourche

Surtout, on redécouvre les éléments dont la vie citadine a fait oublier le prix. L'eau : elle n'est pas donnée, là-haut. Mille torrents sillonnent les pentes, mais les montagnards savent ce qu'il leur en coûte de peine pour les forcer à irriguer le pâturage et à alimenter la fontaine-évier-salle de bains qui murmure auprès de chaque chalet. Le vent : il souffle en permanence, apportant le grondement de la cascade, la couette d'un nuage venu de la vallée et, parfois, des gifles de pluie. Le feu : que le genévrier sec brûle bien dans la cheminée ! Sa flamme haute et claire libère les senteurs de cet arbuste griffu qui rampe sur les rochers les plus escarpés et qui est le seul bois de ces hauteurs.

Et puis, il y a les hommes. Car ils n'ont pas tous fui la montagne. Cinq familles montent encore en alpage au mois d'août pour retrouver leurs brebis. Tout Bonneval travaille d'arrache-pied à ramasser l'herbe de l'été. Les cultures se limitent en bas à quelques carrés de pommes de terre. La vache et le mouton règnent en maîtres. En juillet et en août, il faut faucher, sécher, ramasser et engranger le foin. Le village et les champs sont animés par le ballet des faucheuses et des charrettes.

C'est à ce moment que le touriste comprend qu'il est seulement un invité. Ce pré pentu envahi d'herbes folles lui est interdit parce que ses pas saccageraient irrémédiablement les plantes odorantes qui nourriront les bêtes durant l'hiver. Cet appareil de photo est injurieux quand Timothée ahane sous une « trousse », ballot traditionnel de foin. Cette voiture mal garée empêche le déchargement d'une charrette.

Le vacancier sent vite qu'il ne peut rester dans la peau du « congé payé ». Puisque, ici, le tourisme n'a pu assimiler et dépersonnaliser le montagnard, mon Dieu ! autant vaut se laisser assimiler par celui-ci. Les plus chanceux ou les plus curieux donneront un coup de main pour les foins. Ils iront ratisser et charger l'herbe durant tout un après-midi, sous le soleil. Ils rentreront, fourbus, à 18 heures, quelquefois à 20 heures, et s'attableront avec leurs compagnons de fourche. Autour d'une liqueur de serpolet, ils entendront parler de l'aigle qui niche au-dessus de la Recula, des bébés chamois gambadant sous l'ouïlle des Pariotes, des meurtrières plaques à vent neigeuses, de cette montagne que les Bonnevalains connaissent dans ses moindres dangers et dans ses merveilles les plus subtiles.

Les vacanciers s'arrachent les huit ou neuf chalets d'alpage que louent, pendant l'été, les habitants de Bonneval. Certaines locations sont retenues un an à l'avance. Il faut dire que les prix sont peu élevés puisqu'ils oscillent entre 600 et 1 000 francs par mois selon la proximité de la route, le nombre de pièces et le confort

ALAIN FAUJAS.

★ Office du tourisme, 73480 Bonneval-sur-Arc.

Août-Sept : encore quelques places avec des réductions jusqu'à 70 % sur votre billet d'avion

NEW YORK 1590F ATHENES 790F
MEXICO 2300F TUNISIE 730F
BANGKOK 2450F CORSE 550F

Vols Aller-Retour

le point 85

GRATUIT "brochure Voyages Eté 76"

Nom
Rue
Ville

Voyages 85 / COR.LIC. A 891

85 bd saint michel paris 5

tel. 325.10.76, 033.05.80

Tourisme

LES VOSGES SOUTERRAINES

Plombières, la belle endormie

Il est des lieux qui échappent au temps : lieux des combats et des amours « historiques ». D'autres, que le temps semble avoir épargnés et qui suivent à petits pas la course effrénée du progrès. Plombières, petite station thermale des Vosges, endormie dans une étroite vallée de sapins et de chênes, ensevelie sous les frondaisons et les brumes, est de ces derniers. L'histoire ne s'est pas faite ici, mais plus qu'ailleurs, en cet endroit, on a respiré l'air d'une époque.

Napoléon III lui a donné son caractère, le modern style a jeté, par la suite, un peu d'esprit sur un peu trop de lourdeur. Depuis, rien n'a changé. Des bains Stanislas à la maison des Princes, on retrouve la trace d'une époque. Ainsi ces balcons de fer forgé impraticables au cœur de l'hiver, mais qui, fleuris au printemps, permettaient de regarder passer les cortèges. Ainsi ces « Thermes Napoléon », immense bâtisse néo-classique, cette église à la Viollet-le-Duc, construite sur la cassette de l'empereur, ces jardins où des saules romantiques viennent mourir dans des lacs de nymphéas.

En dessous, dans ces endroits infernaux où l'eau jaillit à plus de 80 degrés, Plombières paraît changer moins encore. Depuis l'époque où les Romains détournèrent le lit de l'Augronne pour capter les eaux chaudes qui passaient en son milieu, la vie souterraine des thermes s'écoule immuable dans les vapeurs et l'humidité. En surface, le Second Empire ; sous terre, le territoire de Pluton.

Cette nonchalance fait le charme de la station ; elle risque de lui coûter cher. Elle risquait du moins...

La petite maffia des soigneurs

Aujourd'hui, une société plus dynamique, la Société thermale de Plombières, a succédé à l'ancienne compagnie pour la gestion des eaux thermales. Elle possède déjà les établissements de neuf stations — dont Luxeuil et La Bourboule — et ses méthodes bouleversent les façons paisibles des Plombinois.

La nouvelle Société des thermes à « ralistolé » le Grand Hôtel, remis les bains en état, a engagé 600 millions d'anciens francs de travaux. En trente ans — c'est la durée du nouveau bail concédé par l'Etat — elle doit amortir ses investissements. Le temps presse. Aussi a-t-elle obtenu en deux ans à peine ce que les administrateurs de l'ancienne compagnie n'avaient jamais pu arracher. Les séjours de cure sont désormais pris en charge selon le système du ticket modérateur, du linge a été acheté ; étrangère à la ville, la nouvelle société a pu licencier un personnel nombreux et casser la petite « maffia » des soigneurs qui se faisaient une clientèle particulière.

Les Plombinois, qui jusque-là se mettaient à l'heure moderne sans trop d'empressement, en éprouvent comme un certain vertige. Naguère encore, les hôteliers faisaient en effet de bonnes saisons sans problèmes. Depuis l'avènement du thermalisme social le nombre des curistes ne cessait d'augmenter ; lentement, la ville s'adaptait pour recevoir cette clientèle bien différente sans doute de celle qu'elle avait autrefois connue. Les assurés sociaux prenaient leur quartier de cure là où descendait le roi Farouk. Ainsi la ville ne changeait pas trop vite de visage. Aujourd'hui, les Plombinois, qui voient leurs eaux exploitées par des étrangers à la station, venus de ce monde encore mal connu ici du tourisme industriel et du « management » des foules, ont un peu peur de perdre leur âme dans cette aventure, et certains se prennent à regretter que la ville n'ait pu garder le contrôle de ses sources, dont depuis des siècles elle tire ses richesses et son renom.

CHRISTIAN COLOMBANI.

5 PASSAGERS GRATUITS PAR VOITURE

Pour l'Angleterre prenez l'Hoverlloyd

à partir de **215 F**

Calais-Ramsgate

- jusqu'à 20 vols par jour
- 40 minutes de traversée
- formalités accélérées à l'Hoverport
- autoroute directe jusqu'à Londres

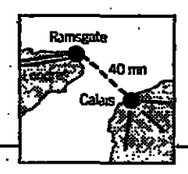

HOVERLLOYD

Brochures, horaires et réservations :
Agence de voyages ou Hoverlloyd
Paris : 723.73.05 - Calais : 34.67.10
Bruxelles : 219.02.25

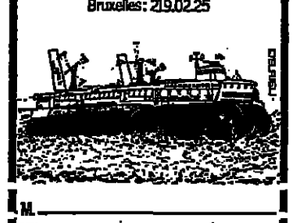

M. _____
Ville _____
Adresse _____
Code postal _____
Désire recevoir gratuitement une brochure HOVERLLOYD.
VM
A retourner à Hoverlloyd
Hoverport International - 62106 Calais

CORRESPONDANCE

« J'arrive pour ma cure... les thermes sont fermés. »

Un lecteur qui, au début du mois d'août, a été pris en charge par la caisse d'assurance-maladie de Grenoble, pour une cure à Cambo-les-Bains, dans les Pyrénées-Atlantiques, station non encore achevée et dont les thermes ne sont pas ouverts, nous fait part de sa mésaventure.

Sur des renseignements donnés par la chaîne thermale du Soleil, 32, avenue de l'Opéra, qui édite un « courrier » périodique, par le *Dauphiné libéré* du 15 février 1976 et enfin par un prospectus sur les eaux de Cambo joint au dépliant fourni par le syndicat d'initiative, j'ai effectué une demande de prise en charge pour cette station qui m'a été accordée par le C.P.A.R. de Grenoble, le 5 mai dernier. J'ai réservé un appartement et versé des arrhes aussitôt. Début août je suis arrivé à Cambo avec ma famille après 1 000 kilomètres de voyage. Mais là, impossibilité de trouver des thermes en activité.

Cependant, la chaîne thermale avec laquelle j'ai été en rapport direct, antérieurement, ne m'a nullement prévenu de la non-ouverture des thermes. Si j'en crois les quelques curistes potentiels rencontrés, leur caisse n'a pas été davantage prévenue que la mienne...

Dans le courant du mois de juillet plusieurs prises en charge ont été accordées pour des cures à Cambo. Ainsi, une quinzaine de curistes se sont fait prendre au piège en trouvant les portes de l'établissement thermal, pour lequel ils étaient « couverts » par la Sécurité sociale, fermées. Cet incident est d'autant plus étonnant que, pour délivrer de telles prises en charge, il faut obligatoirement vérifier si la station concernée figure sur la liste des stations reconnues par la Sécurité sociale. Cambo-les-Bains ne fait, pour l'instant, l'objet d'aucune autorisation, si ce n'est un agrément provisoire délivré par le ministère de la santé. Il ne peut donc s'agir que d'une négligence du personnel des caisses primaires d'assurance-maladie. Celui-ci aurait été induit en erreur par la publicité de la chaîne thermale du Soleil, qui portait au nombre de ses établissements thermaux en activité celui de Cambo-les-Bains.]

VÉCU Une partie de braconnage

Conformément aux dispositions du décret du 18 septembre 1958 relatif à la police de la pêche fluviale, la pêche des écrevisses autres que les écrevisses américaines est, en règle générale, autorisée du 15 août au 14 septembre dans les cours d'eau de première catégorie (peuplés de truites) et de deuxième catégorie (où dominent les cyprinidés, tels que carpes, tanches ou goujons). La pêche des écrevisses de type dit américain bénéficie de période d'ouverture différentes (mars-avril ou avril-juin, selon les départements). Les préfets ont, d'autre part, la faculté d'étendre les périodes d'interdiction dans les départements où une protection efficace des écrevisses en voie de disparition s'impose. En tout état de cause, la pêche des écrevisses comme toute pêche en rivière est interdite après le coucher du soleil...

Le rendez-vous a lieu à la boucherie où Campèche a fait mettre de côté deux têtes de moutons. Coupées en morceaux et laissées aux mouches d'été depuis plusieurs jours, elles sentent à point. Nous retrouvons là Louis, le gitan, qui remonte de l'Ardèche et qui, sous peu, sera arrêté pour effraction de troncs d'église. Campèche a versé sur les quartiers sanguinolents — nature morte à la Soutine — quelques gouttes de pastis dont le parfum anisé plaît, paraît-il, aux bestioles. Je me charge, pour ma part, de la saucisse sèche et des quelques bouteilles indispensables au rituel de l'attente.

Nous prenons la voiture et filons à travers la cauase avant de plonger au milieu des pins vers une vallée boisée. Pas de vent. La nuit sera chaude et propice. Campèche a choisi le lieu : un chemin privé qui disparaît derrière des châtaigniers et des osiers masquant le ruisseau. Campèche est garde-chasse. Il n'est pas une futaie, un taillis, un nid, qui ne lui soient familiers.

Le stationnement présente toujours un problème délicat ; il est très souvent difficile de ranger le véhicule loin de la route et de le dérober à la vue des gendarmes. Plusieurs recettes ont été mises au point, la plus pittoresque consistant à se faire accompagner d'un jeune couple dont les tendres enlacements, sur le parapet d'un pont, tranquillisent l'attention des pandores.

Nous n'avons pas à utiliser un tel subterfuge. La voiture à peine enfouie sous la frondaison, il faut s'affairer à la lueur de l'ultime pâleur diurne pour démêler les balances et ficeler au fond des petites nacelles la viande séparée en parts égales. L'outillage paré, les comparses s'aventurent le long du ruisseau. A intervalles réguliers, là où une courbe ménage une zone moins courante, eau profonde et lisse, noire déjà, une balance est jetée et le fil solidement amarré à une branche basse. Une papillote de papier signalera plus facilement le point de pose lorsque la nuit sera tombée. Quinze, seize, dix-sept balances. A deux endroits favorables, dans un étranglement du cours d'eau, sous peu de profondeur, Campèche place deux morceaux de charogne à même le fond sableux. On pêchera à la main.

Soyons indulgents

La phase d'appât est à présent terminée. Les braconniers se replient vers un coin de pré qui paraît confortable et sec. On s'étend. Saucisse et vin rouge circulent. Une heure à passer pendant laquelle les petites bêtes vont s'amasser sur les morceaux de viande. Notre œil en éveil suit la trajectoire des phares qui, parfois, balaient la route lointaine. Des gendarmes ? La nuit s'anime et s'ébruite. Frôlements, battements, cris, pialleries se répondent et se cherchent. Campèche cite le nom des bêtes. Ce bavard y va de ses souvenirs de jeunesse et de domestique : les serpents qu'il avait une fois saisis à pleines mains en fouillant ce ruisseau ; ses peurs enfantines dans cette combe ; son premier blaireau...

L'heure a passé. Soyons sérieux. Il est temps de revenir au ruisseau. Dès la première levée, nous savons que la pêche sera bonne. La balance est lourde et bruissante. A la lueur de la lampe électrique et avec diligence, il faut procéder à un tri rapide ; les grosses dans le sac de jute ; les petites sont rendues au courant. A l'autre balance ; puis à la suivante. Marche dans les herbes hautes ; éclairs brefs et discrets de la lampe. Aux deux emplacements sans balance, le faisceau éclaire des bêtes énormes agglutinées sur les appâts. Manches retroussées, il n'y a qu'à les cueillir en évitant les pinces. Une heure durant et en plusieurs passages, les balances seront levées.

La nuit est bien avancée lorsque nous regagnons la voiture. Départ furtif. Cent trente écrevisses dans le sac. A la maison, les femmes s'activent déjà près des lait-tout de cuivre, prêtes à flamber les bêtes qui sauteront dans la tomate et l'armagnac, avant d'être accueillies à grands cris par les convives impatients. Une fête de campagne...

Sans aucune doute, il faut contrôler les ruisseaux. Assurément, il faut protéger l'écrevisse et en réglementer la pêche, et les contrevenants qui, de temps à autre, une fois en passant, s'offrent le plaisir rare et subtil d'une partie de braconnage sont à blâmer sévèrement...

PHILIPPE LAGARD.

Ne passez pas cet été entre
HYERES et le LAVANDOU
sans visiter
La Galinette
(DOMAINE DE VALCROS)
une «terre promise» pour la maison de vos rêves
• Terrains viabilisés • Un placement or... et verdure
• Crédit promoteur personnalisé.

Lotissement la Galinette-Societe Beauval
20, avenue des Iles d'Or
83400 Hyeres
Tel. : (94) 65 35.28

Sur place :
bureau de vente
La Galinette - Domaine de Valcros - 83250 La Londe Les Maures.

Plaisirs de la table

JEU D'ÉTÉ

CE pourrait être un jeu pour les gourmets en vacances : dresser les grandes lignes de leur restaurant idéal !

Voulez-vous que je commence ?

Pour moi, le restaurant idéal aurait, pour cadre intérieur, celui du *Grand Véfour*, avec le toit ouvrant de *Laperre* et la situation (décor extérieur) de *la Tour d'Argent*.

Je lui voudrais un voiturier et une dame de vestiaire ne donnant pas de numéro (comme chez *Maxim's*), c'est-à-dire physionomiste en diable. J'aimerais que le client solitaire y soit reçu aussi aimablement qu'un autre, que l'on y soit à l'aise et que ce « monsieur seul » puisse lire à table sans avoir à se contorsionner. L'accueil, enfin, de Micheline Coat au *La Boétie*.

J'exige des « assiettes-plats » comme chez les Dépée (*Auberge des Templiers*) et maintenant dans beaucoup d'endroits (mais aux Templiers elles sont de porcelaine de Glen et fort belles !) et un service invisible (ou presque) et présent, attentif et aimable, comme chez *Lasserre*.

Et une carte élégante comme celle de Claude Terrail.

Bien ! Maintenant je voudrais que le pain (plus exactement les trois pains, le bis pour aller avec les huîtres, le saumon fumé, le caviar — car le pain de mie est une absurdité, — le pain ordinaire pour le reste du repas, et le pain spécial — aux noix, au raisin, etc., — pour les fromages !) soit fait « maison » comme à l'*Archestrate*.

Que le menu précise — cela va sans dire, mais mieux encore en l'imprimant — que toute conserve ou surgelé est exclu de la carte, de même que les produits d'élevage (truite, caille hors saison, etc.).

Que les fruits de mer sortent des viviers (comme au *Dodin-Bouffant*), que les fromages soient tous fermiers (comme au *Bistro d'Hubert*) et que les yaourts soient préparés sur glace avec du lait entier non pasteurisé.

Bien entendu le beurre devra lui aussi être non pasteurisé, les salades faites à l'huile d'olive de première pression à froid, les moutardes nombreuses (de *Paul Corcellet*), les golden bannies. Et encore les tartares préparés comme à *la Closerie des Lilas*, les pâtisseries « maison » comme à *la Marée*, les entremets nés d'une main de femme comme au *Monde des Chimères*. S'il y a des omelettes, des saint-jacques, des soufflés à la carte, que l'on m'épargne (à moins d'une préparation très personnelle du cuisinier) des qualificatifs de banalité, et que l'on indique « comme vous les voulez ». Il me suffit de lire « soufflé au Grand-Marnier » sur un menu pour grincer des dents. Il est si facile de le proposer à la liqueur ou à l'eau-de-vie choisie par le client selon l'inspiration du moment ! Les sorbets et glaces également préparés « maison ».

Enfin cette carte devrait proposer, outre les plats du quotidien, toujours au moins deux plats originaux de création (comme au *Bristol*), deux plats « canailles » (de la blanquette au miroton, du hareng moutarde à la raie vinaigrette) et deux plats « régionalistes » (allant jusqu'au régionalisme étranger, bien entendu !).

La carte des vins devrait être uniquement de vins de propriétaires, avec indication d'origine. Le ou les sommeliers (mais en existe-t-il encore beaucoup ?) devraient savoir en parler avec intelligence. Et enfin proposer quelques vins de pays en carafe, que l'on servirait automatiquement frais.

Le café (de bonne qualité, avec au besoin le choix de plusieurs mélanges comme chez Alain Chapel, *la Mère Charles* de Mionnay) sera fait « à la chaussette », comme disait ma grand-mère, je veux dire en cafetière de terre, coulant lentement durant le repas (on le commanderait avec le menu, comme autrefois chez Christiane Coston — hélas disparue — au *Chapon fin* du cours de Vincennes), et l'on servirait, en même temps, comme chez *Denis*, des truffes au chocolat faites « maison », et fraîches du matin.

Bien entendu les enfants ne seraient pas acceptés et la cigarette serait exclue jusqu'au café. Une cave à cigares — avec de grands crus de Davidoff (Genève) ou de Zahia (Bruxelles) — serait présentée en fin de repas.

Ah ! un détail, je voudrais que l'on acceptât les hommes élégants sans cravate, voir en manches de chemise, quand il fait très chaud (cela peut être plus gracieux que tel ou tel endimanché !). Mais du reste il fait toujours trop chaud dans les restaurants. Dans ma maison idéale, la température serait de 20 degrés maximum.

Voilà ! A vous de jouer. Ce sera, avec le récit de vos étapes d'été, votre devoir de vacances pour cette année, si vous le voulez bien.

LA REYNIÈRE.

Rive gauche

restaurant QUASIMODO 033-63-60
42, quai d'Orléans 75004 Paris
fermé les dimanche et lundi
ouvert en juillet et août

LES TROIS TOURS
Le nouveau relais des gourmets dans un cadre étonnant
TOUR MAINE-MONTPARNASSE
33, Rue de l'ARRIVÉE XV.ESME PR.

T'SARE VITCH
8, r. des Col.-Renard - 754-72-99
DINERS-SPECT. à partir de 20 h 30
V. POLIAKOFF - Djan TATLAN
CRISTINA - Kostia KOTLAROW
Kafia d'ALBIEZE - G. BORODO
J. MALVAULT et ses tzig. - P. SANDOR

Rive droite

Lady L
Déjeuners d'affaires Dîners Parfaits
"MOUSSE SOUS RAIFFAIE, CUISSE SIMPLE et FRAISINE"
(Crudo et Lallier)
Le Soir : Orchestre avec CHRISTIAN DORNANDEU et MICHEL SILVA
4, rue Balzac (8e)
Réservation : 225.21.95 et 92.99

1926 • 1976
CHEZ GEORGES
dans un cadre rajeuni
SES PLATS DU JOUR, SON PETIT SALÉ
SON GIGOT et SES PIECES TRANCHEES DEVANT VOUS
273, bd PEREIRE - ETO. 31.00
PORTE MAILLOT

Julien
OUVERT EN AOUT
16, rue du Fg-Saint-Denis Paris 10e
Réservation 770.12.06
T.l.j. jusqu'à 1 h. 30. fermé le dim

TERMINUS NORD
824.48.72
OUVERT EN AOUT
23, rue de Dunkerque
face Gare du Nord
tous les jours

LE LOUIS XIV
8, Boulevard SAINT DENIS (10e)
BAR-RESTAURANT-ROTISSERIE DE TRADITION
DU NOUVEAU :
on sert jusqu'à 1 h. du matin
PARKING ASSURE
ARRIVAGES DIRECT :
Huîtres-Coquillages-Poissons-Crustacés
Gibiers en saison
Retenir sa table : 208.56.58 & 200.19.90
Fermé LUNDI et MARDI

Une Nouveauté...
LA BOULANGERIE
199, rue St-Honoré (1er)
Au premier étage
RESTAURANT SEMI GRANDE CARTE
Déjeuners et Dîners
Au sous-sol
DINER SPECTACLE
MENU 110 F vin et service compris
Claude AVRENS, illusionniste
André CHESTOPALOFF, chanteur russe
Sylvie VERNNES, chanteuse compositeur
Le QUATUOR JAZZ Raphaël FAYS
260-60-57

هكذا من الأصل

ENTRE LES CARTES

La fin d'un faux palace

La fin du « Claridge » a fait écrire bien des sottises. Et d'abord que c'était la disparition d'un des derniers palaces parisiens.

Or il y avait longtemps que le « Claridge » n'était plus un palace. Ni le Michelin ni le Kléber ne s'y étaient trompés, si quelques anciens fidèles continuaient à y descendre et à le croire !

Il faudrait du reste s'entendre sur le sens du mot. La climatisation n'est pas, à Paris, le nec plus ultra, et jamais les tours-hôtels ne passeront pour des palaces.

On mangeait fort mal au « Claridge », ce qui n'est pas le cas des derniers grands palaces de Paris méritant ce nom, du « Bristol » au « George-V », du « Plaza » au « Ritz ». Et l'environnement des Champs-Elysées n'est pas non plus celui qu'un client de palace est en droit d'attendre. Les boutiques y ont plus l'allure de souks que de vitrines de luxe (comme place Vendôme ou faubourg Saint-Honoré). Et cela aussi compte !

Non, il ne faut pas jeter un pleur sur la disparition du « Claridge ». En tant que palace il était mort depuis des lustres et lui seul ne le savait pas !

L. R.

Un cuisinier qui s'affiche

J'aime qu'un cuisinier annonce la couleur. Je veux dire affiche son nom pour enseigne, sans fausse modestie comme sans prétention.

Celui-ci, natif de Sète, a été chef ici et là (en dernier lieu au « Bristol de Paris » de Michel Oliver, où l'on mange fort bien et surtout intelligemment). Mais il est aussi cuisinier de bonne race. Et a passé l'âge ingrat où l'on s'affiche « élève de... » pour faire croire que l'on a appris quelque chose.

Donc, en l'ancienne « Barrière de Vaugirard » (abandonnée par Claude Verger, qui se consacre totalement à sa merveilleuse « Barrière de Clichy », un des très grands, culinairement parlant, bistrots de la capitale), Pierre Vedel vient de s'installer à l'enseigne de « Pierre Vedel » (50, rue des Morillons. Tél. : 828-04-37 ; fermé le dimanche et ouvert en août).

Carte courte, intelligente, originale et à prix honnêtes. De la soupe froide au concombre (9 F) aux œufs pochés au beurre rouge (13 F), des sardines fraîches poêlées au vinaigre de Xérès (10 F), à la bourride comme à Bouzigues (23 F), de la fricassée de poissons de mer aux raisins verts (23 F), à la tête de veau (servis avec les légumes du pot (20 F), avec un seul fromage du jour et des desserts comme la soupe de pêches à la menthe, la charlotte de framboises au coulis de fraises (10 F), etc. Et un petit bordeaux à boire frais à 15 F la bouteille. Qui dit mieux ?

L. R.

Maison

Devoirs de vacances

LA période des vacances est propice à l'aménagement de la maison. Un esprit délivré des soucis professionnels et du temps libre devant soi permettent d'élaborer des projets ou de bricoler. C'est alors que la recherche des matériaux adéquats commence.

● *Un sol de pierre naturelle* convient, par sa discrète beauté, à tous les styles. Un jeune artisan tailleur de pierre, installé dans le Cher, propose un dallage dont la composition est faite sur mesure. A partir du plan de la surface à recouvrir (qu'il reproduit au sol de son atelier), Jacques Naffre taille chaque dalle et la façonne à la main.

Ce revêtement naturel, ingélif, convient aussi bien à une terrasse extérieure qu'aux pièces d'habitation. Il est posé par collage ; un plan est remis avec les dalles, qui sont elle-mêmes numérotées. Ce dallage poncé et patiné revient à environ 220 francs le mètre carré.

● *Un parquet-mosaïque*, aisé à poser soi-même sur un sol en ciment ou un ancien parquet, est en bois d'Iroko. Cette essence africaine, originaire de Côte-d'Ivoire, est séchée et travaillée sur place, ce qui lui assure une parfaite stabilité. Ce bois très dur et robuste est d'une coloration moirée, brun clair et foncé, ressemblant au teck.

Le parquet est fait de lamelles assemblées en mosaïque et retenues par un filet ; chaque plaque de parquet est un carré de 48 centimètres de côté qui se colle au sol.

Ce type de parquet est vendu 73 francs en « kit » de sept plaques, ce qui équivaut à 46 francs environ le mètre carré (« Iroko-mosaïque », Acic-Iroko).

● *Les papiers peints* à tout petits motifs permettent de réaliser des jeux d'harmonie de dessins et couleurs. Les Galeries Lafayette proposent, au sixième étage du magasin de l'Opéra, une sélection exclusive des papiers peints Duro, importés de Suède par Les Dominotiers. Une trentaine de dessins (minuscules fleurs à tiges, contours de pétales, fines rayures) existent en plusieurs coloris que le bureau de style des Galeries a coordonnés avec des tissus à dominante marron, bleue ou multicolore (papiers peints, 52 francs le rouleau de 9 m × 0,53 m).

● *La toile cirée unie*, par sa brillance laquée, peut être utilisée pour faire un revêtement mural original dans une entrée, une salle d'eau, un coin cuisine ou une chambre d'enfant. Michèle Caudal, dans sa boutique « Porcelaine », présente une palette d'unis, dont les plus réussis sont le rose, le vert vif, le prune et le gris clair (35 francs le mètre, en 140 cm de large).

● *Un nouvel outil.* — La pose du plafond de papier peint, tissu ou toile cirée, n'est pas chose facile. Un accessoire astucieux vient au secours des poseurs amateurs. Il s'agit d'un manche télescopique calant au plafond une barre transversale sur laquelle glisse le lé à coller. Cet outil en forme de T peut se mettre en oblique pour poursuivre l'encollage sur toute la surface du plafond (« Girafe », 127,60 francs, au B.H.V., rayon peinture).

JANY AUJAME.

★ Jacques Naffre, 3, rue de la Chaussée, 18190 Châteauneuf-sur-Cher.

★ Acic-Iroko, B.P. 15, 95470 Survilliers, indique ses revendeurs.

★ Porcelaine, 22, rue de Verneuil, 75007 Paris. Rouvre, le 23 août.

● *Une nouvelle balance automatique de cuisine* pèse tous les ingrédients de 200 g à 3 kilos, par graduation de 20 g ; son grand cadran circulaire est très lisible. Il est possible d'utiliser la profonde cuvette parallélépipédique (de 120 cl de contenance) faisant partie de l'appareil ou tout autre récipient, le tarage s'effectuant par un bouton. (« Cordon bleu » Terraillon, 83 F. En drogueries, grands magasins, boutiques de ménage.)

Mode

A vos aiguilles

LES nouveautés en fils à tricoter se distinguent par une grande variété de contextures dans les bouclettes, les flammés, les effets rustiques irréguliers, en qualités assez épaisses pour que vous puissiez réaliser un manteau, un grand châle ou un gilet aux grandes aiguilles, dans des délais minima. Si vous préférez composer votre propre palette, les fils classiques, en laine mélangée ou non, s'accordent aux tons des mohairs mousseux. En choisissant trois ou quatre brins, vous reconstituerez les couleurs d'un écossais rare ou d'un tweed rapporté d'outre-Manche.

Parmi les marques, *Bon Pasteur* a fait filer une laine « Quenouille » à l'aspect irrégulier en tons vifs. *Le Chat Botté* a pris des tons de fruits pour de belles mosaïques à dominantes rouge groseille, vert pomme, abricot ou bleu « Ile-de-France ». Les divers fils de courtelle se mêlent aux grosses laines boutonnées ou aux classiques et aux fantaisies des *Trois Suisses*, entre autres. *Georges Picaud*, spécialiste du mohair, diversifie ses effets en chinés à contraster avec des grosses laines tordues et lumineuses unies. Avec « Décoralia », *D.M.C.* vient de créer un nouvel acrylique mat pour le crochet, en trente-cinq coloris.

Si vous cherchez un ouvrage de débutante, sachez que les récentes collections d'hiver des couturiers ont mis en vedette toutes sortes de capuches et de longues écharpes frangées, dont l'exécution vous donnera la maîtrise des aiguilles. Dans le prêt-à-porter de luxe, les jacquards s'annoncent comme le succès de la rentrée. Aussi en avons-nous choisi un modèle en manteau d'origine scandinave, à la limite entre le puzzle et la tapisserie.

NATHALIE MONT-SERVAN.

(Croquis de MARCQ.)

WELCOMME PERNELLE : manteau jacquard (réf. 4425), en laine et 10 % de mohair, à tricoter sur grosses aiguilles n° 6. Sa carrure basse et large, le dessin d'origine scandinave, multicolore, qui le traverse, ainsi que ses grandes manches et son capuchon, résument les tendances de la mode d'hiver.

Le modèle avec les fils et les explications se trouve chez Lydia Morabia, 11, rue de Luynes, 75007 Paris, chez Agatha, 11, rue des Belles-Feuilles, 75016 Paris, et dans les stands de la marque dans les grands magasins.

Pour obtenir les explications, envoyez une enveloppe timbrée à votre adresse au Club du tricot Welcomme Pernelle, 150, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris.

TOURISME
HOTELS RECOMMANDES

Côte d'Azur

VILLEFRANCHE-SUR-MER

Mapotel WELCOME, bord de mer. Télex 470231 - Tél. : (93) 80-70-25.

Mer

LE BRUSC 83140 SIX-FOURS

Hôtel de l'Ile des Embiez **** N.N. Tél. (94) 25-01-31 et 25-02-09. Week-end relax du vendredi soir au dimanche après-midi : 250 F.

Province

BORDEAUX

LE GRAND HOTEL DE BORDEAUX **** N. App. calmes, 49 à 78 F. T.T.C. Centre d'affaires et spectacles. 2, place de la Comédie - BORDEAUX Garage gratuit - Tél. : 52.64.03 à 06.

Allemagne

FRANKFURT

PARKHOTEL 1re classe, centre, près gare centrale « Wiesenhüttenplatz 28 ». Tél. 1949/611/230571 TX 04-12808.

Angleterre

KENSINGTON LONDON

Une situation exceptionnelle près du Metro South Kensington. F. 50, breakfast, taxe inclus. CROMWELL HOTEL, Cromwell Place, London SW7 2LA. Dir. R. Thom - 01-589-8285.

Suisse

AROSA (Grisons)

HOTEL VALSANA, 1re catégorie. Une semaine forfaitaire de ski dès FS 370. Piscine couverte. Télex 74232.

C.H. - 3963 CRANS-MONTANA

Hôtel BEAU-SITE. Tél. 1941-27-41 33 12 Ambiance familiale. Cuisine soignée. Petit bar-lift. Prix modérés. Jardin.

LEYSIN (Alpes Vaudoises)

Climat - Sports - Repos. Forfait par jour dès Fr. S. 32. Piscine, tennis, patinoire artificielle et mini-golf : GRATUIT. Office du Tourisme CH-1854 Leysin. Tél. 1941/25/6 22 44

Cuisine 1
LECLERC OUVERT

Un troisième magasin "Cuisine 1" vient de s'ouvrir au 48, avenue du Général-Leclerc dans le 14e, près de la sortie du métro Mouton-Duvernet. Comme ceux de Rivoli et Rosny 2* il offre, sur 500 m², le 1er panorama complet de la cuisine installée ; tous les genres de meubles de styles, rustique et contemporain, toutes les possibilités d'équipements intérieurs, toutes les solutions de cuisson, conservation, lavage, aération, etc., par appareils intégrés. Présentés en 30 ensembles-modèles, en permanence, en un seul lieu. Avec tous les services qui accompagnent la création et l'installation d'une cuisine qui doit être telle que sa propriétaire a raison de la vouloir, c'est-à-dire unique. A visiter librement comme un "catalogue" réel où tout se voit et se touche puis se choisit "sur pièces" avant que le bureau d'études central "Cuisine 1" n'intervienne.

* 37, rue de Rivoli (4e) entre Hôtel de Ville et Châtelet ; Centre Commercial de Rosny 2 (93).

CALVITIE?

Grâce à la transplantation, il vous est maintenant possible d'avoir de vrais cheveux à nouveau ! ZENOFAST GRAFT est maintenant disponible en France : veuillez envoyer le coupon pour recevoir tous renseignements.

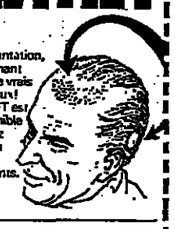

Nom

Adresse

hair international
502, Ecclesall Rd., Sheffield, G.-B.
LM 20-8-76

(PUBLICITÉ)

INDEX DES RESTAURANTS

Spécialités françaises et étrangères

ALSACIENNES

AUX ARMES DE COLMAR, 13, rue du 8-Mai-1945, 208-94-50.
TERMINUS NORD, 23, rue de Dunkerque, 824-48-72. Choucroute spéciale : 12 F.
L'ALSACE AUX HALLES, 18, rue Coquillière (1er), 236-74-24. Ouvert tout l'été.
CHEZ HANSI, 3, place du 18-Juin-1940 (6e), 548-96-42. Ouv. tout l'été.
AUBERGE DE RIQUEWIHR, 12, rue du Fg-Montmartre (9e), 770-82-39. Ouvert tout l'été.

AUVERGNATES

ARTOIS, ISIDORE ROUZEROL, 12, r. d'Artois, 8e. 225-01-10. F/dim. F/du 14 juillet au 1er septembre.

BASQUES

TAVERNE BASQUE, 45, r. Ch.-Midi (6e), 222-51-07. Menu spécial Torro 35 F. Fermé lundi. F/du 5 au 22 août.

BRETONNES

LA COTRIADE, 5, rue de la Lune, 233-57-06. F. sam. et dim. Près des théâtres. On sert jusqu'à 22 h. 30. F/du 1er juillet au 25 août.
CREPERIE BRETONNE, Repas, crêpes et galettes, 14, rue J.-J. Rousseau (1er). 508-50-01.
LES 2 TY COZ vous attendent : Jacqueline, 35, rue St-Georges (9e). TRU. 62-95. Fermé dim. et lundi - Marie-Françoise, 333, rue de Vaugirard (15e). 828-42-89. Arrivages dir. de Bretagne.

FRANÇAISE TRADITIONNELLE

LE VAL-COURCELLE, 207-52-23. Déj. d'aff. Récept. Séminaires dans cadre magnifique. MENU 35 F + carte. A 100 m. station Courcelle près Gif-sur-Yvette. F. dim. soir et lundi soir.
LA MASCADE, 45, r. Héricart, 15e. 577-68-63. Cadre 1925. Menu 62 F t.c.

ILE DE LA RÉUNION

ISLE BOURBON, 18, r. E.-Sue, 285-61-64. Biz carl. Bougaille Réunion Fermé lundi.

LYONNAISES

LA FOUX, 2, r. Clément (6e). Fermé dim., 325-77-66. Alex aux fourneaux. Ouvert en août.

LANDAISES

LA CLEF DES CHAMPS, 251-35-24, 38, rue Croix-des-Petits-Champs. Son palestot de canard. Ouv. t.l.j. Ouvert tout l'été.
LE TROU GASCON, 40, rue Taine (12e). 344-34-26 Direct du terroir.

LORRAINES

LE BOCK LORRAIN, 27, bd Magenta. 208-17-28. Salons de 10 à 120 couverts.

NORMANDES

MANOIR NORMAND, 77, bd Courcelles. CAR. 38-97 P. sam. Langouste rôtie feu de bois. Grillades. RELAIS NORMAND, 32 bis, r. Orsel, 606-02-57. Menu 28 F. serv. compr.

SARLADAISES

LE SARLADAIS, 2, rue de Vienne, 322-29-62. Cassoulet, 30 F. Confit, 30 F. F/du 1er au 31 août.

SAVOYARDES

AU SAVOYARD, 16, rue 4-Vents. 326-20-30. T.l.j. M. Cochet, propr. F/du 9 août au 6 septembre inclus.

TOURANGELLES

PETIT RICHE, 25, rue Le Peletier, 770-95-50. De 6 à 45 couverts. Fermé en août.

COCHONNAILLES

Une magnifique assiette... 13 F à LA COCHONNAILLE, 21, r. Harpe, (5e). 633-95-81 Cadre du 13e siècle.

GRILLADES

LE WESTERN STEAK, 90, rue P.-Charron. Self de très grand standing où vous pouvez inviter votre P.-D.G. Menu à 23,30 F T.C.
LE PENDU, 54, r. de l'Arbre-Sec, 1er T.l.j. 260-92-51. Grillades au feu de bois

VÉGÉTARIENNES

AQUARIUS, 54, rue Sainte-Croix-Bretonnerie, 887-48-71. Menu 15 F. Spéc. carte. F/du 1er au 31 août.

FRUITS DE MER ET POISSONS

CANTEGRILL, 73, av. de Suffren, 734-90-56. Décor marin unique à Paris. F/du 1er au 29 août inclus.
LE MURAT, 1, bd Murat, 288-33-17. Huîtres, Coquill., Poissons, Gibiers.
LES 2 TY COZ vous attendent : Jacqueline, 35, r. St-Georges (9e). TRU. 62-95. Fermé dim. et lundi - Marie-Françoise, 333, rue de Vaugirard (15e). Arrivage direct de Bretagne. Fermé dim. et lundi.
LA MERE MICHEL, 8, r. Beaubourg, 924-59-80. Beurre blanc nantais. F/du 1er août au 6 septembre.
LE PAILLARD, 38, bd des Italiens. 824-49-61. T.l.j. Huîtres et poissons. Ouvert tout l'été.
AUBERGE DU CLOU, 30, av. Trudaine, 878-22-48. Ecrevisses du Curé Fermé 14 août au 1er septembre.
LA ROTONDE, 12, chauss. Muette, 288-20-68. Huît. Coquill. Poiss. Gib.
BOURDIN, 35, bd du Temple, 272-27-94. Patr. J.-M. Nevez, chef cuis. F/du 1er au 24 août.
PETIT NAVIRE, 14, r. Poissy-Saint-Bernard, ODE. 22-82. Patr. en cuis. F/du 6 au 25 septembre.
LA BONNE TABLE, 42, rue Friant, 539-74-21. 12 spéc. F. sam. d. Park. Ouvert en août.
DESSIRIER le spécialiste de l'huître, 9, pl. Peretré, 754-76-14. Coquillages et crustacés. Les préparations de poissons du jour. F/du 31 juillet au 21 août.

ALGÉRIENNES

ALI BABA, 18, rue A.-Chabrières, 533-61-17. Couscous de 15 à 25 F. Fermé en août.

ARMÉNIENNES

LA CAPPADOCE, 3, r. Marivaux-2e, 742-83-65. F. lundi. Chant. musique. Ouvert tout l'été.

BRÉSILIENNES

VIA BRASIL, 10, r. du Départ, 15e. 538-69-01. T.l.j. Déj. d'affaires. Dîners d'ambiance avec orchestre brésilien. Cuisine tropicale, spéc. brésiliennes. Sam et dim., de 12 h. à 15 h. 30, grande Feijoada musicale. Le soir, club-discothèque avec orchestres brésiliens inédits et exclusifs à la « Batida ». Terrasse.

CHINOISES

FLOTOUR, 9, bd du Montparnasse, SEG. 68-15. Cuisine de Shanghai. Ouvert tout l'été.
DELICES DE CHINE, 46, r. Chalon, 12e. T.l.j. 307-85-16. Patron aux fourneaux. Ouvert tout l'été.

DANOISES et SCANDINAVES

COPENHAGUE, 1er étage F/en août. FLORA DANICA SUR JARDIN FLEURI ET OMBRAGE, 142, Ch.-Elysées, ELY, 20-41. Hors-d'œuvre danois. Festival du Saumon. Ouvert en août.

ESPAGNOLES

EL PICADOR, 80, bd Batignolles, 387-23-87. - Jusqu'à 100 couverts. Fermé en août.

INDIENNES

MAHARAJAH, 72, bd St-Germain, (5e), 033-26-07. Menus 25 F. F/mardi. Ouvert tout l'été.

ITALIENNES

GIANFRANCO, 9, rue Racine (6e). Près Théâtre de l'Odéon. 326-54-27.
LE SIMPLON, 1, r. Fg-Montmartre. T.l.j. 824-51-10. Pâtes fraîches. Fermé du 1er au 17 août.

JAPONAISES

OSAKA, 163, r. St-Honoré, 260-66-01 Sunkiyaki, Soushi et Tempura. Ouv. tout l'été.

MAROCAINES

AISSA Fils, 5, r. Sainte-Beuve, 548-07-22. Très fin couscous. Pastilla. F/du 1er août au 1er sept. inclus.

PORTUGAISES

RIBATEJO, 6, r. Planchat, 20e. F. mar. 370-41-03. Dîners Spect. Guit.

SLAVES ET YIDDISH

JO GOLDENBERG, 7, r. d. Rosiers, 4e (accès 12, r. de Rivoli). 887-20-16. T.l.j. soirées music. jusq. 2 h. mat.

TUNISIENNES

LE MALOUF, 9, rue de la Bastille, 272-33-46. Méchoui 21, Couscous 14, Paella 15, Brochettes 16. Dans un cadre élégant et confortable. Salons de 6 à 40 couverts.

VIETNAMIENNES

ESCALE A SAIGON, 30, r. des Ptes-Ecuries (10e). F. dim. 770-67-35. Fondue vietnamienne. F/en août.
LE NEM, 67, r. Rennequin. 766-54-41 Cuis. légère. Spéc. Grill. Din. aux chand., cadre tranquille et discret. Fermé en août.

Salons pour Déjeuners d'affaires et Banquets

LE BOCK LORRAIN, 27 bd Magenta. 208-17-28. Spécialités lorraines.
HOTEL CLARIDGE, 74 Ch.-Elysées 359-33-01. Banquets jusq. 250 couv. Réceptions de 15 à 600 personnes.
EL PICADOR, 80 bd des Batignolles. 387-23-87. — Jusqu'à 100 couverts. Fermé en Août.
CLUB HAUSSMANN-OPERA, 3, rue Taitbout. 824-82-72 et 81-06. De 4 à 300 couverts.
LE RUDE, 11, av. Grande-Armée. 727-13-21. Salon jusqu'à 40 couverts. Ouvert en août.
SALON DES CHAMPS-ELYSEES, 225-44-30. Banquets 300 personnes. Cocktails 800 personnes.
RUC SAINT-LAZARE, 2, rue de la Pépinière. 522-86-70. Huîtres, Poissons. Sém. Salons 10 à 80 couverts.
LE COQ DE LA MAISON BLANCHE, 37, bd J.-Jaurès, Saint-Ouen, CLI. 01-23. Salons de 10 à 110 couverts.
LE MALOUF, 9, rue de la Bastille, 272-33-46. Salons de 6 à 40 couv. Cadre élégant et confortable. Spécialités tunisiennes. Tous les jours.

Ouvert après Minuit

CAVEAU F.-VILLON, 64, r. Arbre-Sec 236-16-32. On sert jusqu'à 0 h. 30
DRUGSTORE OPERA, 6, bd Capucines. OPE. 06-60. 6 restaur. 20 boutiques. De 9 h. 30 à 2 h. du matin.
NAVY-CLUB, 58, bd de l'Hôpital. 535-91-94. Huît. Coquil. Spécialités. 19 h. à l'aube. Fermé lundi et férié. Fermé du 2 août au 2 sept. inclus.

Jardinage

La bouture par le bon bout

C'EST pour avoir bouté en terre des rameaux coupés d'arbres et arbustes pour faire apparaître des racines que les jardiniers ont « inventé » le bouturage. Au fil des siècles la technique s'est affinée ou s'est compliquée : boutures à l'anglaise, à un œil, avec talon, boutures plançon ou crossette. Seuls quelques professionnels habiles savent encore se retrouver dans les subtilités de ce vocabulaire.

Procédé de multiplication simple et rapide, surtout pour les boutures dites en vert effectuées sur hortensia, fuchsia ou pélargonium, le bouturage a l'avantage de conserver parfaitement les caractères de la plante multipliée mais l'inconvénient de favoriser la prolifération des maladies de dégénérescence (viroses particulièrement) que seule la barrière du semis permet de vaincre.

Le mois de septembre se prête parfaitement au bouturage de nombreux arbustes du jardin. La technique est toujours la même. Elle consiste à prélever une tige de l'année qui à cette époque sera déjà aoûtée (la jeune pousse verte est devenue du bois). De 10 à 20 centimètres suffisent largement pour ce genre de bouture. Il faut couper très soigneusement et avec un greffoir ou couteau propre et bien affûté à quelques millimètres sous un œil. Puis la bouture sera parée en coupant au ras de la tige la majorité du feuillage.

On conserve en général un à deux étages de feuilles au sommet qui sera toujours étêté. En effet, les feuilles qui devraient par les réserves de nourriture qu'elles contiennent favoriser le développement de la bouture lui sont néfastes : la transpiration importante qui s'effectue par leur intermédiaire entraîne une dessiccation rapide et bien souvent la mort du rameau bouturé.

Il est toujours recommandé de tremper la base de la bouture dans une poudre d'hormone qui accélère le processus de formation du bourrelet cicatriciel et de naissance des jeunes racines (rootone, exubérone).

Pour un premier essai, deux arbustes permettent le succès même dans des conditions difficiles : le Buddleia et le Forsythia. Mais de bons résultats s'obtiennent aussi facilement avec l'Ampélopsis, le Berbéris, le Cotoneaster, l'Hedera (lierre), le Philadelphus, le Pyracantha ou le Viburnum. C'est donc le moment de prélever quelques rameaux d'arbustes chez un ami, ou d'échanger avec lui vos meilleures variétés. Il est même possible de placer les boutures dans des godets de tourbe emplis d'un mélange de sable et de terreau et disposés à l'abri d'un châssis durant tout l'hiver. L'enracinement et surtout la reprise ultérieure au jardin seront favorisés. Les godets de tourbe peuvent aussi permettre de transporter facilement les jeunes sujets enracinés (au printemps suivant) et de les replanter en tous points du jardin ou chez des amis. Le godet de tourbe est placé dans la terre et se décompose au fil des mois.

Un bouturage rarement pratiqué par le jardinier amateur mais qui est cependant possible à réussir — malgré de grandes différences selon les variétés — est celui du rosier.

Il est certain que les roses thé et hybrides de thé ont de plus grandes difficultés à émettre des racines que les polyanthas, mais qu'importe, le but n'étant pas de réussir à 100 %, comme une culture professionnelle, mais d'obtenir au moins quelques pieds nouveaux.

On prélève un rameau vigoureux ayant fleuri dans l'année avec, si possible, un talon, c'est-à-dire une petite languette du bois et de l'écorce appartenant à la tige principale. En détachant le rameau et en tirant de haut en bas, le talon se prélève sans difficulté. Il doit avoir de 1 à 2 centimètres. Couper le rameau à 20-25 centimètres de la base et supprimer le feuillage sauf les deux étages supérieurs. (Attention en supprimant le feuillage à ne pas blesser les yeux situés à l'aisselle des feuilles.) Ouvrir une tranchée en V de 20 centimètres de profondeur et dans un coin ombragé du jardin. Mettre une couche de sable au fond et enfoncer dans ce sable le talon des boutures préalablement trempé dans une poudre d'hormone. Les rameaux à bouturer seront espacés de 15 centimètres et recouverts jusqu'à la feuille la plus basse par une bonne terre légère (un mélange moitié terre de jardin, un quart de sable, un quart de tourbe est excellent). Bien tasser, ne pas oublier l'étiquetage des variétés et attendre 14 à 15 mois, ce qui permet d'avoir des jeunes plants à mettre en place à l'automne suivant.

Il est bon de signaler que les rosiers obtenus par bouture sont souvent moins florifères que ceux issus de greffage, mais la technique de multiplication est très simplifiée.

Pour les boutures en vert réalisées avec de jeunes tiges de l'année dont les cellules sont encore gorgées d'eau, la technique de prélèvement est analogue : couper sous un œil, éliminer les feuilles de la base, tremper la plaie dans une poudre d'hormone, mais pour éviter la transpiration on placera les boutures sous châssis ou en serre.

Le plus simple est de confectionner, avec un sac de plastique transparent, un manchon qui reposera sur un petit support de fil de fer fiché dans le pot contenant la bouture. Dans cette mini-serre que l'on perforera avec une épingle pour permettre l'aération après quelques jours d'incubation, il est possible de faire enraciner hortensia, pélargonium, fuchsia et plantes d'appartement en quelques semaines.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

Hippisme

NE TIREZ PAS SUR LE TRAPÉZISTE

IL y avait, cette semaine, un « quitte ou double » hippique. On retenait son souffle, comme quand le trapéziste, n'ayant pas tout à fait réussi son saut de la mort, remonte à l'échelle de corde, pour le tenter à nouveau. Mais quelle folie de défier le destin avec un allié qui trahit aussi souvent qu'il fascine ! Quel saut insensé quand la main cherche dans le vide un appui plus ténu encore que la barre du trapèze, et prompt à se dérober, insaisissable et versatile : un pur-sang ! Le trapéziste, dont le saut précédent n'avait pas été jugé orthodoxe mais qui avait du moins, alors, trouvé l'agrès, a, cette fois, chu de tout son long dans le filet. *Trépan*, gagnant le 15 juin à Ascot des Prince of Wales Stakes mais distancé à la suite d'un contrôle anti-doping, gagnant le 3 juillet à Sandown Park des Eclipse Stakes et à nouveau distancé pour les mêmes faits, n'a, mardi à York, terminé que septième sur sept de la Benson and Hedges Gold Cup, remportée par l'anglais *Wollow*.

Une partie du public, celle qui, précisément, guette toujours la chute de l'artiste, va applaudir. On entend les commentaires : « *La preuve que le cheval était dopé. Cette fois, il* (il, c'est François Boutin) *n'a pas osé recommencer et Trépan est dernier.* » Comment prêter l'oreille à ces voix quand, d'évidence, même avec la présence du filet, le voltigeur s'est cruellement blessé ? Comment ne pas être complaisant à celles qui, au contraire, retiennent le défi avant l'échec, saluent le panache dans la défaite, quand, en outre, la logique est de ce côté ? Car rien n'obligeait Boutin à aligner *Trépan* — qui avait déjà couru six fois cette année, dont deux fois contre les meilleurs — à York. On peut dire plus : seul le souci de réhabilitation de son entraîneur après les douteuses péripéties d'Ascot et de Sandown Park justifiait que le cheval prît le départ. C'était la course de trop, celle que, malheureusement, on ne décèle jamais qu'*a posteriori*, celle-là même qu'avait vécue et subie, voilà quatre ans, sur la même piste, à la même date, après un début de saison pareillement chargé, le jusque-là invincible *Brigadier Gérard*.

Allons, laissons le trapéziste panser ses blessures — il en a, dans sa vie d'homme, subi de plus cruelles — et s'éteindre les projecteurs. Il reste que ceux-ci ont éclairé d'un éclat aveuglant le nouveau mal du turf : les défaitistes. Aveuglant sauf pour la Société d'encouragement, dont le sens de la course était une fois encore si affirmé que, la semaine passée, elle nous adressait une lettre de mise au point, quelques heures avant que les commissaires britanniques n'annoncent officiellement les deux déclassements de *Trépan*. Dans les attitudes publiques, la pire faute est finalement d'être pris à contre-pied par les événements, et les dirigeants les plus critiquables sont, dans l'ordre, ceux qui n'entendent pas le premier écho des clameurs naissantes et ceux qui ne veulent pas l'entendre.

Il est, pourtant, une clameur que la Société d'encouragement ne pourra plus ignorer : à l'issue d'une réunion tenue à Deauville sous la présidence de Guy de Rothschild, le Syndicat des éleveurs lui a demandé de fermer la plupart des courses françaises aux chevaux américains. Il est vrai que, sur ce sujet, le premier écho, que ces colonnes ont recueilli, ne date guère que de cinq ou six ans...

Lors de sa réunion, le Syndicat des éleveurs s'est trouvé confronté avec les chiffres suivants : fin juillet, les chevaux étrangers avaient raflé un tiers des allocations offertes par nos courses de plat. La proportion s'élevait aux deux tiers pour les courses « de groupes » les plus importantes. En d'autres termes, l'hémorragie continuait, surtout au profit des chevaux américains, qui intervenaient pour plus de 60 % dans la ponction.

En schématisant, les solutions que le Syndicat des éleveurs demande à la Société d'encouragement d'adopter sont les suivantes : toutes les courses françaises autres que celles « de groupes » — lesquelles resteraient ouvertes pour maintenir un étalonnage international — seraient fermées aux chevaux nés hors des pays du Marché commun. Cependant, pour ne pas éliminer tout apport américain — probablement nécessaire à la renaissance escomptée — les poulains imprégnés « dans le ventre » de la mère qu'avant le 1er août de l'année de leur naissance seraient considérés comme français. D'autre part, l'an prochain, les allocations de base aux chevaux vainqueurs pourraient être diminuées, pour permettre une augmentation des « sur-prix » payés dans les seuls cas où les vainqueurs sont français.

Ce ne sont pas des formules idéales. Il nous semble qu'à moyen terme elles seront moins efficaces qu'une politique qui aurait laissé les portes ouvertes à l'entrée et les aurait refermées, à la sortie, devant les grands reproducteurs. Néanmoins, c'est une étape importante qui se dessine.

Soyons réalistes : les éleveurs l'ont surtout définie dans la perspective de fournir un adjuvant aux prochaines ventes de yearlings. Car, de ce côté aussi, il y a un handicap à surmonter : une certaine loi sur les plus-values dont on n'avait pas pris garde que, dans sa rédaction actuelle — susceptible, dit-on, d'accommodements à travers les décrets d'application, — elle risque d'imposer à quelque 60 % les chevaux ayant le malheur d'être trop bons.

LOUIS DÉNIEL.

Jeux

ÉCHECS N° 671

UN SACRIFICE POSITIONNEL DE DAME

TOURNOI INTERZONAL DE MANILLE, 1976

Blancs : V. HORT (Tchécoslovaquie)
Noirs : P. BIYIASAS (Canada)

Défense est-indienne

1. D4	Cf6	19. a×b5	Cç4
2. ç4	g6	20. C×ç4	T×ç4
3. Cc3	Fg7	21. Tç1 ! (r)	
4. Cf3	0-0		T×ç1+ (s)
5. g3	d6	22. D×ç1	b6 (t)
6. Fg2	Cb-d7 (a)	23. Dç8 !! (u)	Tç8
7. 0-0	é5	24. T×a7 !! (v)	
8. é4 (b)	çé (c)		T×ç6 (w)
9. h3 (d)	Db6 (é)	25. d×ç6	Cf6 (x)
10. d5 (f)	Cçé	26. ç7	Dç8
11. Dç2 (g)	ç×d5	27. F×b6	Cé8
12. ç×d5	Fd7	28. Fa5	C×ç7 (y)
13. Fé3 (h)	Tf-çé	29. T×ç7	Dé6 (z)
14. Cd2! (i)	Dd8 (j)	30. b6	Db3
15. a4! (k)	Ch5 (l)	31. b7	Ff8
16. Dd1 ! (m)		32. Fd2	Db6 (aa)
	Cd3 (n)	33. Td7	d5
17. Cb ! (o)		34. é×d5	Fd6
	C×b2 (p)	35. Fé3 !	
18. Db1	F×b5 (q)		abandon (ab)

NOTES

a) Un autre développement du C-D est possible : 6... Cçé conduisant aux deux systèmes 7. d5, Ca5 et 7. 0-0, outre les variantes issues de 6... çé : 6... Fg4 et 6... ç5.

b) La réponse usuelle qui assure aux Blancs une certaine supériorité spatiale. D'autres possibilités sont 8. h3 : 8. é3 et 8. b3.

c) Premier grand carrefour où s'effectue le choix des stratégies par rapport aux deux branches fondamentales : 8... é×d4 et 8... çé, la tendance actuelle étant nettement en faveur du coup du texte : après 8..., é×d4 ; 9. C×d4, Cç5 ; 10. h3, Té8 ; 11. Té1, a5 ; 12. Tb1 ! (de Furman), les Noirs ont toujours quelques problèmes à résoudre (si 12..., a4? ; 13. Cé-b3!, Fé6 ; 14. é5!, d×é5 ; 15. D×d8, T×d8 ; 16. C×ç7, comme dans la partie Furman-Tolusch, 1954). Sur 8. Té8, les Blancs peuvent continuer par 9. Fé3 ou 9. h3 ou encore 9. d5 !

d) Permet au F.-D. son installation sur 63 sans risque d'être importuné par Cç4 On trouve dans la partie Csom-Geller (Amsterdam, 1974) la suite curieuse 8. Tb1, a6 : 10. Dç2, b5 ; 11. Td1!, Dé7 ; 12. d×é5, C×é5 ; 13. C×é5, d×é5 ; 14. b4, Fg4! ; 15. f3, Fé6 ; 16. Fé3, Tf-d8 ; 17. T×d8 ; 18. Ff1. Fç4 ! ; 19. F×ç4, b×ç4 : 20. Cd1!, avec un jeu égal.

e) Second carrefour où se présentent plusieurs voies : 9..., *Da5* ; 10. Fé3, é×d4 ; 11. C×d4, Cb6 ; 12. Dd3, Da6 ; 13. b3, d5 ; 14. Dç2!, d×ç4 ; 15. b4! (si 14..., d×é4 ; 15. C×é4, C×é4 ; 16. D×é4) ou 9..., *Db6* ou 9..., *é×d4* ou 9..., *Cé8* ou encore 9..., a5. Une bonne réponse à l'idée de Bolesalvsky (9..., Da5) est pour les Blancs 10. Té1, Té8 ; 11. d5!, ç×d5 ; 12. ç×d5, b5 ; 13. Ff1!, a6 ; 14. Fd2 !, Dç7 ; 15. b4 !, Fb7 ; 16. a4 ! (Ribli-Szilagy, championnat de Hongrie, 1974) ou bien 10. Té1!, Cb6 ; 11. Ff1, é×d4 ; 12. C×d4, Té8 ; 13. Cb3!, Db5 ; 14. D×h5, C×h5 ; 15. g4!, Cf8 ; 16. Ff3! (Marovic-Bajec, 1976). Le coup du texte (9... Db6), dû à Konstantinopolsky, a été joué par Thal dans la sixième partie de son match pour le titre suprême contre Botwinnik en 1960 et connaît depuis quelques années une grande vogue.

f) En fermant le centre, les Blancs suppriment la pression exercée sur la case d4 et gagnent un peu de terrain. 10. Té1 est également jouable : 10..., Té8 (ou 10..., Cé8 ou 10..., é×d4) ; 11. d5, Cç5 ; 12. Tb1, a5 ; 13. Fé3, Dç7 ; 14. Cd2, Fd7 ; 15. Ff1, Té-b8 ; 16. d×é6!, b×é6 ; 17. F×ç5, d×ç5 ; 18. Ca4, Ff8 ; 19. Cb3, Tb4 ; 20. Cb×ç5, Da7 ; 21. Dç2! (Vukic-Nemet, championnat de Yougoslavie, 1974). Une suite incisive est 10. ç5, d×ç5 ; 11. d×é5, Cé8 ; 12. Fg5, C×é5! (si 12..., Cç7 ; 13. Ca4, Db5 ; 14. Fé7, Té8 ; 15. Fd6!) ; 13. C×é5 (et non 13. Fé7, D×b2 ; 14. Tç1, b6 ; 15. F×f8, R×f8!), F×é5 ; 14. Ca4, Dç7 ; 15. C×ç5, F×b2 ; 16. Tb1, Fé5!.

g) Ou 11. Cé1. Les Blancs ne craignent pas d'exposer leur D à un futur clouage d'une T ennemie sur la colonne ç.

h) Un clouage efficace.

i) Menace 15. Cç4.

j) Si 14..., Da6 ; 15. Tf-ç1, Cd3 ; 16. Ff1, Fb5 ; 17. Db3, C×ç1 ; 18. D×b5 ou 15..., Dd3 ; 16. Dd1! menaçant 17. Ff1. Si 14..., Db4? ; 15 a3!

k) Empêche 15..., Cç4 et 15..., b5, tout en assurant aux C Blancs les cases b5 et ç4.

l) Les Noirs commencent à être gênés et cherchent du contre-jeu sur l'aile R, via f7-f5. 14..., Dé 8 semble meilleur : 15. b3, Ch5 ; 16 Cç4. Ff8 ou C×ç4 et si 15. Cç4, Ff8.

m) Se dégageant du clouage tout en parant 16..., f5 ; 17. é×f5, g×f5 ; 18. D×h5 ou 17..., F×f5 ; 18. g4.

n) Ici encore 16..., Té8 était préférable.

o) Une magnifique riposte. Après 17. Db1, Cb4 suivi de 18..., f5, les Noirs prennent l'avantage.

p) Si 17..., F×b5 ; 18. a×b5, b6 ; 19. Dé2, Cç5 ; 20. Ta3.

q) Si 18..., Cç4 ; 19. C×ç4, T×ç4 ; 20. C×d6.

r) Très bien vu, cet échange, avec un pion de moins donne aux Blancs une claire domination du terrain.

s) Si 21..., Ta-çé ; 21. T×ç4, T×ç4 ; 22. T×a7, Dç7 ; 23. b6, Dç8 ; 24. Ff1, Tç2 ; 25. Da1!, Ff8 ; 26. Ta8 et 27. Fh6.

t) Défend le pion a7. Si 22..., a5 ou 22..., a6 ; 23. b6!. Si 22..., Db8 ; 23. Ff1. A noter, face à la paire très active des F blancs, le rôle misérable du Fg7 enfermé et du Ch5 hors jeu.

u) Menace 24. F×b6!.

v) Une énorme surprise. Les Noirs s'attendaient à 24. Db7, Tç1 ; 25. Da8 (ou 25. F×b6, T×b7 ; 26. F×d8, T×b3).

w) Si 24..., Ff8 ; 25. Db7, Dé8 ; 26. F×b6 et si 24..., Tb8 ; 25. Td7.

x) Rapatriant à toute allure le C.R. Si 25..., Db8 ; 26. Tb7, Da8 ; 27. F×b6 suivi de 28. Ta7 et de 29. ç7.

y) Sinon 29. b6.

z) Si 29..., Da8 ; 30. Fd2!, Db8 ; 31. b6!, D×b6 ; 32. Tç8+, Ff8 ; 33. Fb6 suivi du mat.

aa) Si 32..., Dd1+ ; 33. Rh2, D×d2 ; 34. b8=D.

ab) Car si 35..., Db4 ; 36. T×d6, D×d6 ; 37. Fa7 et 38. b8=D.

Un beau sacrifice positionnel de D.

BRIDGE N° 668

DANGER D'UNE CONTRE-ATTAQUE

Voici une intéressante illustration du coup sans nom, ce procédé technique qui semblait autrefois très difficile et que tout bon joueur doit connaître aujourd'hui.

	♥ A 7 ♥ A 8 7 4 2 ♦ V 10 9 6 ♣ D 6	
♠ 9 6 5 4 3 ♥ R V 9 ♦ 3 ♣ 9 8 7 4	N O E S	♠ R V 10 ♥ D 6 ♦ 5 4 ♣ R V 10 5 3 2
	♠ D 8 2 ♥ 10 5 3 ♦ A R D 8 7 2 ♣ A	

Ann. : S. Tous vuln. Ouest ayant entamé le 9 de trèfle, comment Le Dentu, en Sud, a-t-il gagné cinq carreaux contre toute défense ?

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♦	passe	1 ♥	2 ♣
2 ♦ !	passe	3 ♦	passe
4 ♦	passe	5 ♦	passe...

Réponse :

Il y a, en principe, deux cœurs et un pique à perdre, sauf si l'on arrive à affranchir les cœurs avant que l'adversaire n'ait pu faire le roi de pique, qui est, en principe, en Est.

Supposons que Sud donne tout de suite un coup à blanc à cœur. Ouest prendra et contre-attaquera pique. Le roi de pique sera alors affranchi et l'adversaire, qui aura la main à cœur, jouera pique pour faire chuter le contrat.

Comment éviter cette contre-attaque à pique ? Grâce au « coup sans nom ». Après l'as de trèfle, Sud est monté au mort par le 9 de carreau pour jouer *la dame de trèfle sur laquelle il a jeté un cœur perdant*. Est a fait la levée avec le roi de trèfle, mais, pour ne pas donner la dame de pique, il a rejoué atout. Sud a pris, puis il a tiré l'as de cœur et a coupé un cœur pour les affranchir. Il a pu ensuite défausser deux piques de sa main sur les deux petits cœurs maîtres et il n'a perdu ainsi qu'un trèfle et un cœur...

Si, sur la dame de trèfle, Est fournit un petit trèfle parce qu'il n'a pas le roi (hypothèse peu vraisemblable), Sud a intérêt à couper et à jouer cœur en espérant qu'Est prendra la main...

LE PORTRAIT ROBOT

Dans cette donne d'un des tournois du *Sunday Times* (Londres 1973), le champion anglais Silverstone a su reconstituer exactement la main du déclarant et, grâce à ce... portrait robot, il a pu faire chuter le contrat.

	♠ A 10 6 3 ♥ D 4 2 ♦ — ♣ R D 9 8 7 3	
♠ R D 8 7 4 ♥ A 3 ♦ R V 2 ♣ A V 2	N O E S	♠ V 5 ♥ 10 8 6 ♦ A 10 9 5 4 ♣ 6 5 4
	♠ 9 2 ♥ R V 9 7 5 ♦ D 8 7 6 3 ♣ 10	

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Silvers.	Mondolfo	Coyle	Bellad.
—	1 ♠	passe	1 SA
contre	2 ♣	passe	3 ♥
2 SA	passe	passe	—

Ouest ayant entamé le 2 de carreau, Belladona a coupé avec le 2 de cœur du mort et a joué le roi de trèfle pour le 4 d'Est et le 10 de sa main. Silverstone, en Ouest, ayant pris avec l'as de trèfle, *quelle carte a-t-il ensuite jouée* pour faire chuter TROIS CŒURS ?

Note sur les enchères :

Les enchères de Nord étaient faites en système Romain où l'ouverture de « 1 ♣ » est artificielle et où les bicolores s'annoncent en canapé (couleur courte en premier). La main de Nord, avec sa distribution, vaut 14 pts et justifie une ouverture, mais Mondolfo ne pouvait pas dire « 1 ♣ » (qui aurait garanti une distribution régulière). Il ouvrit donc de « 1 ♠ ».

Dans le système napolitain et ses variantes (trèfle bleu, orange...) Nord n'aurait pas pu non plus ouvrir de « 1 ♣ », car cette ouverture exige une main d'au moins 16 ou 17 points d'honneur, quelle que soit la distribution.

PHILIPPE BRUGNON.

ÉTUDE

P. PERKONOIA

(1965)

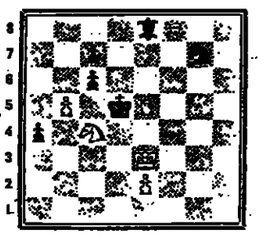

BLANCS (6) : Ré3, Ff8, Cç4, Pb5, é5, é2.

NOIRS (6) : Rd5, Fé8, Cg7, Pa4, çé, ç7.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 670

T. KOK, « Tioskrift », 1936

(Blancs : Rç7, Tç4, Ch5, Pb4, d2, f7, h4. Noirs : Ra7, Tg8 et f2, Pçé, d7, é6.)

L'opposition des R fait apparaître un réseau de mat par Tç1 et Ta1. Si tout de suite 1. Tç1 ?, Ra5 gagnant la case b5. Le pion b4 doit jouer son rôle.

1. b5 ! menaçant mat, ç×b5 bloquant la case de fuite ; 2. Tç1, A) 2..., Tg8 ; 3. Cf4 !! première interception de type Plachutta. 3..., T×f4 (ou 3..., T1×f4 ; 4. Ta1+, Ta4 ; 5. T×a4+, T×a4 ; 6. f8 = D et les Blancs gagnent) ; 4. f8 = D !, Tç4+ ; 5. T×ç4, T×f8 ; 6. Tç1 !, Tf4 ; 7. b5 !, Tb4 ; 8. Ta1+, Ta4 ; 9. T×a4+, b×a4 ; 10. b : 6 avec gain.

B) 2..., é5 ; 3. Cf6 !! second Plachutta. T×f6 (si 3..., T1×f6 ; 4. Ta1+, Ta6 ; 5. T×a6+, R×a6 ; 6. f8 = D avec gain) ; 4. f8 = D, Tç6+ ; 5. T×ç6, T×f8 ; 6. Tç1 !, Tf8 ; 7. Ta1+, Ta6 ; 8. T×a6+, R×a6 ; 9. b5, b4 ; 10. b6, b3 ; 11. b7, b2 ; 12. b8 = D, b1 = D ; 13. Da2+, Rb5 ; 14. Db8+ suivi de 15. D×b1.

CLAUDE LEMOINE.

Philatélie

N° 1447

LA PREMIÈRE PARTIE DU PROGRAMME 1977

Contrairement aux autres années, l'administration des postes, afin de faciliter la réalisation de ses timbres, a déjà préparé la première partie du programme 1977.

Cette première tranche comporte quinze figurines postales (ou plus avec les « Régions ») ; la suite du programme sera publiée au cours du mois de novembre.

I. - TIMBRES-POSTE AVEC SURTAXE (3 timbres)

● Journée du timbre (1 timbre) :
— Enseigne du relais de poste de Marckolsheim (collection du Musée postal-Maison de la poste et de la philatélie).

● Série « Croix-Rouge » (2 figurines) :
— Reproduction de deux tableaux sur le thème « Personnes âgées ».

II. - TIMBRES-POSTE SANS SURTAXE (12 timbres)

● Série artistique (2 timbres) :
— Œuvre de Corot « le Pont de Mantes » ;
— Une œuvre de Rubens.

● Série « Création philatélique » (2 figurines) :
— Œuvres originales d'artistes de notre époque.

● Série « Europa » (2 figurines) :
— « Paysage ou site », thème retenu par la conférence européenne des administrations des postes et télécommunications (C.E.P.T.).

● Série « Grandes Réalisations » (2 timbres) :
— Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou ;
— Nouvelles installations portuaires de Dunkerque.

● Timbres-poste commémoratifs et divers (4 timbres déterminés et les « Régions ») :
— Série « Connaissance de la nature » : un insecte proposé par le Muséum d'histoire naturelle ;
— Congrès national de la Fédération des sociétés philatéliques françaises à Annecy ;
— Mémorial du général de Gaulle ;
— Exposition « Métiers d'art » ;
— Série « Régions » (continuation de la série).

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 34000 Montpellier, du 15 au 24 octobre. — Foire internationale de la vigne et du vin.

⊙ 03000 Moulins (chambre de commerce), les 27 et 28 novembre. — Cinquantième anniversaire de l'Association philatélique.

● A MONTBRISON, *les 4 et 5 septembre, une exposition « Croix-Rouge » sera organisée dans le cadre du XIVe congrès du groupement Forez - Velay - Vivarais. Renseignements à la mairie.*

● A VENCE, *au château de Villeneuve, les 18 et 19 septembre, se tiendra une exposition à l'occasion de l'émission du timbre de Carzou.*

ADALBERT VITALYOS.

L'ÉGYPTE MILLÉNAIRE

avec croisière sur le Nil
du 17 nov. au 4 décembre 1976
et
du 1er déc. au 18 décembre 1976

Voyages culturels accompagnés de PARIS à PARIS par des conférencières diplômées de l'Ecole du Louvre.

Renseignements et inscriptions :

PEUPLES ET CIVILISATIONS
5, av. de l'Opéra, 75001 PARIS
Tél. 260-31-66 - Lic. d'Etat 309 A

HAUTEFEUILLE · IMPERIAL
GAUMONT CONVENTION ·

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CARNET

Décès

— M. et Mme Roland Bardin et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Bardin et leurs enfants,
M. Alexis Guinet, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Patrick Bardin et leurs enfants,
M. et Mme Ruc Ragoucy, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Lopin, leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Arnaud Bardin et leurs enfants,
Sœur Christina, dominicaine de Béthanie,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jacques BARDIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
le 16 août, dans sa quatre-vingt-treizième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Honoré d'Eylau, le jeudi 19 août, dans la plus stricte intimité.

Une messe sera dite ultérieurement à son intention.

— M. et Mme Maurice Flamant,
M. et Mme Alain Flamant,
M. et Mme Jacques Flamant,
M. et Mme Michel Flamant,
Et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 15 août, dans sa quatre-vingt-douzième année, de leur mère et grand-mère,

Mme veuve Marcel FLAMANT,
née Jeanne Tatin,
professeur honoraire.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église de Chamonix, le 16 août 1976.

— Mme Samuel Hazen,
MM. Marc et Richard Hazen,
Les familles Hazen, Volstein, Delaby et Bernard,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Samuel HAZEN,
leur époux, père et parent, survenu le 12 août 1976, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le mardi 17 août, au cimetière de Montmartre.
142, rue Legendre,
75017 Paris.

— Laval, Paris, Le Caire.
On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre LE GOFF,
ancien vice-président du conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
chevalier du Mérite national,
survenu le 16 août 1976 en son domicile, 46, rue du Val-de-Boots, à Laval.

Les obsèques ont eu lieu à Laval, dans la plus stricte intimité, le mercredi 18 août 1976.

De la part de :
Mme Pierre Le Goff, son épouse,
M. et Mme Valats et leur fils,
M. et Mme Duval et leur fille,
Ses enfants et petits-enfants,
M. Georges Pinon, son beau-père,
De toute la famille et de ses amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.
La biographie de M. Le Goff a paru dans « le Monde » du 20 août.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Salvatore PORTELLI,
survenu soudainement dans sa cinquante-deuxième année.

De la part de :
Mme Portelli, son épouse,
Irène, Rosanna, Amaya, ses enfants,
M. et Mme Umbon et la famille,
M. et Mme Arca.

Les obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame de Poissy, le vendredi 20 août, à 15 h. 45.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.
12, rue du Petit-Marché,
78300 Poissy.

— Mme A.-E. Sicsu,
M. et Mme Albert Sicsu, Evelyne et Michèle,
M. et Mme Joseph Sicsu et Sylvie,
M. et Mme Lucien Sicsu et Anne,
Leurs parents et alliés,
font part du décès de leur cher époux, père et grand-père,

M. Elie SICSU,
survenu à Massy, le 16 août 1976, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière de Massy-Sud.

Remerciements

— Mme Jacqueline Lévi, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Lévi, leurs enfants et petits-enfants et toute la famille, très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès, de

Mme Louis LÉVI,
née Myrja Loeb,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Visites et conférences

SAMEDI 21 AOUT

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., gare de Conflans Sainte-Honorine (train Saint-Lazare, vers 14 h. 15), Mme Perugo : « Le vieux Conflans et le Musée national de la Batellerie ». — 15 h., métro Pont-Marie, Mme Vermeersch : « Le quartier des Célestins ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc (train Saint-Lazare), Mme Hniot : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 15 h. 30, boulevard de Vaugirard, 25, Mme Legregeois : « Paris 2000 : le quartier Maine-Montparnasse et la tour ». — 21 h. 30, devant l'église Saint-Paul, Mme Legregeois : « Le Marais, le soir ».

15 h., Versailles, devant la cathédrale Saint-Louis : « Quartier Saint-Louis ». — 11 h. et 17 h., hall du Grand Palais : « Exposition Ramsès II ». — 15 h. métro Saint-Paul : « Rénovation du Marais » (Association française des arts). — 14 h. 30, entrée, rue des Abondances : « Les jardins Albert-Kahn, à Boulogne-Billancourt » (L'art pour tous). — 15 h., face au 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'Ile-Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h. 15, 174, rue Saint-Jacques : « Curieuses et pittoresques maisons du faubourg Saint-Jacques » (Mme Barbier). — 15 h., 18, rue du Cloître-Notre-Dame » : « Trésors secrets du chapitre Notre-Dame » (Connaissance de Paris). — 15 h., métro Maubert : « La Maubert, quartier magique » (Paris inconnu). — 11 h., entrée de l'exposition : « Ramsès le Grand au Grand Palais ». — 15 h., angle rue de l'Université et esplanade des Invalides : « Les salons du quai d'Orsay » (Paris et son histoire). — 21 h., place de l'Hôtel-de-Ville : « Les hôtels du Marais illuminés » (A travers Paris).

DIMANCHE 22 AOUT

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Alias : « Hôtel de Sully et son orangerie ». — 15 h., grille, place du Palais-Royal, Mme Legregeois : « Le Conseil d'Etat et les salons du Palais-Royal ». — 15 h. et 16 h. 30, hall gauche du château, côté parc (train gare Saint-Lazare), Mme Hniot : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 15 h. 30, entrée du musée, Mme Zyvic : « Domaine de Saint-Cloud, le parc et le nouveau musée historique ». — 21 h. 30, devant l'église Saint-Paul, Mme Vermeersch : « Le Marais, le soir ».

15 h., place de la Contrescarpe : « Jardins secrets de la rue Mouffetard » (Association française des arts). — 10 h., place Paul-Painlevé : « Au musée de Cluny, la vie quotidienne au Moyen Age ». — 15 h., Bièvres, 78, rue de Paris : « Le Musée français de la photographie » (l'Art pour tous). — 14 h. 55, 89, rue de l'Université : « L'hôtel de Lassay et ses salons, présidence de l'Assemblée nationale » (Mme Barbier). — 15 h., sortie métro Père-Lachaise : « Tombes célèbres du Père-Lachaise » (Mme Caulna). — 15 h., 2, place du Palais-Bourbon : « L'hôtel de Lassay » (Connaissance de Paris). — 15 h., 23, quai Conti : « Le collège des Quatre-Nations et l'Académie française à l'Institut » (Mme Ferrand). — 15 h., 10, rue des Archives : « Découvertes au quartier des Blancs-Manteaux » (Paris inconnu). — 15 h., 35, rue de Picpus : « Le cimetière de Picpus ». — 15 h., 93, rue de Rivoli : « Les salons du ministère des finances » (Paris et son histoire). — 10 h., sortie métro Saint-Paul : « Le Marais inconnu ». — 16 h., hôpital Cochin, maternité, 123, boulevard de Port-Royal : « Port-Royal de Paris » (Mme Rouch-Gain).

Le SCHWEPPES Bitter Lemon : regardez descendre sa pulpe.

HAUTEFEUILLE - IMPERIAL PATHE
GAUMONT CONVENTION - ENTREPOT

demain les mômes

Ils ont toujours visage humain.
Mais sont-ils encore
les enfants des hommes ?

LE CHEF-D'ŒUVRE
du Cinéma Fantastique"

un film de
JEAN POURTALE
NIELS ARESTRUP dans "DEMAIN LES MÔMES"
avec BRIGITTE ROUAN, EMMANUELLE BEART
JEAN POURTALE, FRANK VIALLE, RAYMOND LEFOUTRE
ERIC DEMARSAN, JEAN-JACQUES ROCHUT
ALAIN DAHAN

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

«ACTES DE MARUSIA», de Miguel Littin

Particulièrement remarqué au dernier Festival de Cannes, où, à la toute dernière minute, si l'on peut dire, il « perdit » le Prix de la mise en scène, *Actes de Marusia* a l'évidence des vérités premières, la force d'un coup de poing en pleine figure. L'Art, avec un très grand A, et la déconstruction n'ont que faire avec un récit, des personnages bien tracés comme dans le western, une leçon de choses, pour parler comme Godard, qui part d'un présupposé fondamental : la complicité totale, ou au moins la disponibilité du spectateur.

Nous ne sommes plus à Hollywood ni dans le « western-spaghetti », mais par-delà le rio Grande — le film a été tourné dans l'Etat de Chihuahua, Mexique, au sud-ouest du Texas, — parmi la population minière de Marusia, un lieu précis au nord du Chili reconstitué pour les besoins de la cause au pays de Pancho Villa par le cinéaste exilé Miguel Littin. Une vedette internationale, Gian Maria Volonte, apporte sa caution comme, il y a six ans, il la donna à Jean-Luc Godard dans *Vent d'Est*.

Miguel Littin est un auteur complet au sens où l'entendait la nouvelle vague, il écrit seul son scénario qu'il met ensuite en scène. Il a emprunté l'argument d'*Acte de Marusia* (*le Monde* daté 29 mai), aux notes de l'écrivain Patricio Manz, elles-mêmes collectées à partir de l'expérience vécue d'un mineur retransmise par un écrivain mis durant le coup d'Etat de septembre 1973. Il a complété son information auprès de dirigeants chiliens en exil. Puis il a bâti un scénario à enclenchements successifs, avec retours en arrière bien « placés » qui ne déroutent guère le spectateur tant ils renvoient à un même destin, j'allais dire à une même fatalité, si le mot ne jurait un peu en apparence avec la volonté d'analyse manifeste du cinéaste. En réalité Littin nous livre une vision du monde très proche de celle d'un écrivain nord-américain : Theodore Dreiser, par exemple, l'auteur d'*Une tragédie américaine*.

Tout s'explique tout s'analyse

Gregorio (Gian-Maria Volonte) est arrivé à Marusia avec d'innombrables compatriotes, mais aussi des immigrés venus de tous les pays, et même de la France, pour chercher à gagner leur vie. Il a loué sa force de travail, lui et ses camarades se sont « vendus » à la Marusia Mining Company Ltd. Le capital anglais, nous sommes en 1907, ne vise qu'à la rentabilité, il ne veut pas d'ennuis, il s'oppose même à l'armée chilienne quand celle-ci, au terme d'un enchaînement inéluctable de circonstances, décrète l'état de siège. L'armée prend le contrôle absolu et met entre parenthèses la logique économique qui la nourrit. Au nom des grands principes nationaux, une répression féroce s'abat sur le pays.

Pour dire ces choses plus que jamais d'actualité, Miguel Littin filme, non en profondeur de champ à la Renoir ou à la Straub, mais à plat, comme dans une fresque, recourt à tous les procédés imaginables, n'hésite pas à inonder ses images de sang comme Sam Peckinpah. Mais ce sang a une histoire, la folie des hommes n'a rien de métaphysique. Tout s'explique, tout s'analyse, tout se commente. Littin parle ici comme Herbert Biberman dans *le Sel de la terre*. Il dit, dans le contexte de l'industrie cinématographique nationalisée mexicaine, à travers un film très commercial vu par des millions de spectateurs au Mexique, la lutte d'une classe exploitée, la classe ouvrière, face à la bourgeoisie nationale, à l'impérialisme, et à l'armée à leur service.

L'histoire de l'Amérique latine, ou plutôt amérindienne, ce long cortège de douleurs, d'injustices, de rêves de révolte, de luttes toujours recommencées, s'inscrit en lettres de feu sur l'écran pour une fois nullement neutre. Le spectateur non prévenu peut aussi beaucoup y apprendre.

★ Elysées-Lincoln, Quintette, 14-Juillet, Olympic (v.o.) ; les Nations, Saint-Lazare, Pasquier (v.f.).

LOUIS MARCORELLES.

Festivals

Jazz gratuit à Uzès

Est-ce à cause de la grandeur que la soirée de jazz organisée à Uzès fut aussi pacifique ? Ils étaient un peu plus de cinq cents venus d'Arles et de Nîmes, c'est-à-dire de Poitiers, de Paris, du Danemark, de Hollande. Assis, couchés par terre dans la nuit douce devant l'estrade où jouait l'Art Ensemble of Chicago. Ce n'était pas seulement extraordinairement paisible : les familles d'Uzès étaient venues avec enfants et plaisirs sur la promenade des marronniers, des travailleurs immigrés maghrébins, espagnols, des ouvriers ou des agriculteurs, quinze, vingt, on peu en remuir, bavardant parfois avec ces jeunes « redoutables », écoutant perplexes, mais jusqu'au bout, cette musique menacée aujourd'hui de disparition.

Oui, cela s'est passé très calmement. Une jeune fille qui voulait monter sur l'estrade se laissa conduire — doucement et fermement — au milieu de l'assistance. On pria quelqu'un de ne pas enregistrer le concert « puisqu'il était gratuit », et ce fut tout. A minuit l'un des membres de l'Art Ensemble fit remarquer en américain l'aspect un peu exceptionnel et pas seulement musical de cette manifestation. A une heure, les jeunes remuaient eux-mêmes mégots et bouteilles de bière. A deux heures la place était rendue à la nuit.

Une merveilleuse soirée, en somme, comme il devrait y avoir chaque nuit d'août sous les arbres, sans la vision funeste de policiers armés, de molosses, d'épaules costaudes et de « gros bras ». La gendarmerie et la police municipale, averties, n'étaient pas venues. Personne ne s'était affolé d'ailleurs ici, ni le maire (municipalité d'union démocratique), qui avait autorisé la manifestation aussitôt qu'on le lui avait demandé, ni les commerçants plutôt contents de voir venir du monde, ni les habitants. Uzès fait penser à ces villes italiennes où chaque maison cache, en elle-même, une splendeur. Des chats et des gosses ébouriffés sortent des portes à diamants du dix-huitième, devant des escaliers à balustres, galopent sous les arcades. Uzès est une des plus belles villes de France, l'une des rares à avoir été classée en 1962 par la loi Malraux. Il y règne, au milieu des travaux, des chantiers qui en occupent le centre, une atmosphère de beauté et de tolérance. On s'y sent dans une euphorie sereine.

L'argent à l'origine des désordres

A l'origine de cette manifestation, deux jeunes d'Uzès ; le premier tient une pizzeria au cœur de la ville, le second est américain et maçon. Emus par les incidents d'Arles, ils voulaient prouver qu'on peut faire des concerts « pour la musique et non pour le fric ». Et qu'en plus on pouvait le faire gratuitement. A Uzès, et parce qu'aucun des deux organisateurs n'y cherchait un intérêt quelconque, ils ont trouvé des gens pour fournir le papier des affiches, prêter leur camionnette, une sono, l'estrade ; et comme l'Art Ensemble of Chicago demandait 3 000 francs (il peut réclamer près de 20 000 francs pour une soirée), ils ont tout simplement installé une buvette. Faut-il déduire par-là, comme ils l'affirment, qu'il suffit de répéter l'expérience ?

C'est tout un concours de circonstances l'Art Ensemble réside pour l'été tout près d'Uzès ; il ne faut pas oublier non plus que ce sont les contrats engagés avec d'autres organismes qui ont rendu possible la venue du groupe en France) qui a permis de réaliser une petite manifestation gratuite (les mesures de sécurité imposées par un rassemblement de cinq cents personnes pendant trois heures n'ont rien à voir avec celles demandées par des dizaines de milliers de jeunes pendant plusieurs jours). Cette conjonction est difficile à retrouver. Mais la nuit d'Uzès amène quelques réflexions souhaitables. Elle vient de rappeler à temps que c'est l'argent et non les jeunes qui est à l'origine de désordres. Que le temps des grands rassemblements comme Woodstock est peut-être dépassé. Et que si c'est la première fois que l'Art Ensemble of Chicago donne un concert gratuit en France, cela se passe souvent paraît-il aux Etats-Unis. Il est vrai que là-bas ce type de manifestation est aussi subventionné par les organismes publics.

CATHERINE HUMBLOT.

Danse

Menuets et rigaudons à l'Hôtel de Ville

Une entreprise très estimable est tentée chaque fin de semaine du mois d'août par une toute petite troupe, glorieusement dénommée Ballets historiques du Marais : reconstituer pour une soirée les danses authentiques de l'époque de Louis XIV. Trois couples de danseurs se relaient ainsi sur une estrade à ciel ouvert disposée entre des pots d'orange dans la cour de la mairie du IVe arrondissement. Cette mairie, sise derrière l'Hôtel de Ville, à l'aplomb du clocher de Saint-Gervais, a été reconstruite après la Commune dans un style sobre, dont l'unité a le mérite de figurer un fond de décor point trop anachronique pour un spectacle louis-quatorzien. Spectacle est un grand mot, et on ne saurait ici s'émerveiller des « Plaisirs de l'Isle enchantée », qui inaugurèrent la féerie dans les jardins de Versailles. Quinze « entrées » sur une musique archaïque enregistrée avec, en intermède, deux gentils flûtistes en justaucorps safran qui sortent d'une boîte entre chaque danse comme des guitaristes flamenco constituent évidemment un divertissement mince. Mais la foi de Nadia Sauvage, l'animatrice savante de la compagnie, les costumes de belle et bonne étoffe dont ses interprètes changent sans cesse, et surtout les pas d'époque que ceux-ci détaillent de la pointe et du talon (rouge) provoquent finalement la curiosité attentive du spectateur.

Car elles sont mal connues de nos jours les figures de cour au temps du Roi-Soleil, dont la salut chapeau bas avec moulinets empanachés et ronds de jambes attestait son homme de qualité.

L'Académie royale de danse s'était établie en 1661, à l'avènement du pouvoir personnel, comme une corporation très fermée de maîtres à danser. Le premier de ceux-ci était Beauchamp, qui n'avait pas, dit-on, « très bon air », mais dont « les tourbillons étaient admirables » : c'est à lui que l'on doit la codification des cinq positions dont Noverre, un siècle plus tard, fera découler toute la technique classique.

La danse noble, qui était enseignée alors dans les collèges de l'aristocratie, caractérisait la danse française, plus soucieuse de beauté que de prouesses acrobatiques. D'où le maintien un peu gourmé des danseurs effectuant leur parcour dans leur différentes variations, dont les principales étaient : le menuet, la gavotte, l'allemande, la chaconne, le passepied, le rigaudon et la passacaille. L'enseignement des maîtres à danser, dont « Le Bourgeois gentilhomme » nous donne un aperçu, gardait une indépendance farouche vis-à-vis des compositeurs, singulièrement à l'égard de Lully, qui prit le titre à part entière de surintendant de la Musique quand l'Opéra royal fut fondé en 1671.

A la fin du Grand Siècle, le nom le plus illustre de la danse masculine — la seule qui comptait par rapport aux évolutions des femmes empêtrées dans leurs robes à paniers et gênées par leurs coiffures véhémentes — était Guillaume-Louis Pécourt, qui signait à peu près toutes les chorégraphies des « Menus plaisirs du Roy ». Ce Pécourt était un personnage à conquêtes, dont La Bruyère a crayonné l'esquisse sous le sobriquet de « Bathylle ». Les grandes dames en raffolaient, plus particulièrement Ninon de l'Enclos, la plus courtisée de toutes, à qui l'on pouvait appliquer la formule de Figaro : « Ce fut un danseur qui l'obtint ». Ce qui n'empêchait pas ce bourreau des cœurs, en-dehors de ses cabrioles, d'avoir de l'esprit et de la lecture, ainsi qu'en témoignent ses compositions de musique, ses écrits sur l'art de noter les pas de danses et autres traités.

Les Ballets historiques du Marais, qui ont le mérite de présenter cinq à six chorégraphies de Pécourt, exécutent ces œuvres avec la componction qui sied à la « danse d'en haut ». C'est le style même que les Sakharoff, aux belles années de l'entre-deux-guerres, illustraient dans leurs pompeux récitals. Compliment point mince celui-là.

OLIVIER MERLIN.

LA PAGODE
57 bis, rue de Babylone, Paris-7e - Tél. : 705-12-15

le dernier film de PASOLINI
SALO' OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME

CONCORDE - BALZAC ÉLYSÉES - GAUMONT LUMIÈRE - GAUMONT CONVENTION - MONTPARNASSE 83
CLUNY PALACE - PANTHÉON - VICTOR HUGO - OMNIA BOULEVARD - CLICHY PATHÉ
périphérie : ARTEL Nogent - ULIS Orsay - FLANADES Sarcelles - ALPHA Argenteuil - GAUMONT Évry - PARLY II

ANNIE GIRARDOT dans LES MONGOLES
SAMY FREY
ANN ZACHARIAS
dans
Néa
un film de NELLY KAPLAN
d'après le dernier roman de EMMANUELLE ARSAN ÉDITION OPTA
l'auteur d'Emmanuelle
INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS
Scénario, adaptation et dialogue NELLY KAPLAN et JEAN CHAPOT
Directeur de la photographie ANDREAS WINDING • Musique de MICHEL MAGNE
avec HEINZ BENNENT • FRANÇOISE BRION et MICHELINE PRESLE
Une coproduction FILMS LA BOÉTIE - MULTIMEDIA Paris / TELEFILM PRODUKTION Berlin
Distribué par LES FILMS LA BOÉTIE

MARBEUF v.o. - QUINTETTE v.o. - MONTPARNASSE 83 v.o.
MADELEINE v.f.

le film qu'il faut voir!
... on ne cesse de rire.
PIERRE BILLARD
LE JOURNAL DU DIMANCHE

NINO MANFREDI VITTORIO GASSMAN
STEFANIA SANDRELLI
dans
Nous nous sommes tant aimés...

STEFANO SATTA FLORES GIOVANNA RALLI ALDO FABRIZI
AGE SCARPELLI SCOLA PIO ANGELETTI ADRIANO DE MICHELI
Réalisation de ETTORE SCOLA

U.G.C. ERMITAGE vo - U.G.C. ODEON vo - U.G.C. GOBELINS vf - CINEMONDE OPERA vf - ARTEL Rosny vf - DAME BLANCHE Garges-lès-Gonesse vf - STUDIO Rueil vf

BURT REYNOLDS
"GATOR"
JACK WESTON LAUREN HUTTON
JERRY REED
United Artists

SPECTACLES

théâtres

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. : Cirque à l'ancienne.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : Monsieur chasse.
Cloître des Billettes, 21 h. 45 : le Maître de Santiago.
Comédie-Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
La Bruyère, 21 h. : Mangeront-ils ?
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mouffetard, 22 h. 30 : le Lai de Barabbas.
Nouveautés, 21 h. : les Deux Vierges.
Théâtre d'Art, 20 h. 30 : l'Amant arabe ; 22 h. 15 : le Voyage avec la drogue.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : D'homme à homme.
Théâtre du Manitout, 20 h. 30 : Arlequin poli par l'amour.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : la Chamaille.

Les opérettes

Bobino, 20 h. 30 : Croisière d'amours.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Mayflower.
Henri Varna-Mogador, 20 h. 30 : Rêve de valse.

Festival estival

Bateau-Musique, 18 h. 30 : Quintette Guy Touvron.
Palais-Royal, 21 h. 30 : Paristory.
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h. 30 : Récital d'orgue M. Chapuis avec la Schola Hungarica (Bach, Grigny).

Festival de Sceaux

Orangerie du château, 20 h. 45 : Catherine Collard, piano (Chopin, Schumann).

La danse

Mairie du IVe, 21 h. : Ballets historiques du Marais.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 20 août

Les cafés-théâtres

Au Vrai Chic parisien, 22 h. 15 : Pendant les travaux, la fête continue.
Blancs-Manteaux, 20 h. 45 : les Jeannes ; 22 h. : les Concierges de l'espace ; 23 h. : A. Brice et B. Santos.
Café d'Edgar, salle I, 22 h. : Magi-comédie. — Salle II, 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 22 h. : A nos chers disparus.
Cour des Miracles, 20 h. 45 : Pierre et Marc Jolivet ; 22 h. : Zizanie Bretelle.
Le Fanal, 20 h. 30 : l'Orchestre.
Petit Casino, 21 h. 30 : Tu descends la poubelle ; 22 h. 30 : J.-C. Montelis.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : T'as déjà... Valy.
Deux-Ânes, 21 h. : Pierre-Jean Vaillard.

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 30 : Paris Line.
Concert Mayol, 21 h. 15 : Nu à l'ère 76.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire douce.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Moulin-Rouge, 22 h. 30 : Follement.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 14 h. 45, 16 h., 18 h. : Quatre-vingts Ans de cinéma français ; 14 h. 45 : le Fantôme du Moulin-Rouge ; le Voyage imaginaire, de R. Clair ; 15 h. : M, le Maudit, de F. Lang ; 16 h. : Les ombres qui passent, de Volkov ; 18 h. : le Double Amour, de J. Epstein ; 18 h. 30 : la Ligne générale, de S.M. Eisenstein ; 20 h. 30 : Sandra, de L. Visconti ; 22 h. 30 : Lissa, de M. Ferreri ; 0 h. 30 : Autour du bicentenaire des U.S.A. : Yellow sky, de W. Wellman.

Les exclusivités

A NOUS LES PETITES ANGLAISES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88).*
L'APPRENTISSAGE DE DUDDY KRAVITZ (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (783-67-42).
L'ARGENT DE POCHE (Fr.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AU FIL DU TEMPS (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (328-22-17).
CHANTONS SOUS L'OCCUPATION (Fr.) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
C'EST ARRIVE ENTRE MIDI ET TROIS HEURES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
COMMENT YU-KONG DEPLAÇA LES MONTAGNES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet, 11e (357-90-81) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Murat, 16e (288-99-75).
LE DIABLE AU COEUR (Fr.) (**) : Le Selne, 5e (325-52-68) en soirée.
F COMME FAIRBANKS (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
FRISSONS (A., v.o.) (**) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.o. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Mazéville, 9e (770-72-86).
GATOR (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
HOLLYWOOD, HOLLYWOOD (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18).
HOMMES ET REQUINS (It., v.f.) : Mazéville, 9e (770-72-86).
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
MUHAMMAD ALI (A., v.o.) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NEXT STOP, GREENWICH VIL-

EN VERSION ORIGINALE
ELYSEES POINT SHOW
3 HAUSSMANN - LUXEMBOURG

PUBLICIS MATIGNON/UGC BIARRITZ/PARAMOUNT OPERA/MAX LINDER
PARAMOUNT MONTMARTRE/PARAMOUNT MONTPARNASSE/PARAMOUNT ORLEANS/PARAMOUNT MAILLOT
UGC GOBELINS/LIBERTE/3 SECRETAN/MAGIC CONVENTION/ST-MICHEL v.o.

on l'appelait
MILADY

distribution U.G.C. - C.F.D.C.

LE JOURNAL DU DIMANCHE - Pierre Billard
... je me suis payé une pinte de bon sang à ce film caracolant, juvénile et facétieux... une production superbe
LE POINT - Robert Benayoun
... Magistral
FRANCE-SOIR - Robert Chazal
Cape, épée et humour... un spectacle joliment enlevé...
L'EXPRESS - Patrick Thévenon
... une réussite

CYRANO VERSAILLES/ BUXY VAL D'YERRES/ALPHA ARGENTEUIL/CARREFOUR PANTIN

MERCREDI 25 AOUT
la rencontre VADIM / KRISTEL
RAYMOND EGER/FRANCIS COSNE présentent
SYLVIA KRISTEL NATHALIE DELON
JON FINCH
dans un film de
ROGER VADIM
Une Femme Fidèle
DANIEL BOULANGER MORT SHUMAN-PIERRE PORTE CLAUDE RENOIR

MONTE-CARLO (v.o.) - ELYSEES LINCOLN (v.o.) - QUARTIER LATIN (v.o.) - DRAGON (v.o.)
IMPERIAL (v.f.) - NATION (v.f.) - MONTPARNASSE PATHE (v.f.) - SAINT-LAZARE
PASQUIER (v.f.) - CONVENTION GAUMONT (v.f.) - CLICHY PATHE (v.f.) - BELLE-EPINE
MULTICINE Champigny - TRICYCLE Asnières - FRANÇAIS [illegible] - VELIZY 2
GAUMONT Evry - PARLY 2

MULTICINE présente
PHILIPPE NOIRET · UGO TOGNAZZI
GASTONE MOSCHIN
BERNARD BLIER
Un film de PIETRO GERMI
Mise en scène de MARIO MONICELLI
Mes Chers Amis

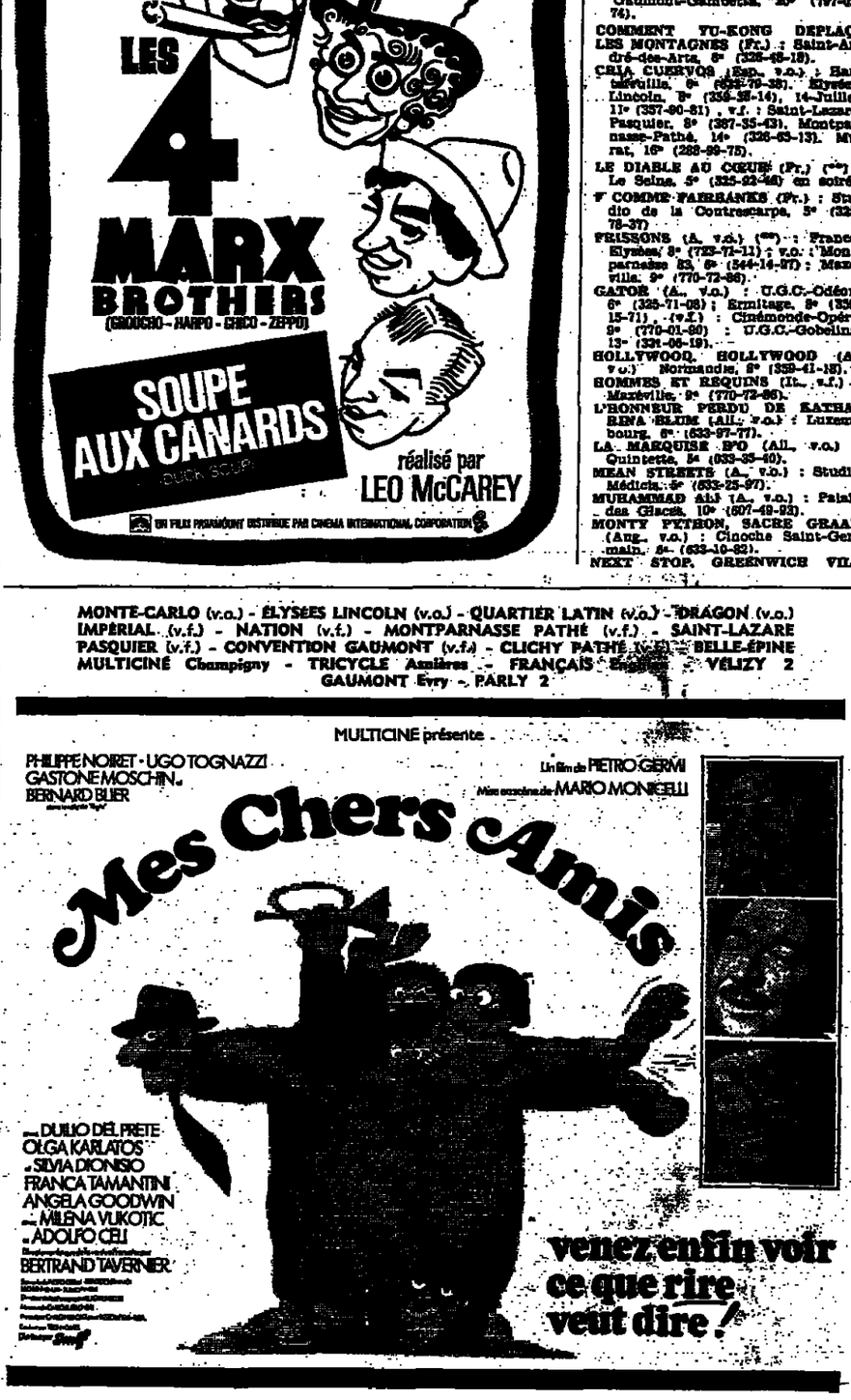

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SPECTACLES

LAGE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
ON AURA TOUT VU (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326 - 65 - 13) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ON L'APPELAIT MILADY (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (328-79-17) ; (v.f.) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SALO (It., v.o.) (**) : La Pagode, 7e (551-12-15).
SEX O'CLOCK U.S.A. (Fr., v. angl.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f : Omnia, 2e (231-36-26) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325 - 71 - 08) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Clunévog, 9e (874-77-44) ; Nord-Ciné, 10e (872-51-61) ; Passy, 16e (288-62-34).
LE SIXIEME CONTINENT (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
SPERMULA (Fr., sous titre angl.) (**) : George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17).
LA SPIRALE (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325 - 59 - 83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
THE NANNY (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).
LA TRAHISON SE PAIE CASH (A., v.f.) (**) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24) ; v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).
UN POING, C'EST TOUT (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) (*) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis - Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Galté, 13e (326-99-34).
LE VOYEUR (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
WHITE ZOMBIE (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).

Les festivals

C. SAURA (v.o.), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) : le Jardin des délices.
INEDITS, INCONNUS, RARES (v.o.), La Clef, 5e (337-90-90) : Carte blanche à Libération (Paris des négritudes ; Vivre, pas survivre).
MELO-MOIS (v.o.), Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15), 13 h. : la Chatte sur un toit brûlant ; 14 h. 45 : Dieu seul le sait ; 16 h. 30 : Tant qu'il y aura des hommes ; 18 h. 30 : la Loi du Seigneur ; 21 h. : les Hauts de Hurlevent ; 23 h. : Doux oiseau de jeunesse.
M. BRANDO - P. NEWMAN (v.o.), La Pagode, 7e (705-12-15) : l'Equipée sauvage.
B. KEATON, Le Marais, 4e (278-47-86) : le Mécano de la General.
I. BERGMAN (v.o.), Racine, 6e (632-43-71) : le Visage.
W. ALLEN (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42) : Tombe les filles et tais-toi.
JEUNE CINEMA AMERICAIN (v.o.), Boîte à films, 17e (754-51-50), 13 h. : Easy Rider ; 16 h. 30 : Un après-midi de chien ; 16 h. : Jérémiah Johnson ; 22 h. : Bonnie and Clyde.
VISCONTI (v.o.), Boîte à films, 17e (754-51-50), 16 h. 45 : Violence et passion ; 19 h. : les Damnés ; 21 h. 45 : Mort à Venise.
F. ASTAIRE - G. ROGERS (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Top Hat.
LES CHEFS-D'ŒUVRE DE WALT DISNEY (A.) v.f. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), La Royale, 8e (265-82-66), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Sud, 14e (331-51 - 16), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les grandes reprises

ALEXANDRE LE BIENHEUREUX (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23), Haussmann, 9e (770-47-55), Noctambules, 5e (033-42-34), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A.), v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50), Napoléon, 17e (380-41-46) ; v.f. : Bonaparte, 6e (326-12-12), Haussmann, 9e (770-47-55).
BELLE DE JOUR (Fr.) (**) : Concorde, 8e (359-92-84), 14-Juillet, 11e (357-90-81).
2001 L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A.) v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Gaumont-Elysées-Gauche, 6e (548-25-36), Français, 9e 770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86).
DANCING LADY (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It.), v.f. : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
HELLZAPOPPIN (A.), v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-60-25).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It.), v.o. : Elysées-Point-Show, 8e 225-67-29).
IL ETAIT UNE FOIS LA REVOLUTION (It.), v.f. : Miramar, 4e (326-41-02), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE LAUREAT (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02), Rio-Opéra, 9e (742-82-54).
LES PLUS BELLES ANNEES DE NOTRE VIE (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70), ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MA VACHE ET MOI (A.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) (*) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).
LA SOUPE AU CANARD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point-Show, 8e (25-67-29), Haussmann, 9e (770-47-55).
ZIEGFELD FOLIES (A., v.o.) : Action Christina, 6e (325-85-78).

Les séances spéciales

L'AUTRE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h et 24 h.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : la Seine, 5e (325-92-46), à 14 h. 45 et 17 h. 30.
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
LE DECAMERON (It., v.o.) : Châtelet - Victoria, 1er (508-94-14), à 18 h.
JOBAN (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 17 h et 18 h. 30.
JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 14 h.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 12 h. et 22 h.
LE MANUSCRIT TROUVE A SARAGOSSE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15.
ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
REPULSION (Ang., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h et 24 h.
C. SAURA (v.o.), Studio de la Harpe, LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 20 h.
SON NOM DE VENISE DANS CALCUTTA DESERT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 14 h. 30 et 23 h. 10
LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

Les films nouveaux

ACTES DE MARUSIA, film mexicain de M. Littin (*) — V.o : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14), 14 - Juillet, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (783-67-42) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67)
COMMENT ANNONCER ÇA AUX COPAINS, film américain de S. Nuchtern. — V.o : Bilboquet, 6e (222-87-23)
DEMAIN LES MOMES, film français de J. Pourtale — Impérial, 2e (742-72-52), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic, 14e (783 - 67 - 42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
MES CHERS AMIS, film italien de P. Germi. — V.o : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Dragon 6e (548-54-74), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NEA, film français de Nelly Kaplan (**) — Omnia, 2e (231-36-26), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Panthéon, 5e (033-15-04), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Victor-Hugo, 16e (727-49-75)
PIRATES ET GUERRIERS, film chinois de King Hu, v.o. : Luxembourg, 6e (633 - 97 - 77), Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
COLERE FROIDE, film américain de J. Demme, v.o. : Balzac, 8e (359 - 52 - 70) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
COMME UN BOOMERANG, film français de J. Giovanni : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

Profitez de Paris au mois d'août : allez surveiller les travaux des Halles.

LE BILBOQUET

COMMENT ANNONCER ÇA AUX COPAINS ?
Un film de SIMON NUCHTERN

Profitez de Paris au mois d'août : allez chavirer le tango dans les dernières académies.

BALZAC ELYSEES (vo) - PUBLICIS SAINT GERMAIN (vo) - PARAMOUNT OPERA PARAMOUNT MAILLOT
SAMUEL GOLDWYN présente UN FILM DE WILLIAM WYLER
LES PLUS BELLES ANNÉES DE NOTRE VIE
L'UN DES DIX MEILLEURS FILMS DU MONDE / Le film aux 9 OSCARS

GEORGE V (sous-titres anglais) - PARAMOUNT MONTPARNASSE CAPRI GRAND BOULEVARD
SPERMULA
Anges buveuses de sperme... "SPERMULA" est un hymne d'amour à la femme. J.-L. BORY/NOUVEL OBSERVATEUR
La beauté des filles choisies a permis de faire de l'érotisme ne descendant jamais jusqu'à la pornographie... R. CHAZAL/FRANCE-SOIR
INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS

ELYSEES-LINCOLN (VO) - QUINTETTE (VO) - 14-JUILLET (VO) LES « NATION » (VF) - SAINT-LAZARE-PASQUIER (VF) - MONTPARNASSE-ENTREPOT (VF).
GIAN MARIA VOLONTE
ACTES DE MARUSIA
LA RÉPRESSION LA PLUS BRUTALE JAMAIS FILMÉE
SELECTION OFFICIELLE CANNES 76
Un film de MIGUEL LITTIN
avec DIANA BRACHO et CLAUDIO OBREGON - Photographie de JORGE STAHL Jr
Musique de MIKIS THEODORAKIS
INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS

CONCORDE PATHÉ • LA ROYALE • GAUMONT THÉATRE • GAUMONT SUD • CAMBRONNE MONTPARNASSE PATHÉ • GAUMONT GAMBETTA • CLICHY PATHÉ • ST-GERMAIN VILLAGE
THIAIS Belle Epine • VELIZY • ASNIÈRES Tricycle • CHAMPIGNY Multiciné Pathé ENGHIEN Français • SARCELLES Flanades • PARLY-2 Studio • EVRY Gaumont
ARIEL à Rueil
9 OSCARS
le chef-d'œuvre de WALT DISNEY
TECHNICOLOR

Un film de STANLEY KUBRICK
ORANGE MECANIQUE
Distribué par Warner-Columbia Film. INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS
STYX vo - IMPERIAL vf - PARAMOUNT La Varenne vf

MARIGNAN vo - QUINTETTE vo - RICHELIEU vf - MONTPARNASSE 83 VF - GAUMONT SUD vf - CARAVELLE PATHE vf GAUMONT GAMBETTA vf - STUDIO PARLY 2 vf - AVIATIC Le Bourget vf - CLUB Maisons-Alfort vf PATHE Belle-Epine vf ALPHA Argenteuil vf
CHARLES BRONSON et JILL IRELAND
C'EST ARRIVE... ENTRE MIDI ET TROIS HEURES
United Artists

Profitez de Paris au mois d'août : vous partirez au Club en Septembre.

Profitez de Paris au mois d'août : allez dîner au Club à Neuilly.

Club Méditerranée
Le 36, Champs-Elysées, Paris 8e
Place de la Bourse, 75083 Paris Cedex 02
Tél. 266.52.52
1000 Bruxelles, rue Ravenstein, 58
Genève, 28, quai Général-Guisan
Agence Havas Voyages de votre ville

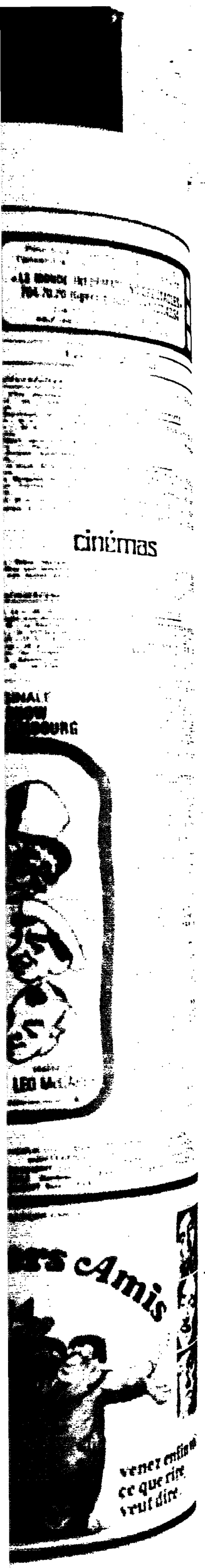

ARTS ET SPECTACLES

Formes

Artistes ou artisans

Incontestablement, en fait de « métiers d'art », le Canada ne pouvait nous offrir que ce qu'il a de mieux. Ou du moins ce qui, cautionné par le Conseil canadien de l'artisanat, a été jugé comme le dessus du panier (1). *La sélection officielle de dix artistes-artisans aux vocations diverses doit donc séduire, par sa perfection formelle d'abord, un public parisien qui en a vu d'autres. Séduire est le mot qui convient. On ne trouvera, près de la gare des Invalides, que des objets séduisants. C'est peut-être ce qui me gêne. Trop d'habileté, trop de prouesses techniques ne sont guère compatibles avec l'émotion dispensée par quelque maladresse sincère.*

A défaut de gaucherie, une savante dissymétrie, une rupture d'équilibre dûment contrôlée nous attire et nous retient avec les grands vases de Louise Doucet et Satoshi Seito. Le couple a d'ailleurs étudié sur place, pendant douze ans, les secrets de la céramique japonaise et y a même réalisé deux cuissons complètes dans un four alimenté au bois. La leçon des potiers orientaux dirige cette quête incessante, opiniâtre, de l'harmonie. Formes pures, coloris subtils. Ils ne visent à nul effet acrobatique. Ils créent la beauté même avec un bol ou une assiette. A mon sens, voilà l'ensemble majeur de l'exposition du Centre culturel canadien, dont le reste mérite pourtant une visite attentive.

Walter Ostrom a fait lui aussi un voyage d'études en Chine et au Japon. Il a même enseigné l'histoire de l'art oriental. Sa virtuosité se donne libre cours dans ses faïences et ses porcelaines de teintes plus vives, avec leurs émaux sous glaçure et parfois leurs remarquables gravures en relief. Même sophistication dans les porcelaines d'Enid Le Gros, aux émaux délicats : tel bleu pervenche ravit, et la chair rose de Chatterbox ; dans les opalines du verrier Robert Held : voyez ce bol au décor jaune et bleu, cette bouteille bleue à rayures jaunes et rouges....

La joaillerie est-elle aussi un « art du feu » ? Les colliers, les bracelets, les pendentifs de Jacques Trosien brillent, au propre et au figuré, par leur noble sobriété, comme ses tasses ou sa cafetière. Mais Xillian Reid, descendant des Indiens Haida, semble plus authentique. Il a fait fructifier son héritage culturel. Son inspiration, dit Claude Lévi-Strauss, « s'est progressivement enrichie de tout ce que les arts des peuples voisins pouvaient apporter ». Elle se traduit par une petite sculpture en bois, Le corbeau découvrant le genre humain dans une palourde, *par un* Aigle *taillé dans un ivoire fossile, par pas mal de joyaux en métaux précieux, dont un très beau collier en or et en diamants.*

Tournons-nous vers les textiles. Madeleine Chilsom nous réserve une heureuse surprise. Une lumière intense émane de ses tapisseries, en laine, en chenille, en rayonne. Par exemple de Quiet Excitement, *mariage de rouge et vert bouteille,* Sunshine, A place for a son, Middle Muddle, *et une éclatante courtepointe rêversible,* Wallwarmer. *De son côté, Charlotte Lindgren, qui n'est pas une inconnue, envahit l'espace avec ses compositions monumentales :* Black Cylindar, Tunnel of love, Witchy Path. *Et Carole Simard-Lallamme transpose la nature où elle vit. Tous les procédés lui sont bons, se muent sous ses doigts en souples reliefs : tissages, tresses de tapis, tricotage, vannerie, couettes de coton, molletons. De quoi matérialiser les galets de la Rivière du gouffre qui irrigue un paysage mental. Cet art, qui n'est pas gratuit, bouscule l'indifférence.*

J'avoue avoir été moins conquis par les médailles de Dora De Pedery-Hunt. Son indiscutable métier, qui lui a valu toutes sortes de prix, mis au service d'une figuration plus ou moins expressive, qu'on pourra quelquefois trouver anecdotique, me touche moins par exemple que la naïveté, le « non-art » des médailles réunies à Auxerre et dont l'exposition a été signalée dans le Monde *du 27 juin dernier* (2). *Des mains malhabiles ont fondu ou frappé dans la fièvre un vrai cours d'histoire politique concernant* 1848 et la IIe République *sur des petits disques, voire des hexagones ou des octogones de plomb, d'étain, de cuivre, qui servaient alors de tracts. Un tract eût jauni, se fût effrité : la médaille demeure. Mais cet ensemble est trop important pour qu'on le liquide en quelques lignes. En attendant, je rappelle que Candide, marchand de vieilleries et montreur de curiosités en Ardèche* (3), *avait participé en 1971, à Villeneuve-de-Berg, à une exposition d'affiches patriotiques 1914-1918. Ça aussi, c'est de l'histoire en train de se faire. Maintenant, il a accroché chez lui les ex-voto de Lattier, qui a consenti à les exposer « à la condition de ne pas les vendre » pendant les chaleurs de l'été, à côté des histoires cocasses ou terribles qu'il a écrites et peintes. La vie est préférable à l'esthétique.*

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine.
(2) Hôtel Ribière, Auxerre (Yonne).
(3) Le Petit Musée du bizarre, Lavilledieu, près de Villeneuve-de-Berg (Ardèche).

Godard au « Bistrot des images »

(Suite de la première page.)

Ensuite, il fallait du temps pour écouter les gens. Grâce à la vidéo, on peut les laisser parler longtemps, assez longtemps pour voir leur personnalité, leur intelligence, leur caractère, leur misère. Cependant, nous avons dû faire vite : nous avons tourné en deux mois ces dix heures d'émissions. Ce sont les conditions de travail à la télévision. »

Jean-Luc Godard se définit comme un cinéaste-journaliste qui produit, qui fabrique de la télévision : « Nous faisons un cinéma qui n'existe plus et du journalisme là où les journalistes n'en font plus. Nous sommes allés voir des gens en leur proposant, honnêtement, de parler avec nous pour une émission de télévision. L'ouvrier du *Parisien libéré* n'a pas voulu qu'on l'interroge ainsi. Il a refusé de répondre seul au nom des autres. Les questions, en effet, deviennent importantes. Il y a ceux qui refusent parce qu'ils croient n'avoir rien à dire et n'être pas intéressants. Et puis les autres, comme ce Louison, le paysan, qui a fait avec nous un véritable travail. Nous payons ceux qui nous permettent ainsi d'ouvrir une porte. La télévision ne le fait jamais. Pourquoi ? Les personnes qui sont venues à Grenoble, répondant à une offre d'emploi de Sonimage, nous les avons payées pour filmer leur démarche de chômeur à la recherche d'un emploi. Et ce malade, qui, dans son hôpital, reconnaît son inadaptation et en parle simplement dit : « *Quelle heureuse nouvelle !* » quand nous lui avons donné de l'argent pour le temps que nous lui avons demandé.

» Mais il n'y a que les marginaux qui acceptent de parler, d'offrir un minimum du maximum qu'ils ont à dire. Les gens sont devenus liquides, et entre eux il y a du solide : ils ne communiquent rien. »

A ceux qui lui demandent si ses émissions sont une leçon de communication donnée à la télévision, Jean-Luc Godard répond : « Je ne donne pas de leçon. J'ai appris à apprendre : alors, forcément, j'offre un exemple, l'exemple de l'élève et non du professeur. Je ne sais pas si ces émissions sont intéressantes, mais si on compare le non-intéressant de notre travail avec le non-intéressant habituel à la télévision... La vidéo permet de prendre le temps, de perdre du temps. Il faut du temps mort pour faire du temps vivant. Bien sûr, on est obligé de condenser, parfois de faire du roman avec ce qui n'est pas du roman. L'information travaille de manière trop littéraire, les scientifiques sont les seuls qui travaillent avec leurs yeux. Et l'audiovisuel, ce n'est pas de la littérature.

» Quel public j'aurai touché ?

» Le mien, ce public dont je fais partie : au maximum trois cent mille personnes. Ces émissions sont comme une lettre qu'on a envoyée. Et c'est bien qu'elle soit envoyée. Sera-t-elle ouverte ? »

MATHILDE LA BARDONNIE.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 20 AOUT

— *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la C.F.D.T., est l'invité de J.-P. Elkabbach, à 13 h., sur France-Inter.

SAMEDI 21 AOUT

— *M., Paul Dijoud*, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail pour les travailleurs immigrés, est l'invité de J.-P. Elkabbach, à 13 heures, sur France-Inter.

DIMANCHE 22 AOUT

— *M., Paul Granet*, secrétaire d'Etat à l'environnement, s'entretiendra avec J.-P. Elkabbach en direct de l'île Porquerolles, sur le thème : « La protection du littoral et la pollution ».

VU

GUINÉE, OU ES-TU ?

« La Guinée du président Sekou Touré est-elle celle de tous les Guinéens ? », *telles sont les dernières paroles du commentaire du reportage sur la République de Guinée présenté jeudi sur TF 1. Cependant, les auteurs de ce documentaire, Jean-Claude Criton et Jacques Vignes, avaient, par avance, répondu de façon positive à cette question, ce qui ne manquera évidemment pas de susciter des controverses.*

Alors que le territoire guinéen reste pratiquement inaccessible à la presse occidentale d'information et qu'aucune agence de presse occidentale n'entretient de correspondant permanent à Conakry, il était particulièrement intéressant de faire le point sur l'évolution d'un pays qui fut le premier des territoires français d'Afrique à accéder à l'indépendance. De toute évidence, ce travail reste à faire, et ni les images de Gérad de Batista ni le commentaire n'ont réellement permis au téléspectateur moyen de comprendre pourquoi, et comment, M. Sekou Touré, responsable des destinées politiques guinéennes depuis 1956, se maintenait depuis vingt ans au pouvoir.

Dans une première partie, le réalisateur a surtout insisté sur la vie du paysannat guinéen qui, contrairement à celui de beaucoup d'autres pays du tiers-monde, ne semble pas coupé de l'élite. Au demeurant, cette dernière, loin de constituer une caste privilégiée au sein de la nation, est soumise aux mêmes contraintes que l'ensemble des citoyens : alphabétisation, travaux des champs, formation politique, etc.

Dans une deuxième partie sont présentés les aspects modernes de l'économie de la République socialiste de l'Ouest africain. Ce deuxième visage de la Guinée est fondamentalement différent, dans la mesure où il échappe non seulement aux mesures de socialisation générale, mais aussi à l'africanisation totale qui est la règle dans les autres secteurs d'activité de l'économie nationale. Ce n'est pas un hasard si les séquences consacrées à l'exploitation minière sont les seules au cours desquelles quelques Blancs apparaissent sur l'écran. Néanmoins, l'Etat guinéen a su préserver largement les intérêts nationaux : il touche 85 % des bénéfices réalisés par les grosses sociétés et est propriétaire de la totalité des infrastructures réalisées par celles-ci.

Dans l'ensemble, ces images semblent plutôt ternes, dans la mesure où ce qui fait la spécificité de l'expérience guinéenne n'y paraît guère. Ces duettistes similaires qui psalmodient « Président Sekou Touré » en dansant, ces foules qui composent en d'impeccables mouvements d'ensemble des tableaux vivants sur lesquels apparaissent des slogans politiques, ces troupes qui défilent en courant et sont équipées d'un matériel soviétique relativement sophistiqué, pourraient avoir été filmées au Togo, au Zaïre ou en Somalie.

Fort heureusement, une large place a été réservée au président Sekou Touré lui-même, dont la personnalité écrasante domine toute la vie politique nationale. Les années n'ont apparemment point entamé la pugnacité de l'ancien leader syndicaliste, militant anticolonialiste de la première heure. « Le peuple ne peut pas se trahir », « Tous ceux qui s'opposeront au peuple seront écrasés par le peuple », *dit à ses compatriotes, dans un français particulièrement châtié, l'homme qui, dans ce continent où peu de gens résistent à la fascination du verbe, reste l'un des plus grands tribuns de son époque.*

PHILIPPE DECRAENE.

VENDREDI 20 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Un mois à la campagne », d'I. Tourgueniev, mise en scène J. Meyer, avec E. Rive, W. Sabatier.
Une famille qui s'ennuie et un jeune précepteur qui vient troubler la paix d'une villégiature.
22 h. 15, Danse : Les nuits d'été. Avec Cl. Sombert, R. Bestonso : 23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Feuilleton : « Molière pour rire et pour pleurer » : 21 h. 35, Magazine littéraire : Ah ! vous écrivez, de B. Pivot.
Avec G. Bonheur (« la Croix de ma mère »), Marie Chaix (« les Silences ou la Vie d'une femme »), Yves Navarre (« Niagarak »).
22 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30 (R.), Série : Erreurs judiciaires (Un mystère insoluble dans l'alcool), de J. Laviron, d'après R. Floriot ; 20 h. 55, Documentaire : « Opération survie au Baobab » ; 21 h. 45, Jazz : Billy Preston au festival de Juan-les-Pins ; 22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La musique religieuse de Liszt ; 22 h. 30 (R.), Entretiens avec A. Gide ; 23 h., Rêver pour l'hiver.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Ne te retourne pas, j'ai l'impression qu'on nous suit ; 20 h. 30, Festival estival de Paris... en direct de l'église Saint-Germain-des-Prés : la Schola Hungarica, dir. L. Dobszay, interprète des œuvres de Bach et de Grigny, avec l'organiste M. Chapuis ; 22 h., Jazz forum à Châteauvallon ; 24 h., Musique traditionnelle européenne ; 0 h. 30, E pericoloso sporgersi.

SAMEDI 21 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 25 (C.), programme ininterrompu... à 13 h. 35, Les musiciens du soir.
20 h. 30, Variétés : Music-hall à Provins (avec Martin Circus, G. Lenorman, etc.) ; 21 h. 35, Série policière : Matt Helm ; 22 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h. 5, programme ininterrompu... à 18 h. 25, Documentaire : Caméra au poing.
20 h. 30, Théâtre : « Histoire de rire », d'A. Salacrou, réal. Y.-A. Hubert, avec M.-H. Breillat, P. Mondy, A. Dussolier, B. Giraudeau.
Histoire de s'occuper, Adelaïde s'invente une jalousie féroce pour un grenier dont l'entrée lui est interdite et où son mari retrouve chaque soir un ami de toujours.
22 h. 30, Variétés : 23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Théâtre : « l'Ombre », d'E. Schwartz, mise en scène G. Bourdet, réal. J. de Nesle, avec P. Aimé, J.-M. Chotteau, R. Cousseau, C. Drillaud.
Fable symbolique sur l'amour et le pouvoir où l'intelligence n'épousera évidemment pas la princesse. Sur le théâtre de la Salamandre.
22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Théâtre ouvert : « Rendez-vous à Tacana » (A. Lohier) ; 22 h., La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raison.

FRANCE-MUSIQUE

21 h., En direct du Festival de Salzbourg : récital de lieder, par le ténor L. Pavarotti, avec le pianiste L. Magiera ; 23 h., Vieilles cires ; 24 h., E pericoloso sporgersi.

DIMANCHE 22 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h., programme ininterrompu... à 17 h. 35, Téléfilm : « le Grand Niagara ».
Devenu à moitié infirme après une chute dans le Niagara, Aaron Grant lance un défi aux gouffres.
20 h. 30 (R.), Film : « Jeff », de J. Herman (1968), avec A. Delon, M. Darc.
Imitation laborieuse d'un film noir américain.
22 h., Documentaire : L'épreuve des faits... La vallée des premiers hommes ; 23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Programme ininterrompu... à 15 h. 55, Dimanche en fête.
20 h. 30, Jeux sans frontières à Casiano (Suisse) ; 22 h. (R.), Feuilleton : La dynastie des Forsyte (la procédure) ; 22 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 5, Pour les femmes : Les animaux chez eux ; 20 h. 30, Essai : Sur et sous la communication, de J.-L. Godard et A.-M. Miéville (« Nous trois » et « Ivan »).
22 h. 30 (R.), Cinéma de minuit, cycle Jean Renoir : « Toni » (1934), avec Ch. Blavette, C. Montalvan, J. Hélia, Delmont, Andrex (N.).
Renoir inventeur du « néo-réalisme » au pays de Pagnol.
22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h., La Comédie-Française présente : « le Courrier de Lyon » (Siraudin, Delacour, Moreau), réal. J. Reynier, avec T. Tofa, M. Etcheverry, C. Winter, B. Agenin.
20 h., Les opéras de Janacek : « la Maison des morts », présenté par M. Kundera ; 22 h. 20, Instruments rares.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 15, Studio 107 : « Goethe » ; 21 h. 30, En direct du Festival de Salzbourg : l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. C. Abbado, avec la soprano F. von Stade et le pianiste M. Pollini (Brahms, Mahler) ; 24 h., E pericoloso sporgersi.

3e MOIS
UGC MARBEUF - OLYMPIC ENTREPOTS
ACTION LAFAYETTE

MERCURY - ABC - CLICHY PATHÉ - 3 LUXEMBOURG - FAUVETTE - GAUMONT SUD
PATHÉ Champigny - AVIATIC Le Bourget - GAMMA Argenteuil - ÉPICENTRE Epinay

CINOCHES SAINT-GERMAIN

Superbe... L'épopée atteint une plénitude qui laisse pantois le spectateur le plus sceptique. R.B. / LE POINT
un film de KING HU
pirates et guerriers
G

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 20 août à 0 heure et le samedi 21 août à 24 heures.

La situation n'évoluera encore que très peu en France en raison de la persistance des hautes pressions dont le centre, situé vendredi matin sur l'Ecosse, ne se décalera que très lentement vers la mer du Nord. Toutefois, une évolution orageuse, en développement sur l'Espagne, atteindra nos régions du Sud-Ouest.

Samedi 21 août, le temps sera encore le plus souvent ensoleillé en France. Toutefois, dans l'après-midi et la soirée, des nuages d'instabilité se développeront sur les régions méridionales; ils donneront quelques orages des Alpes à la Corse ainsi qu'au voisinage des Cévennes et des Pyrénées. Les vents seront modérés et irréguliers d'est à nord-est au nord de la Loire, d'est à sud-est du golfe du Lion à l'Aquitaine. Les températures resteront du même ordre que celles de vendredi.

Vendredi 20 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 024,1 millibars, soit 768,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 août, le second le minimum de la nuit du 19 au 20 août) : Ajaccio, 27 et 13 degrés; Biarritz, 28 et 15; Bordeaux, 29 et 15; Brest, 27 et 16; Caen, 24 et 12; Cherbourg, 22 et 15; Clermont-Ferrand, 24 et 8; Dijon, 25 et 14; Grenoble, 23 et 8; Lille, 27 et 15; Lyon, 25 et 10; Marseille, 29 et 17; Nancy, 26 et 13; Nantes, 29 et 17; Nice, 25 et 17; Paris-Le Bourget, 28 et 15; Pau, 28 et 11; Perpignan, 29 et 14; Rennes, 28 et 14; Strasbourg, 25 et 11; Tours, 28 et 15; Toulouse, 29 et 12; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 17 degrés; Amsterdam, 25 et 13; Athènes, 31 et 22; Berlin, 29 et 13; Bonn, 27 et 10; Bruxelles, 28 et 16; Iles Canaries, 30 et 23; Copenhague, 24 et 14; Genève, 23 et 7; Lisbonne, 28 et 16; Londres, 27 et 12; Madrid, 34 et 19; Moscou, 24 et 12; New-York, 23 et 15; Palma-de-Majorque, 31 et 19; Rome, 26 et 17; Stockholm, 25 et 15; Téhéran, 33 et 22.

Cérémonies

LE 32e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

De nombreuses cérémonies sont organisées à Paris et dans la région parisienne pour célébrer le trente-deuxième anniversaire de la libération de la capitale :

- *Vendredi 20 août :* à 18 h., rassemblement des associations des anciens combattants de la R.A.T.P. au Fort neuf de Vincennes, extrémité sud du cours des Maréchaux.
- *Samedi 21 :* cérémonie organisée par l'Association nationale des combattants volontaires de la Résistance, à 10 h., à l'Arc de triomphe; à 11 h., au mont Valérien.
- *Dimanche 22 :* à 15 h., cérémonie à la cascade au bois de Boulogne.
- *Lundi 23 :* rassemblement, à partir de 17 h. 15, à l'Arc de triomphe, organisé par l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (ANACR).
- *Mardi 24 :* à 11 h., cérémonie à la salle Saint-Jean, à l'Hôtel de Ville, organisée par le comité central de libération des services publics et de santé de Paris et le comité du souvenir de la libération.
- *Mercredi 25 :* dépôt de gerbes par le président du Conseil de Paris, le préfet de Paris et le préfet de police à l'Arc de Triomphe et en divers lieux de la capitale; à 18 heures, cérémonie place de l'Hôtel-de-Ville, présence effective du secrétaire d'Etat aux anciens combattants.
- *Dimanche 29 :* à 11 h. 30, messe de la 2e D.B. à Notre-Dame; à 16 heures, rassemblement à l'emplacement de l'ancienne gare Montparnasse organisé par le Comité parisien de libération.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 20 août 1976 :

UN DECRET

● Portant délégation des pouvoirs du ministre de la défense en matière d'opérations domaniales.

Circulation

● *Vers la fin des travaux sur l'autoroute du Nord.* — La section Roissy-Le Bourget de l'autoroute du Nord (sens province-Paris), neutralisée ces dernières semaines par des travaux, sera rouverte en totalité à partir du mercredi 25 août, vers 14 heures. La chaussée Paris-Province, qui avait été mise en double sens pour la durée du chantier, ne sera rouverte totalement que le jeudi 26 août au matin.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1975

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

LOTO

TIRAGE DU 18 AOUT 1976 — nr 13

1 3 9 21 24 34

NUMERO COMPLEMENTAIRE 48

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 bons numéros	120 277,00 F
5 bons numéros + numéro complémentaire	60 138,50 F
5 bons numéros	13 073,50 F
4 bons numéros	80,00 F
3 bons numéros	6,00 F

CAGNOTTE POUR LE TIRAGE SUIVANT

491 729,70 F

PROCHAIN TIRAGE LE 25 AOUT 1976

VALIDATION JUSQU'AU 24 AOUT 1976 APRES-MIDI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1540

HORIZONTALEMENT

I. Cassera la croûte; Avertissement donné par l'Eglise. — II. Ses sujets sont plus que douteux; Titre étranger. — III. Contrée ancienne; Parmi nous ou parti depuis longtemps; Fit des tas d'histoires; Participe. — IV. Direction; Sans raison apparente. — V. Compagnon du pollu; Préposition; Chicanai. — VI. Nous quitte la dernière; Rumina autre chose que sa notoire infortune; Article inversé. — VII. Possa; Avec elle, il serait dommage de manquer de pot!. — VIII. Se frappaient (épelé); Couvertes d'une certaine essence; Joignent le cran au ressort. — IX. Constituent la couleur locale; Sifflent en arrivant; Avec lui, comment pourrait-on être sans tache?. — X. Mécontenta sûrement; Temps sombre. — XI. Préfixe; Plus ou moins bien partagés; Parmi les petites annonces. — XII. On y travaille à la chaîne; Plus en place (épelé); Localité de France. — XIII. Sigle; Se cramponne; Quand il venait d'être frappé, c'était le symbole d'une saine vertu. — XIV. Abréviation commerciale; Bien charpentées; Sans addition. — XV. Nom de famille; D'un auxiliaire; Appuyer.

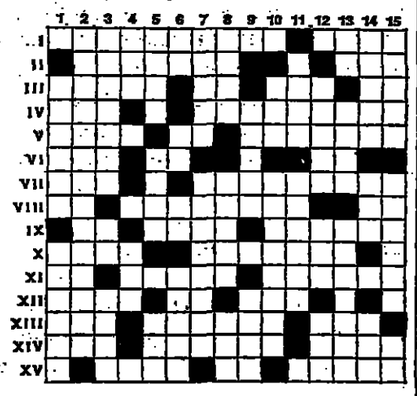

VERTICALEMENT

1. Par quoi il convient d'attaquer le boulot; En dit moins qu'on ne pense. — 2. Ce peut être une façon de vivre. — 3. Villes actions; Abréviation; Dans l'Eure-et-Loir. — 4. Est très relatif; Peut troubler les petites Anglaises. — 5. Vivaient dans les Rocheuses; Grande nappe; Un succès assuré par le nombre. — 6. Ne détale jamais; Note; Abréviation; Permet de prendre certaines mesures. — 7. Son demi n'est pas sa moitié; A la base de certains régimes. — 8. Antique héros; Taches vertes en des milieux hostiles; Suite de numéros. — 9. Rassemble; Nom de dieu. — 10. Préposition; Nous leur devons le jour. — 11. Reçoit des coups; Animal. — 12. A une bouche souvent édentée; Provoque des déplacements rituels; En Belgique. — 13. Adverbe; Permet de serrer; On les juge à huis... clos. — 14. Ne repoussa pas; Orientaliste allemand; On le voyait venir avec ses gros sabots. — 15. Pris; Elément de soutien; Symbole.

Solution du problème n° 1539

Horizontalement

I. Gésier; Ur. — II. Ensuite. — III. Ermites. — IV. Niet!; Fi. — V. Siestes. — VI. Enter; R.M. — VII. Al; Ul. — VIII. Dentiers. — IX. Ci; Bêtise. — X. Eté. — XI. Poussière.

Verticalement

1. Grenier; Cep. — 2. Ri; Dito. — 3. Semestre; Eu. — 4. Initie; NB. — 5. Est; Eratées. — 6. Ruées; Lit. — 7. Is; Te; Eire. — 8. Ut; Pémurs. — 9. Remis; Isère.

GUY BROUTY.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	36,00	42,03
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	26,00	30,35
EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE (chaque mercredi et chaque vendredi)	25,00	29,19

offres d'emploi

La ville de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, 20 km de Paris, terminus RER, 40.000 habitants, recrute de toute urgence :

1 DIRECTRICE
1 ANIMATRICE

pour foyer-club du 3e âge, 20 a. minimum, logement ass. Adr. C.V. et photo à M. le Maire de Saint-Germain-en-Laye.

A.T. 2 B - A.T. 3 B - A.T.P.
Logigus - Se présenter : **C.E.P.** 8, RUE DU 8-MAI-1945 75010 PARIS. Tél. : 306-71-00

PARIS INDUSTRIE recrute d'urgence pour ALGERIE **TOPOGRAPHES** GENIE CIVIL 11, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e 231-31-64

Ets financiers Champs-Elysées recherchent **COMPTABLE HME**
Expér. min. 5 ans, pr comptabilité générale. Avantages sociaux.
Lettre manuscrite avec C.V. et photo Service du personnel B.P. 720-08 75361 PARIS CEDEX 08

Séminaire de révision intensive et certificat du D.E.C.S. du 23-8-76 au 3-9-76. Téléphone : 770 - 47 - 35.

Importante Sté internationale recherche pour **STAGE DE FORMATION COMMERCIALE**
Messieurs 25 a. min., bacheliers, indispensable : franç. et angl. souhaité : 3e langue.
— Stage rémunéré.
— Situation avenir.
Ecr. avec C.V., photo, diplômes, références et prétentions à : HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 Paris sous référ. 30.645, qui transm.

HOPITAL AMERICAIN recherche **EMPLOYEE**
35 ans min., parfaitement bilingue français, anglais, connaissant comptabilité et dactylo, ayant expér. poste à responsabilités. Envoyer C.V. et photo, B.P. 109, 92202, Neuilly-s.-Seine.

emplois régionaux

IMPORTANTE ECOLE PRIVEE RECHERCHE PROFESSEUR COMPTABILITE (diplômé D.E.C.S. complet) pour rentrée septembre 76. Sérieuses référ. exigées. BON SALAIRE. Env. doss. candid., à Agence Havas Caen, n° 8.716, qui trans.

Organisme public d'aménagement (Sud-Ouest) recherche **SPÉCIALISTE ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES**
diplômé enseignement supérieur, expérience conception gestion ensemble touristique souhaité, connaissances montage public opérations (touristiques ou non) indispensables. Rémunération selon expérience. Ecrire F 5055 Havas 136-140, av. Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-s.-Seine, av. rémunération actuelle, prétent. et délai de disponibilité.

Import. Société d'Aménagement de Pharmacie recherche : **DESSINATEUR début. en DÉCORATION**
après stage de 1 mois à PARIS. Poste à pourvoir à MONTPELLIER.
Tél. pr R.V. au 577-51-71.

Ch. vendangeurs (euses), 10-9 au 1-10. Tarif synd. nourri, logé, particip. voyage. Ecr. Dussauge-R. Bussières, 71960 Pierreclos.

Société Multinationale recherche **CHEF DE SERVICE CONTROLE-QUALITE** (400 personnes)
Profil : Ingénieur ECP, ENSI, AM, CESTI, ION. Expérience de 2 ans dans industrie mécanique de préférence. 27 a. minimum. Grandes possibilités si réussite dans groupe de réputation mondiale.
Envoyer C.V. et prétentions à n° 703 HAVAS ANGOULEME.

enseignement

L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH LONDRES
Cours intensifs à tous les niveaux.
Date d'entrée en cours au choix de l'étudiant.
Laboratoire de langues : service d'aide au logement.
Cours de Secrétariat (3 trimestres).
COURS D'ETE A LONDRES, NORWICH, SUSSEX, READING, BIRMINGHAM et CROYDON.
Ecrire à L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH (L.M.) 28-32, Oxford Street, London. W 1 A 4DY.

ECOLE DE FRANÇ. pr étrangers Nice cherche prof. Expér. audio-visuel V.I.F. indispensable. Poste permanent. C.V. détaillé. Ecrire HAVAS NICE 0765.

cours et leçons

INSTITUTRICE cherchée plein temps par famille française à Londres pour faire suivre cours de rattrapage 5e garçon 13 ans. Ecrire Mme Vautier, 19, rte du Signal, 1018 Lausanne (Suisse).

Anglais : cours intensif, logt en famille. Informat. : BCM - box 6951, London WC1V 6XX.

Mettez au point votre ANGLAIS différentes solutions personnal. Stages intensifs et m-tps, cours particul. et petits gr. par prof. de lang. mater. Hor. flexibles M. GALLI Tél : 346-11-32

demandes d'emploi

Jeune pilote d'hélicoptère professionnel cherche emploi France ou Etranger. Ecrire HAVAS TOULON 55.822.

J.F. 18 a., aimable, travailleuse, agréable, ch. travail 20 août-30 sept. Téléph. : 01-650-98-57.

POUR TROUVER UN EMPLOI
Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi) vous propose GUIDE COMPLET (231 pages)
Extraits du sommaire :
— Le C.V. : rédaction avec exemples, erreurs à éviter.
— La graphologie et ses pièges.
— 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : les « trucs » et techniques appropriés.
— Réussir entretiens, interviews.
— Les bonnes réponses aux tests.
— Emplois les plus demandés.
— Vos droits, lois et accords.
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

représent. demande

Représentant 15 ans experience vente haut standing cherche situation stable rég. Poitou-Charente. Rémunération : Frais ou Fixe + Commission.
Ecr. n° 6.310, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

autos-vente

LANCIA AUTOBIANCHI GARANTIE 2 ans sur Contrat 17 rue Miromesnil PARIS 8e 336. 38. 35 +

604 de direct. - Autom. 25.000 km, cuir. T.O. Peint. métall. - 43.000 F M. NOSAL. - 722-07-60

FORD 17 M 70 rad. access. 4.900 F Tél. : 647-63-49, journée

CAB. Corvair, impeccable, 68.000 km réel. 225-71-19

annonces diverses

MESSAGES

RECHERCHE DE TEMOIN
Le 19 février 1974, vers 16 h., en face du bureau de poste central du 16e arrt, 13, rue Taitna, une personne intervenait, au secours d'une dame brutalement agressée par le chauffeur de son taxi. La victime, Mme de BELLEGARDE, souhaiterait rencontrer ce témoin. Appeler 504-75-82 après 19 heures ou écrire : Mme de BELLEGARDE, BP 96 75762 PARIS CEDEX 16.

L'immobilier

appartem. vente

Paris Rive gauche

FELIX-FAURE - 10e étage Superbe appart. 2 pces, séjour + chbre. 50 m2 + gde loggia. Luxueux imm. récent. 325.000 F. Libre de ste. Vis. 10/13 h. sam., 39, rue de l'Eglise — 577-58-48.

JUSSIEU - FACULTE
VUE S/JARDIN DES PLANTES Dans imm. classé Magnifique living avec cheminée et poutres + alcôve - Tout confort - Direct. propriétaire : samedi, dimanche, de 11 à 16 hres, 1, RUE LINNE.

Paris Rive droite

MADELEINE - Pptaire vd dans bel imm. gd 4 pces à rénover. 4e ét. Asc. Possib. profess. libér. Px intéressant. Me voir ce jour, 13 à 18 h., 29 RUE VIGNON.

5e BUTTES-CHAUMONT Part. vd gd 3 p. récent, libre. 5e ét. Tt cft. 280.000 F. Poss. box. Vis. 17, r. Clavel, 15/19 h. sam., jeudi, ou tél. : 283-86-85, matin.

MARAIS PLEIN DE CHARME 2 p. 35 m2. Tt conft + 15 m2 terrasse - 180.000 F. Tél. avant 12 h. et après 18 h. : 589-20-97.

MUETTE Calme et verdure ETAGE ELEVE 265 m2, décoration exceptionnelle PASTEYER. - 266-35-84, matin

Région parisienne

SARCELLES. Part. vend appart. 4 pces, tt conft. Tél. 990-77-42.

MASSY - ANTONY Ds résid. parc. 5 pces, 92 m2. SUD-EST. 8 mn ligne de Sceaux. Prox. école et C.E.S. - Cave, gar., charges (dont chauffage) réduites - Téléph. - 310.000 F. Tél. : 920-07-06, après 18 hres.

ST-GERMAIN-EN-LAYE Basse 4 pièces - 3 expositions Cuisine, s. de bains, 205.000 F. Visite : samedi de 11 à 19 hres, dimanche de 14 à 19 hres, 8, rue des Boutiers.

Province

PIEDS dans l'eau, plaisance ds domaine résident. tennis, plage, pisciges, sur port privé. Duplex 2 p., cuis., s. de bas, terrasse + empl. privé bateau, 300.000 F. Tél. : BANDOL (94) 29-40-10 ou Ecrire Havas TOULON 35789.

appartem. achat

Père ach. cpt pr loger étudiants appart. anc., libre décembre. Prix : 200.000 F - GOSLIN, 37, rue Vital, Paris - 224-19-62.

échanges

ECHANGERAIS. Choix de 3 appts agréablem. situés ds le sud de l'Espagne (Grenade, Marbella, Torremolinos), contre un appt bien situé, à Paris. Pr tout renseignement, contacter : Mr Chamberlain, Mandeville, Nutley, Sussex, Angleterre.

locations meublées Offre

Région parisienne

SAINT-DENIS 2 pces, c. 600 F. Tél. : 292-01-59

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, tres bani. Loyer garanti. 4.000 F max. 283-57-02.

constructions neuves

Près golf de Saint-Cloud **GARCHES (92)** 29-33, rue Henri-Regnault
Dans bel imm. 2 ét. pierre de taille - Jardin Gd standing STUDIO AU 5 PIECES Prix ferme, non révisable LIVRAISON HIVER 1976
Appt témoin sur place tous les jours (sf mardi) de 11/18 h. ou GECOM 747-59-58.

PARIS XXe
9-11, rue du Télégraphe
IDEAL PLACEMENT HABITABLES IMMEDIATEM. 2 pièces, 208.000 F 3 pièces, 315.000 F
PRIX FERME NON REVISAB. Bel immeuble pierre de taille Confort total électrique
Appt témoin sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. ou GECOM 747-59-58.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière, Mo Opéra. 94, rue d'Alésia, métro Alésia. Frais abona. 300 F. 742-78-92.

immeubles

PARIS-REPUBLIQUE Imm. ccial de rapport, 10 %. Prix 2.400.000 F. Ecrire à n° 25459 RUSH Publi, 84, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui tr.

fonds de commerce

A vendre en province HOTEL 4 étoiles. Grande réputation. Ecrire sous n° 399.740 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 2e, qui tr.

RECH. FONDS DE COMMERCE 834-09-24 - 522-22-60

locaux commerciaux

PARIS-14e Part. à part. Cède local ccial tous usages, 70 m2, w-c, chauff., nouveau bail 3-6-9. Très ensoleillé. Conviendrait à peintre. Petit loyer - A SAISIR Tél. 532-75-35

propriétés

A VENDRE, EN SUISSE Valais - Région d'Evolène Maison, moitié Mazotier, adossée à la colline. Panorama impren. Tranquillité absolue. Comprenant, sur 2 étages de 68 m2 chacun et grenier habitable : 1 grand living avec cheminée en pierre de taille, 1 salle à manger, 1 cuis., équipée, 1 salle d'eau, 2 w.-c., 5 chambres. Sous-sol excavé avec : buanderie, caves, carnotzet, chaufferie. Terrain : 1.700 m2, aménagé. Prix : S Prix : 450.000, moins hypothèque - Agences s'abstenir. Ecr. ss chiffre P. 115112 Publicitas, CH-1002 Lausanne, Suisse.

Beau moulin 18e siècle, aménagé. Région FERTE-ALAIS - 10 pces, cuis., 3 bns. Maison de gardien. Dépendance - Jardin 7.000 m2 Bord rivière - 1.700.000 F Tél. 490-15-15

BORD DE L'YONNE A 12 km Sens - Mais. parfait état. Agréable séj., cuis., 4 ch., cave, gren. Beau jdin agrément (arbres), possib. faire ponton. 220.000 F, avec 24.000 F. AVIS 2, r. Gal-de-Gaulle, Sens. T. (16) 86-65-09-02, même dim.

IDEAL PECHE EN BORD DE LOING - PROX. NEMOURS Coquet pied-à-terre. 2 p., cuis., bains. S/terrain embragé - 13 m berge Total 82.000 F. Facil. 428-03-09 G.I.M. Face église à Nemours.

pavillons

CHANTILLY. Quartier résid., mais. comprenant 1 cuisine, 1 salle à manger, 2 chbres, salle de bains, cave, chauffage central, cour, 170.000 F. 457-30-96.

MERY S.-O. - Près gare et commod. - Sur 900 m2 terr. clos. Parv. Entr., beau sal. cible, spacieuse cuisine, 2 belles chbres, s. de bs, w.-c., chff. cal. Gar. Px 250.000, avec 50.000 F. ACB, 72, rue Général-Leclerc, Saint-Ouen-l'Aumône - 464-08-72.

villas

35 km PARIS autoroute Ouest, 33' de Saint-Lazare, intérieur raffiné, 2 salons, s. à manger, 5 chbres, affaire exceptionnelle. Prix : 500.000 Rhodes 958-19-28.

SAINT-GERMAIN près lycée international réception 47 m2 sur terrasse et jardin 1.300 m2, 4/5 chambres, magnifique grenier aménageable 80 m2. 650.000 Rhodes 958-19-28.

MARLY-LE PECQ grande réception, 5 ch., 2 bains. Px 630.000 Rhodes 958-19-28.

maisons individuelles

FOSSES (95)
15 minutes Paris par autoroute 30 min. Paris par gare du Nord La S.C.I. Beausoleil vous propose en lotissement
33 MAISONS
traditionnelles de 5 p. tt confort (surface habit. 115 m2, sous-sol 45 m2, terrasse 6 m2).
A prix fermes et définitifs de : 267.000 F à 287.000 F
Crédit 80 % possible avec prêt P.I.C. (Livraison 3e trimestre 76)
Visite sur place les samedi et dimanche après-midi, ou renseignements par téléphone au 256-16-49 ou 971-65-82 (appr. 18 h.) avenue de la Haute-Grève, 95 - FOSSES.

châteaux

TOURAINE PART. VEND
TRES BEAU PETIT CHATEAU XVe et XVIIIe - Décors raffinés Tt conft. 1.000.000 comptant + crédit poss. - Tél. : (47) 29-90-71

domaines

Recherche pr clients forêts et domaines agricoles ttes surf. ttes rég. Paiem. cmpt f. offre : Groupe CHAVERNY S.A. B.P. 23, 69380 LOZANNE.

fermettes

LA RIVIERE A 30 m
VALLEE THERAIN 98 K. PARIS FERMET. à colombage restauré, SAL 38 m2, pout. ancienn., cheminée rustiq., cuis. équipée, 3 ch., gde s. d'eau, w-c + prem. amén., belles dépend., cave, gar. 2.500 m2 terr. 287.000 F, av. 58.000. AVIS, 8, fg Cappeville, Gisors - (16) 32-55-91-11 le 405.

villégiatures

VENDEE Loue sept. VILLA 3 pièces (6 pers.). 150 m plage. Tout conft. 800 F. TEL. : (46) 88-61-83.

ÉQUIPEMENT

A PROPOS DE...

Le logement des travailleurs immigrés

PARIS-BABEL

M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, devait inaugurer, ce vendredi 20 août, 5, rue Pierre-l'Ermite (18e), un bureau d'accueil destiné à la population étrangère du quartier de la Goutte-d'Or. Ce bureau d'accueil sera complété par un bâtiment où l'on trouvera un lieu de culte, une bibliothèque et un centre d'alphabétisation.

« Les problèmes de la migration, qui se sont accrus de façon importante en région parisienne depuis une vingtaine d'années, revêtent à Paris un aspect exceptionnel », *déclarait au début de l'été 1975 le préfet de Paris, M. Jean Taulelle, aux élus de la capitale. Selon l'administration, près de 480 000 étrangers, appartenant à 104 nationalités différentes, résident à Paris. Les Algériens sont les plus nombreux (80 000), suivis par les Espagnols, les Portugais, les Tunisiens, les Italiens, les Marocains et les Yougoslaves. Les ressortissants des pays d'Afrique noire francophone sont estimés à 18 000.*

Le problème du logement des immigrés est d'une acuité évidente. En 1975, on dénombrait une centaine de locaux insalubres occupés par 3 500 personnes environ. Mais à ces chiffres il faut ajouter ceux des travailleurs vivant en surpeuplement ou installés dans des foyers vétustes et condamnés, ou encore dans les hôtels en cessation de commerce. D'autre part, la direction de l'urbanisme et du logement de la Ville a recensé 300 immeubles comprenant 4 500 logements pratiquement irréparables, et dont un certain nombre abritent des migrants. « Au total, *affirmait le préfet de Paris,* il y a donc 7 000 à 8 000 personnes à reloger. Mais il s'agit exclusivement d'hommes seuls. »

Face à ces besoins, l'ensemble des moyens existants demeure encore modeste et la construction de foyers et de centres d'accueil s'accompagne de la disparition de foyers anciens et inadaptés. A l'été 1975, la capacité totale d'hébergement de la Ville de Paris était de 31 centres et de 5 935 lits. A la fin de l'année 1976 s'ajouteront 14 foyers et 3 219 lits.

La construction de logements pour travailleurs immigrés se heurte, en effet, à de nombreuses difficultés : les terrains sur lesquels peuvent être édifiés des logements sociaux se raréfient en raison de la montée des prix. Une concurrence s'établit entre les divers besoins en équipements sociaux (hôpitaux, crèches, foyers pour personnes âgées) sans que les priorités soient toujours aisées à établir.

JEAN PERRIN.

QUALITÉ DE LA VIE

DE L'HUILE D'OLIVE A SEVESO POUR DÉTRUIRE LA DIOXINE

Trois femmes enceintes de Seveso, localité de la grande banlieue de Milan, touchée le 10 juillet dernier par un nuage toxique échappé accidentellement d'une usine chimique, ont subi, le jeudi 19 août, des avortements « de précaution » dans une clinique milanaise. Ce sont donc six futures mères qui, au total, ont subi une interruption de grossesse malgré les protestations du clergé catholique. Une dizaine d'autres ont demandé à subir la même intervention.

La société suisse Givaudan, propriétaire de l'usine Icmesa, responsable de la grave pollution du mois dernier, a annoncé son intention de procéder dans les jours à venir à une expérience de décontamination du terrain. Après des essais en laboratoire, il semble qu'un mélange d'huile d'olive et d'eau pulvérisée sur le sol pourrait accélérer la décomposition de la substance toxique — la dioxine — par les rayons du soleil. Givaudan voulait faire un premier essai dans le Tessin, canton suisse dont le climat ressemble à celui de Milan. Mais, devant les protestations de la population, les autorités cantonales ont refusé de donner leur autorisation. C'est donc à Seveso même que sera tentée l'opération.

De leur côté, les chercheurs français qui, il y a trois semaines, avaient expédié aux autorités italiennes et à la firme suisse un produit « décontaminant » de leur invention — un mélange d'huiles naturelles et d'eau — s'étonnent de n'avoir reçu aucune réponse. Ils se demandent si leur produit a été testé ou non.

Enfin, la municipalité de Codevilla, près de Pavie, a ordonné la fermeture d'une usine chimique dont les vapeurs fluorhydriques causent des dégâts aux vignobles.

DEUX NOUVEAUX RÉACTEURS NUCLÉAIRES A BUGEY

Electricité de France vient d'être autorisée à construire deux réacteurs supplémentaires sur le site de Bugey (Ain). Ces deux « tranches » (à eau sous pression) de 900 mégawatts chacune s'ajouteront aux trois réacteurs déjà édifiés et porteront la puissance totale de la centrale à 4 240 mégawatts.

En revanche, le projet de construction d'une centrale nucléaire en Saône-et-Loire continue à susciter de vives réactions dans ce département. Trois sites sont envisagés à Sennecy-le-Grand, Boyer et Gigny, mais quinze communes se sont déclarées hostiles à ces éventuelles implantations. De son côté, le tribunal administratif de Dijon a rejeté, le mercredi 18 août, une requête présentée par des propriétaires de Sennecy-le-Grand tendant à interrompre les travaux de sondages sur les sites envisagés.

En Allemagne fédérale, la centrale nucléaire de Gundremingen a été stoppée pour trois mois à la suite d'une avarie de son réacteur à eau sous pression. Une fissure de 20 centimètres a été découverte dans le système de refroidissement.

M. FOSSET : il faut organiser un tour de garde des commerçants pendant les vacances.

« *On peut évaluer le coût global du non-étalement des vacances à 50 milliards de francs* », a déclaré M. André Fosset, ministre de la qualité de la vie, qui a visité le jeudi 19 août le vingtième arrondissement de la capitale. Selon le ministre, près de 60 % des entreprises ferment au moins quinze jours au mois d'août. La baisse de production qui en découle est évaluée à 35 % pour la France. Alors que pendant la même époque elle est de 5,5 % en Allemagne, 9 % en Belgique, 11 % en Hollande, 15 % en Grande-Bretagne et en Italie. Aux Etats-Unis, cette baisse de production ne représentet que 1,5 %.

M. Fosset a affirmé qu'il prendrait contact dans les prochains jours avec les grandes firmes automobiles pour, enfin, « codifier » les vacances.

Le ministre, accompagné de M. Claude Gourbeyre, maire du vingtième arrondissement, a visité un marché, s'est arrêté dans une crèche, une imprimerie et un foyer pour personnes âgées. « *Les commerces devraient prendre exemple sur les boulangers, qui ont su s'organiser pour prendre un tour de garde* », a déclaré M. Fosset, qui demande, pour l'année prochaine, « *à tous les commerçants d'organiser entre eux un système de roulement par îlot* ».

● *Larzac : pas d'expulsion des non-violents.* — Le tribunal de Millau (Aveyron) s'est déclaré incompétent pour ordonner, à la demande de l'armée, l'expulsion d'une dizaine de non-violents qui occupent depuis plusieurs mois quatre fermes achetées par les militaires sur le plateau du Larzac. *(Corresp.)*

TRANSPORTS

● L'AEROGLISSEUR « ARCTURUS » RETROUVÉ. — L'aéroglisseur *Arcturus*, qui avait mystérieusement disparu dans la nuit du 9 août du port de La Seyne (Var), est actuellement consigné sous la garde de marins espagnols dans le port de Valence, à la demande des représentants de la société Tag-France. L'*Arcturus* s'était vu retirer son certificat de navigation deux jours seulement après l'ouverture de la ligne Nice-Saint-Tropez. Les acquéreurs envisageaient de faire constater que l'aéroglisseur acheté neuf était en fait usagé. Le navire a été arraisonné alors qu'ils se préparait à reprendre la mer, « enlevé » par les vendeurs britanniques, qui voulaient ainsi le soustraire à l'expertise.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

La grève tranquille des ouvriers d'Ugine-Aciers du Gard

De notre envoyé spécial

L'Ardoise (Gard). — Des applaudissements moqueurs et quelques quolibets fusent à la sortie de la centaine de non-grévistes — des employés administratifs pour la plupart, — qui passent, l'air plutôt gêné, entre deux haies d'ouvriers. C'est l'une des rares manifestations observées aux portes de l'usine Ugine-Aciers (1), à L'Ardoise, écart de la commune de Laudun, située à la verticale sud de Bagnols-sur-Cèze et d'Orange.

Le directeur de l'établissement, M. Jacques Pillot, que les aciéristes considèrent comme « *un patron de combat* », et le chef adjoint du personnel, jeune garçon frais émoulu de Sciences-po que les travailleurs ont surnommé « *le cow-boy* », plus en raison de son comportement que de ses chemises à carreaux, accompagnent les non-grévistes jusqu'à la sortie : ils ne sont l'objet d'aucun lazzi.

Calme et digne. C'est ainsi que les délégués syndicaux C.G.T., C.F.D.T. et C.F.T.C., qui ont lancé cette grève du mardi 17 à 4 heures au samedi 21 août à 20 heures, qualifient leur mouvement. Ils n'occupent pas les locaux de l'entreprise et ne veulent, comme ils l'ont répété jeudi lors d'une conférence de presse, « *céder à aucune provocation* », malgré les diverses alléas et venues d'un huissier et d'officiers de police. Ni banderole, ni slogan ; un seul panneau en carton, apposé contre la grille de l'établissement, rappelle leurs principales revendications : une augmentation mensuelle de 200 F, une prime de 500 F destinée à compenser la perte de salaire occasionnée par un récent chômage technique (2), une « prime de panier » à tous les postes (actuellement accordée au seul personnel de nuit) et une rotation de toutes les équipes en cinq jours au lieu de sept pour certaines d'entre elles.

Assis sous une tonnelle, devant l'entrée de l'usine, les aciéristes, qui ont débrayé en masse — cent cinquante personnes, cadres compris, sur mille sept cents, sont actuellement au travail, selon M. Jacques Pillot, — respirent, pour une fois à cette heure de la journée, un autre air que celui du métal en fusion. Lorsque l'établissement de L'Ardoise, installé sur 70 hectares au bord du Rhône, fonctionne, les bourgs avoisinants sont recouverts d'un épais voile noir, assurent les ouvriers. Les grévistes réclament une amélioration des conditions de travail : « *dans certains ateliers,* disent-ils, *il fait 60 °C, et même plus* ». Les accidents du travail ont causé la mort de vingt-huit personnes depuis l'installation de l'entreprise, en 1952, affirment les délégués syndicaux, qui évoquent aussi les maladies professionnelles « *non reconnues* » provoquées par la manipulation du chrome (dermatose notamment).

Mais les représentants C.G.T., C.F.D.T. et C.F.T.C. insistent surtout sur les revendications salariales. « *Notre pouvoir d'achat,* disent-ils, *a encore plus baissé que celui de la moyenne des Français. Par exemple, un P. 1 (ouvrier qualifié) troisième échelon, préposé à l'entretien, gagne 2 000 francs nets par mois ; et la grande majorité des ouvriers hautement qualifiés, en travail posté à la fabrication, gagnent 2 300 à 2 800 F, dont 10 à 15 % de primes. Si cela continue, nous serons bientôt smicards.* »

« *Ugine-Aciers,* nous déclare M. Jacques Pillot, a, en raison de *la crise économique, perdu 350 millions de francs en 1975, et, malgré une légère reprise, les estimations pour cette année ne sont pas meilleures. J'ai l'ordre de ma direction générale de ne pas céder sur les revendications de salaires.* » « *Paris,* rétorque un délégué syndical, *nous a assuré que, même pour les questions de salaires, il s'agissait d'un problème à débattre avec la direction locale. La balle est dans le camp des patrons,* dit-il, *ils se la renvoient.* »

« *Je tais remarquer,* poursuit le directeur de l'usine du Gard, *que non seulement aucun salarié n'a été licencié pour cause économique, mais encore que nous avons embauché cent dix travailleurs, essentiellement du personnel ouvrier, depuis le mois d'avril dernier. Le personnel de notre établissement a doublé en sept ans.* »

L'appel du 18 juin...

« *Le dialogue reste ouvert* », indique M. Jacques Pillot. Mais les ouvriers parlent de « *pressions patronales* ». La direction générale d'Ugine-Aciers a promis — fait confirmé par M. Pillot — une prime de 150 francs, « *dans la mesure où l'activité se normaliserait rapidement dans l'ensemble de ses établissements* ». Les aciéristes de L'Ardoise ont refusé cette « *prime anti-grève* » qui doit être versée avec le salaire du mois d'août. Le personnel des autres usines du groupe, « *moins combatif* », disent les syndicalistes, l'a acceptée.

Lettre d'avertissement, chantage et menaces seraient aussi, selon les ouvriers, le fait de la direction de l'usine du Gard. Les grévistes évoquent notamment, à l'appui de leurs dires, une lettre circulaire adressée à leur domicile qui souligne « *la gravité de ces conflits qui compromettent le redressement d'Ugine-Aciers, indispensable pour la sécurité de votre emploi* ». « *La situation actuelle,* y lit-on encore, *est déjà lourde de conséquences pour vos familles, et son maintien ne peut que les aggraver.* » Cette lettre, adressée à « Madame et Monsieur », a été considérée par ses destinataires comme un « *appel aux épouses* ». Il est vrai qu'elle était datée du 18 juin « *La date était mal choisie* », reconnaît en souriant M. Jacques Pillot.

MICHEL CASTAING.

(1) Ugine-Aciers est la principale société de la branche acier et électro-métallurgique du groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann. Elle emploie actuellement quelque huit mille personnes, réparties entre le siège parisien, cinq usines situées à l'Ardoise (Gard), Bourg-en-Bresse (Ain), Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), Moutiers et Ugine (Savoie), et divers ateliers de moindre importance. Le « livret d'accueil » remis à tout nouvel embauché indique que le chiffre d'affaires d'Ugine-Aciers a été de 1 491 millions de francs en 1973 et de 1 853 millions de francs en 1974. L'usine du Gard produit des lingots d'acier inoxydable et d'alliage de chrome.

(2) Selon la direction de l'usine de l'Ardoise, le personnel de jour, soit quatre cents à cinq cents salariés, a été mis en chômage technique pendant huit semaines en novembre et décembre 1975, et le personnel posté, soit mille cent à mille deux cents ouvriers, pendant vingt semaines, de mi-octobre 1975 au début mars 1976.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ARABE LIBYENNE

UNIVERSITÉ D'ALFATEH, TRIPOLI

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Contrat pour la fourniture de mobilier de dortoirs

Le service des adjudications de l'Université invite les spécialistes et fabricants internationaux de mobilier désireux de soumissionner à écrire au Secrétaire de l' « University Tender Board », Alfateh University Tripoli, République Arabe Libyenne, avec renseignements détaillés sur leurs fournitures en cours ou déjà effectuées ainsi que leur montant approximatif, et des preuves justificatives que le fabricant est techniquement et financièrement capable d'exécuter les travaux. Les candidats sont également priés de fournir tous catalogues ou autres documents considérés comme opportuns. Les documents de mise en adjudication seront vendus exclusivement aux fabricants qui auront présenté une candidature écrite et qui seront considérés comme convenables.

Les travaux comprennent essentiellement :

— La fabrication, la livraison et l'installation de meubles, accessoires et équipements divers pour chambres à coucher, salles communes et salles d'études destinés aux douze nouveaux blocs-dortoirs situés sur le campus universitaire à Sidi Mesri, Homs Road, à environ 4 km est de Tripoli.

Les soumissionnaires devront présenter, avec leurs offres, des échantillons de tous les meubles proposés avec descriptions, illustrations et spécifications complètes.

Les documents de mise en adjudication seront disponibles du 31 juillet au 25 août 1976 contre paiement de 250 (deux cent cinquante) dinars libyens. Ce montant ne sera pas remboursable. Les offres devront être accompagnées d'une garantie de 5.000 (cinq mille) dinars libyens, selon l'une des modalités prévues dans les documents de mise en adjudication ; elles devront être retournées au Secrétaire de l' « University Tender Board » pour la 15 septembre 1976, à 12 h. 30.

MAIN TENDER BOARD
ALFATEH UNIVERSITY TRIPOLI.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

MONNAIES

Une réévaluation du deutschemark est improbable avant octobre

De notre correspondant

Bonn. — Malgré la hausse du Deutschemark, le gouvernement de Bonn continue d'affirmer qu'il n'y aura pas de réévaluation officielle de la monnaie allemande. Pour M. Apel, ministre fédéral des finances, il n'existe aucune raison qui puisse justifier une telle décision. Aucune réunion des ministres des finances des pays appartenant au « serpent » européen n'est prévue dans les prochaines semaines, a précisé M. Apel, et aucun des gouvernements concernés n'a émis de demande dans ce sens.

Il est donc peu probable qu'un réajustement des parités au sein du « serpent » soit décidé avant les élections allemandes du 3 octobre, sauf si l'une des monnaies participant à cet accord se trouvait directement et massivement attaquée.

Il n'est pas exclu, en revanche, qu'après les élections les Allemands proposent à leurs partenaires des changements plus importants. M. Emminger, vice-président de la Bundesbank, a publiquement mis en doute le jeudi 19 août la raison d'être du « serpent », ce qu'il ne faisait jusqu'à maintenant que dans les conversations privées. « *Quand un pays a perdu son équilibre interne, on ne peut l'aider ni par des parités fixes ni par des changes flottants, mais uniquement par les indispensables mesures d'adaptation à l'intérieur.* » M. Emminger a ajouté que la chute d'une monnaie pouvait avoir un effet salutaire dans la mesure où elle pouvait ouvrir les yeux des responsables économiques et les amener à prendre les mesures nécessaires. Il a cité à ce propos l'exemple de la Grande-Bretagne.

En attendant les hypothétiques plans de lutte contre l'inflation qui rapprocheraient les rythmes nationaux de hausse des prix en Europe du rythme allemand, la Bundesbank a acheté, au cours des dernières semaines, des devises étrangères pour plusieurs centaines de millions de DM, afin d'empêcher les autres monnaies du « serpent » de tomber au-dessous de leurs cours-plancher. « *Cela n'a rien de préoccupant*, a affirmé M. Apel. *Si la Banque centrale a mis en contre partie des deutschemarks en circulation, le rythme d'augmentation annuelle de la masse monétaire se situe encore au-dessous des 8 % fixés comme limite.* » M. Emminger a émis, lui, un jugement plus nuancé car il craint l'effet inflationniste de cette opération.

Opposé à une réévaluation officielle du DM, le gouvernement fédéral allemand n'est cependant pas hostile à la hausse de cette monnaie. N'est-elle pas la meilleure preuve de la confiance que les financiers internationaux et les grandes sociétés accordent à la politique économique de la coalition libérale-socialiste ? A huit semaines d'une échéance électorale décisive, c'est un argument pertinent.

Depuis la fin de l'année dernière, le DM a augmenté en moyenne de 8 % par rapport aux autres monnaies et même de 9 % par rapport aux seize monnaies les plus importantes. « *Nous n'avons rien contre dans la mesure où les commandes de l'étranger continuent à arriver* », a déclaré M. Apel. Dans ce domaine, les derniers chiffres connus sont encourageants. En juin, les commandes de l'étranger à l'ensemble de l'industrie allemande ont encore augmenté de 37 % par rapport à juin 1975.

Sans doute, les exportateurs s'inquiètent-ils de voir augmenter continuellement le coût de leurs produits, mais l'expérience des dix dernières années leur a prouvé que la hausse du mark n'avait que peu d'influence sur le volume de leurs ventes. Dans une récente étude, la Bundesbank a d'ailleurs montré que la réévaluation de la monnaie allemande depuis 1972 n'avait fait que compenser » la différence des taux d'inflation entre la R.F.A. et ses principaux concurrents et que la compétitivité des produits ouest-allemands sur le marché international n'avait pas été entamée (*le Monde* du 8 juillet).

Au cours d'une conférence de presse, les dirigeants de la Commerzbank viennent d'inviter les exportateurs allemands à se préparer à une nouvelle hausse du deutschemark, les invitant à se « couvrir » en convertissant leurs avoirs en devises. La Commerzbank ne s'attend pas que Bonn prenne l'initiative de nouveaux changements de parité, mais elle n'exclut pas que certains partenaires ne puissent pas défendre la parité de leur monnaie.

DANIEL VERNET.

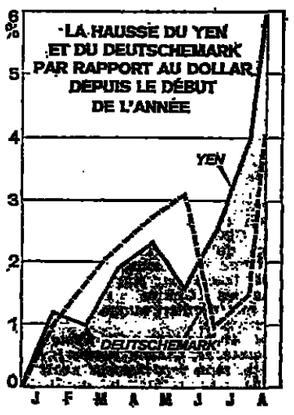

Lorsque l'on parle des monnaies fortes on a tendance à ne citer que le franc suisse et le deutschemark, et il est vrai que la hausse de ces deux devises, et notamment de la dernière, a été le fait marquant de ces dernières semaines sur les marchés des changes. Le graphique que nous publions ci-dessous prouve qu'il faut maintenant ajouter à ce club fermé le yen japonais, dont la hausse vis-à-vis du dollar a été plus importante que celle du deutschemark. Par parenthèse on notera que DM et yen ont évolué de façon pratiquement parallèle.

La référence au dollar apparaît d'autant plus intéressante que dans le ballet des monnaies flottantes la devise américaine semble jouer le rôle de pivot. Il faut en effet rappeler que le dollar, dans le même temps où il fléchissait vis-à-vis du yen et du deutschemark, montait de 22,4 % par rapport à la lire italienne, de 13,5 % vis-à-vis de la livre... et de 11,2 % par rapport au franc français.

AGRICULTURE

L'EAU RISQUE DE MANQUER DANS LE MORBIHAN

La pénurie d'eau devient préoccupante dans la région d'Auray et de Quiberon (Morbihan), où les estivants sont très nombreux. Le bureau du syndicat intercommunal, réuni mardi 17 août, a annoncé qu'il n'y aurait pas assez d'eau pour assurer une alimentation normale d'ici à la fin d'août.

La retenue de Tréauray, qui contenait le 15 juin dernier 1 million de mètres cubes d'eau, n'en retient plus que 120 000 mètres cubes actuellement. Devant la gravité de la situation, le bureau du syndicat mixte a demandé aux maires d'interdire, par arrêté, les douches, bains et toutes consommations qui ne seraient pas de première nécessité. Des travaux sont d'autre part envisagés qui permettraient d'assurer un meilleur approvisionnement en septembre.

● *L'ensemble du département de la Charente-Maritime* a été déclaré sinistré par le préfet pour les céréales de printemps, et notamment l'orge. Un crédit supplémentaire exceptionnel d'un million de francs s'ajoutant à la somme identique déjà affectée en juillet a été attribué au département. — *(Corresp.)*

CONJONCTURE

LA REPRISE DE DÉBUT D'ANNÉE EST CONFIRMÉE PAR L'INDICE TRIMESTRIEL

L'indice trimestriel de la production industrielle, qui couvre un champ plus étendu que l'indice mensuel (notamment dans le domaine des biens d'équipement), a atteint au premier trimestre la cote 122 contre 116 au trimestre précédent, soit une augmentation de 5 % en trois mois. A ce niveau, il reste inférieur de 2,4 % au record (cote 125) atteint durant les trois premiers trimestres de 1974, avant la récession. Par rapport au creux de la crise (deuxième et troisième trimestre 1975), la reprise est de 7,9 %.

Dans les industries de consommation, le meilleur niveau antérieur (121 l'été 1974) avait été dépassé au quatrième trimestre de 1975. Dans les industries d'équipement (record 136), il l'a été au premier trimestre 1976 (139). En revanche, dans les industries intermédiaires, la production, malgré une augmentation de 6,7 % au premier trimestre de cette année, était encore inférieure de 11 % à son maximum antérieur : 112 contre 126. Les résultats, plus récents mais moins complets, tirés de l'indice mensuel, permettent d'espérer une progression de 3,6 % de ce secteur au deuxième trimestre.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	4 3/4	5 3/4	2 3/4	3 3/4	0	1
1 mois	5 3/8	5 7/8	3 5/8	4 1/8	5/8	1 1/8
3 mois	5 5/8	5 7/8	3 7/8	4 3/8	7/8	1 3/8
6 mois	5 7/8	6 3/8	4 1/2	5	1 3/4	2 1/4

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ARABE LIBYENNE

UNIVERSITÉ D'ALFATEH, TRIPOLI

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Contrat pour la fourniture, la livraison et l'installation d'équipements de laboratoire à la faculté d'agriculture

Le service des adjudications de l'Université invite les fabricants internationaux spécialisés en équipements de laboratoires désireux de soumissionner pour les travaux ci-dessus à écrire au Secrétaire de l'« University Tender Board », Alfateh University Tripoli, République Arabe Libyenne, avec renseignements détaillés sur leurs fournitures en cours ou déjà effectuées ainsi que leur montant approximatif, et des preuves justificatives que le fabricant est financièrement capable d'exécuter les travaux. Les documents d'adjudication ne seront vendus qu'aux fabricants qui auront présenté des candidatures écrites et qui seront considérés comme convenables.

Les travaux comprennent essentiellement :

— La fabrication, la livraison et l'installation d'équipements de laboratoires aux trois principaux blocs-laboratoires d'enseignement de la Faculté d'Agriculture, situés sur le campus universitaire, à environ 4 km est de Tripoli.

Les documents de mise en adjudication seront disponibles du 31 juillet au 25 août 1976 contre paiement de 250 (deux cent cinquante) dinars libyens. Ce montant ne sera pas remboursable. Les offres devront être accompagnées d'une garantie de 5.000 (cinq mille) dinars libyens selon l'une des modalités prévues dans les documents de mise en adjudication ; elles devront être retournées au Secrétaire de l' « University Tender Board » pour le 15 septembre 1976.

MAIN TENDER BOARD
UNIVERSITÉ D'ALFATEH TRIPOLI.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

BANQUE

M. PIERRE-BROSSOLETTE S'ENGAGE A SUIVRE LA POLITIQUE DE SON PRÉDÉCESSEUR AU CRÉDIT LYONNAIS

Elu président du Crédit lyonnais par le conseil d'administration de l'établissement bancaire, jeudi 19 août, en début d'après-midi (*le Monde* du 20 août), M. Claude Pierre-Brossolette a, lors de sa prise de fonctions, affirmé sa volonté de suivre la voie tracée par son prédécesseur, Jacques Chaine, assassiné le 14 mai dernier, auquel il a rendu hommage.

« *Avec sagesse et ténacité*, a déclaré M. Claude Pierre-Brossolette, *mon prédécesseur avait engagé une action en profondeur pour renforcer la solidité et la rentabilité du Crédit lyonnais. Cette politique sera poursuivie. Notre établissement, que le total de son bilan place au deuxième rang des banques françaises de dépôts, et qui joue un rôle de premier plan dans le domaine international, doit être le meilleur par la qualité des services qu'il fournit à la clientèle et par l'efficacité de sa gestion.* »

ÉNERGIE

M. CHARLES DEUTSCH EST CHARGÉ D'UNE MISSION SUR LES ÉCONOMIES DE CARBURANT

M. Charles Deutsch, président du groupement de l'équipement pétrolier, a été chargé par M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, d'une mission de réflexion sur la conception des véhicules automobiles afin de réduire leur consommation de carburant (*le Monde* du 20 août). M. Deutsch sera assisté de M. Jean-André Grégoire, d'un ingénieur de l'agence pour les économies d'énergie et d'un ingénieur de la direction des mines.

[Né le 6 septembre 1911, M. Charles Deutsch est polytechnicien et ingénieur général des ponts et chaussées. Il a été notamment, de 1957 à 1963, directeur général adjoint de la société du transport pétrolier par pipe-line (TRAPIL). Président du Groupement intersyndical pour l'équipement des industries du pétrole, du gaz naturel et de la pétrochimie depuis 1964, il est également gérant de la Société d'étude et de réalisation automobile et de la Société d'étude pétrolière marine. En 1971, M. Charles Deutsch a été porté à la présidence de la Société des ingénieurs de l'automobile.]

FISCALITÉ

QUATRE NOUVEAUX DÉPARTEMENTS BÉNÉFICIERONT EN 1977 DE LA MENSUALISATION DE L'IMPÔT

Les quatre cent cinquante mille contribuables de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de Vaucluse et des Vosges pourront, à partir du 1er janvier, bénéficier, s'ils le désirent, du système de paiement mensuel de l'impôt sur le revenu, indique un décret publié au *Journal officiel* du 19 août.

Depuis sa mise en application en 1972, ce système a été progressivement étendu à quatre-vingt-huit départements (et le sera donc à quatre-vingt-douze l'an prochain). Selon un communiqué du ministère de l'économie et des finances, 22 % des contribuables de ces départements, soit environ deux millions cinq cent mille personnes, ont jusqu'à présent opté pour le prélèvement mensuel de l'impôt. La mise en place d'un nouveau centre informatique permettra assez rapidement d'étendre ce système aux quatre départements qui n'en bénéficient pas encore : les Alpes-Maritimes, le Var, la Corse-du-Sud et la Haute-Corse.

AFFAIRES

JACQUES BOREL INTERNATIONAL S'INSTALLE EN ÉGYPTE

M. Jacques Borel a annoncé, jeudi 15 août, la signature au Caire de plusieurs contrats d'un montant de 66 millions de dollars (330 millions de francs, environ), pour la construction de quatre hôtels (au Caire, à Alexandrie, à Louxor et à Port-Said) de la chaîne Borel International. Une nouvelle société, la Misr Iran France Hotel Company (MIFHC) a été créée à cet effet, dont le capital est réparti entre Jacques Borel International (25 %), des établissements financiers iraniens, dont la banque Misr Iran Development Bank (10 %), et arabes (10 %). La gestion des quatre hôtels, ainsi que d'un autre hôtel au Caire et de deux bateaux-hôtels sur le Nil, sera assurée par une autre société, Jacques Borel Misr Company, dans laquelle Jacques Borel International détient 65 % du capital.

Ces contrats hôteliers en Egypte sont la deuxième étape (après des contrats en Iran au début de l'année) d'une opération internationale dans l'hôtellerie qui doit se poursuivre en octobre au Venezuela, puis ensuite au Mexique et au Brésil. Selon M. Jacques Borel, les investissements totaux atteindront 1 milliard et demi de francs, dont Jacques Borel International fournira 5 % (soit 75 millions de francs). Jacques Borel International assurera la réalisation et la gestion de ces investissements qui comporte la fourniture de 300 millions de francs de matériels et d'équipements.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Un jugement rendu par le Tribunal d'Instance de Police de Paris, en date du 6 nov. 1975, condamne le Sieur Antoine VILLANOVA, représentant légal de la S.A.R.L. NOVECLAIR, Paris (13e), 7-13, rue de Tolbiac, à un total de 296 amendes de 30 F chacune pour avoir contrevenu au Code du Travail.

Un jugement rendu par le Tribunal d'Instance de Police de Paris, en date du 26 nov. 1975, condamne le Sieur André CHAUZIT, représentant légal de la S.A. PYGMY RADIO, 25, rue du Landy, Saint-Denis (93), à 281 amendes de 10 F chacune pour avoir contrevenu au Code du Travail.

Un jugement rendu par le Tribunal d'Instance de Police de Paris, en date du 11 déc. 1975, condamne le Sieur Georges LEFORT, représentant légal de la S.A. TRANSLOCATIONS, 33, rue des Fillettes, LA PLAINE ST-DENIS (93), à un total de 248 amendes de 10 F chac. Contrevenant au Code du Travail.

Un jugement rendu par le Tribunal d'Instance de Police de Paris, en date du 18 déc. 1975, condamne le Sieur Jean ROMEI, représentant légal de la S.A. SOCOTEADEL, 37, rue du Sahel, PARIS (12e), à un total de 723 amendes de 10 F chacune pour avoir contrevenu au Code du Travail.

Un jugement rendu par le Tribunal d'Instance de Police de Paris, en date du 7 janv. 1976, condamne le Sieur Jean-Louis MOTTAIS, représentant légal de la S.A. Ets MOTTAIS, 26, rue d'Estienne-d'Orves, MONTROUGE (92), à 123 amendes de 20 F chac pour avoir contrevenu au Code du Travail.

Un jugement rendu par le Tribunal d'Instance de Police de Paris, en date du 15 janv. 1976, condamne le Sieur Jean-Pierre RICHARD, représentant légal de la S.A. ATELIERS PERELLE RICHARD, 19, rue Mousset-Robert, PARIS (12e), à 130 amendes de 30 F chac. pour avoir contrevenu au Code du Travail.

Un jugement rendu par le Tribunal d'Instance de Police de Paris, en date du 5 fév. 1976, condamne le Sieur Maurice VALLETTE VIALLARD, représentant légal de la S.A. MOSFRA, VILLEJUIF (94), 22, rue Delescluse, à un total de 496 amendes de 10 F chac. pour avoir contrevenu au Code du Travail.

Un jugement rendu par le Tribunal d'Instance de Police de Paris, en date du 12 fév. 1976, condamne le Sieur Raymond AUBRY, représentant légal de la S.A. Nouv. des Entr. R. AUBRY, PARIS (20e), 46, rue J.-B.-Dunay, à 110 amendes de 30 F chac. pour avoir contrevenu au Code du Travail.

Un jugement rendu par le Tribunal d'Instance de Police de Paris, en date du 23 fév. 1976, condamne le Sieur Robert VABRE, représentant légal de la S.A. ORLYSIENNE TRAITEUR à ORLY (94), 27, rue Maillard, à 132 amendes de 20 F chacune pour avoir contrevenu au Code du Travail.

Un jugement rendu par le Tribunal d'Instance de Police de Paris, en date du 25 fév. 1976, condamne le Sieur Guy SOULON, représentant légal de la S.A. COOP : PROD. TECH. MONTAGE M. T.M., 31, rue E.-Pelletan, VILLEJUIF (94), à un total de 842 amendes de 5 F chacune pour avoir contrevenu au Code du Travail.

Un jugement rendu par le Tribunal d'Instance de Police de Paris, en date 28 février 1976, condamne le Sieur Jeanne DEQUEKER, née MULLER, représentante légale de la S.A. DEQUEKER et Cie, 71-73, rue Desnouettes, Paris (15e), à 247 amendes de 10 F chac. pour avoir contrevenu au Code du Travail.

FAITS ET CHIFFRES

A l'étranger

- POUR LA PREMIERE FOIS DEPUIS PLUS D'UN AN, LA BALANCE DES PAIEMENTS DE L'ITALIE a été excédentaire en juillet. L'excédent s'est élevé à 930 milliards de lires (5,6 milliards de francs environ), alors que le mois précédent le déficit avait encore été de 123,4 milliards de lires (728 millions de francs). Les pouvoirs publics estiment que l'amélioration de juillet vient de l'afflux des touristes étrangers et des limitations imposées aux importations. Les chiffres pour le premier semestre 1976 sont, en revanche, mauvais puisque, pendant cette période, le déficit de la balance des paiements a atteint 2 414,3 milliards de lires (14,2 milliards de francs).
- DIFFICULTES FINANCIERES POUR LA SEPTIEME BANQUE DES ETATS-UNIS. — Le conseil de la Réserve fédérale des Etats-Unis a indiqué jeudi 19 août que la Bankers Trust New York Corp., septième banque du pays, connaissait certaines difficultés financières, dont il n'a pas cependant précisé la gravité. Cette information a été donnée à l'occasion d'une tentative de prise de contrôle par la Bankers Trust d'une petite banque, la First National Bank of Mexico. La Réserve fédérale a en effet refusé son autorisation en arguant du fait que « *le demandeur connaît des difficultés qui ont affaibli sa situation financière d'ensemble et amoindri son aptitude à jouer le rôle de base solide vis-à-vis de ses filiales* ».

Conflits

- LE SYNDICAT C.F.D.T. DES MINEURS estime, dans un communiqué publié à Mulhouse, que le gouvernement, « *par sa politique économique, contribue au déficit de la balance commerciale* ». Il reproche au gouvernement de refuser le développement de la production charbonnière et de faire brûler les centrales thermiques mixtes au fuel plutôt qu'au charbon.

Pour le week-end, faites-vous plaisir, louez une voiture chez
europcar
645.21.25

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ CENTRALE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

SOCIETE ANONYME CREEE PAR LA LOI DU 4-1-1973
CAPITAL SOCIAL : 145 MILLIONS DE FRANCS
SIEGE SOCIAL : 87, rue de Richelieu - 75002 PARIS
R.C. PARIS 73 B 5817

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES MONDIAL
(en millions de francs)

	1975	1976	% de variation
Au 31 mars 1976			
A.G.F. VIE	427	501	+ 17,3
A.G.F.I.A.R.T.	827	928	+ 12,2
	1.254	1.429	+ 13,9
Au 30 juin 1976			
A.G.F. VIE	881	1.021	+ 15,9
A.G.F.I.A.R.T.	1.548	1.786	+ 15,4
	2.429	2.807	+ 15,6

Les deux sociétés A.G.F. VIE et A.G.F. I.A.R.T. sont filiales à 100 % de la Société Centrale des A.G.F., qui a exclusivement pour objet de détenir la totalité des actions des sociétés constituant le Groupe A.G.F., d'exercer les droits attachés à ces actions, et de faire bénéficier de ces droits ses propres actionnaires.

1.500 AGENTS GÉNÉRAUX DES A.G.F. METTENT PARTOUT EN FRANCE LEUR EXPÉRIENCE A VOTRE SERVICE

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ARABE LIBYENNE

UNIVERSITÉ D'ALFATEH, TRIPOLI

APPEL D'OFFRES

Construction de la phase VIII (A) de l'Université

Contrat pour le stockage d'eau, sa distribution et l'irrigation

Le « Tender Board » de l'Université invite les entrepreneurs internationaux et locaux de catégorie I standard désireux de soumissionner pour les travaux ci-dessus à écrire au Secrétaire de l' « University Tender Board », Université d'Alfateh Tripoli, République Arabe Libyenne, avec renseignements détaillés sur leurs fournitures en cours ou déjà effectuées ainsi que des preuves justificatives que l'entrepreneur est techniquement et financièrement capable d'exécuter les travaux. Les entrepreneurs jugés aptes seront alors invités à soumissionner.

Le site des travaux proposés est celui de l'Université d'Alfateh Tripoli, Sidi Mesri, Homs Road, à environ 4 km est de Tripoli. Les travaux comprennent essentiellement :

1) Un château d'eau de haut niveau en béton armé et réservoir d'eau avec un réservoir de bas niveau en béton armé ;

2) Canalisations de distribution d'eau ;

3) Canalisations de distribution pour l'eau d'irrigation.

Les documents de mise en adjudication seront disponibles du 31 juillet au 25 août 1976 contre paiement de 250 (deux cent cinquante) dinars libyens. Ce montant ne sera pas remboursable. Les offres devront être accompagnées d'une garantie de 10.000 (dix mille) dinars libyens, selon l'une des modalités prévues dans les documents de mise en adjudication. Elles devront être retournées au Secrétaire de l' « University Tender Board » pour le 15 septembre 1976.

MAIN TENDER BOARD
UNIVERSITÉ D'ALFATEH TRIPOLI.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
19 AOUT
Nouveau fléchissement

Les séances se suivent et se ressemblent étrangement. Celle de jeudi s'est révélée tout aussi creuse que les précédentes.

D'une atonie décidément désespérante, le marché a continué de s'affaiblir doucement mais sûrement, et fini ainsi de perdre les derniers et maigres gains acquis lors de la timide reprise survenue il y a environ un mois, pour se trouver derechef à son plus bas niveau depuis avril 1975.

Une trentaine de baisses de quelque ampleur (de 1 % à 2 %) ont été relevées, affectant principalement la construction électrique, les magasins, l'automobile, le bâtiment, l'alimentation et le secteur bancaire.

A l'inverse, comme les jours précédents, l'on n'a pas compté beaucoup plus de quinze hausses, dont trois ont véritablement mérité cette appellation. Elles ont concerné les actions J. Borel International, qui, avec un gain de 6,3 %, a réédité son « exploit » de mardi ; Creusot-Loire et Nobel-Bozel.

Ailleurs, les variations de cours ont été si infimes que mieux vaut n'en pas parler.

Les professionnels signalaient une très légère recrudescence des ventes étrangères, faibles pour ne pas dire inexistantes, ces derniers temps. Elles semblent avoir été principalement motivées par l'approche des opérations de liquidation, qui débuteront vendredi 20 août par la réponse des primes.

Sur le marché de l'or, lui aussi très calme, trop peut-être, les cours ont également fléchi. Le lingot a encore cédé 130 F à 18 350 F et le napoléon 2 F à 228,60 F (après 228,50 et 229,30 F). Le volume des transactions s'est à nouveau contracté, revenant de 9,14 à 6,50 millions de F.

A signaler la nouvelle et forte baisse (— 1,5 %) de la rente 4 1/2 % 1973, retombée très au-dessous de 580 F.

En dehors des mines d'or, presque toutes en reprise notable, les valeurs étrangères ont fléchi, notamment les américaines. Irrégularité des allemandes et des cuivres.

LONDRES
Nouvel effritement

L'effritement des cours se poursuit vendredi matin à l'ouverture dans un marché toujours très calme. Fléchissement des industrielles. Recul des pétroles. Stabilité des banques. Les mines d'or s'orientent de nouveau à la baisse. Les fonds d'Etat sont soutenus.

Dir (ouverture) (datture) : 189·45 contre 113 ..

VALEURS	CLOTURE 19/8	COURS 20/8
War Loan 3 1/2 %...	28 1/8	28 1/8
Beechams	356	354 1/2
British Petroleum	583	576 1/2
Shell	422	416 1/2
Vickers	184	182
Imperial Chemical	356	347
Courtaulds	118	117
De Beers	199	195 1/2
*Western Holdings	11 5/8	10 3/4
Rio Tinto Zinc Corp.	193	185
*West Driefontein	13	13 3/4

(*) En livres.

NEW-YORK
Vif repli

La baisse des cours s'est nettement accélérée jeudi à Wall Street, où l'indice Dow Jones a perdu 11,13 points à 983,80.

L'activité est restée modérée : 17,22 millions de titres ont changé de mains contre 17,15 millions la veille.

Selon les observateurs, ce vif repli est dû à une conjonction de mauvaises nouvelles. Ainsi, à la révision en baisse du produit national brut pour le deuxième trimestre s'est ajoutée la correction en hausse du taux annuel d'inflation, qui passe de 4,7 % à 5,1 %.

Sur un plan politique, le choix de M. Robert Dole comme colistier du président Ford ne satisfait guère les investisseurs. Enfin, les incidents de frontière entre les deux Corées n'ont pas été sans soulever d'assez vives inquiétudes.

A noter, d'autre part, la chute des cours de la Bankers Trust, septième banque des Etats-Unis, dont le Federal Reserve Board (Fed.) a évoqué les « difficultés financières ».

Indice Dow Jones : services publics, 93,02 (— 0,35) ; transports, 219,99 (— 2,65).

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

HOECHST. — Pour un chiffre d'affaires hors taxes consolidé de 11 690 millions de deutschemarks, contre 9 890 millions, le groupe chimique allemand a réalisé pour le premier semestre 1976 un bénéfice avant impôts de 675 millions de deutschemarks, contre 480 millions un an plus tôt. Les résultats avant impôts de la société mère se sont établis à 433 millions de deutschemarks contre 250 millions.

A.K.Z.O. — Pour le premier semestre, la société a réalisé un bénéfice net de 24,9 millions de florins contre une perte de 106,8 millions, avec un chiffre d'affaires de 5 539 millions de florins contre 4 667 millions. Toutefois, selon les dirigeants, le bénéfice de l'exercice 1976 restera sensiblement inférieur aux prévisions, le secteur des fibres chimiques n'enregistrant pas de reprise.

SCOA. — Le chiffre d'affaires du groupe pour les trois premiers trimestre de l'exercice 1975-1976 (1er octobre - 30 juin) s'élève à 4,36 milliards de francs contre 3,61 milliards.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1975.)

	18 août	19 août
Valeurs françaises ..	89,5	89,2
Valeurs étrangères ..	109,6	106,7

C^ie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	69,3	69,1

VALEURS	COURS 18/8	COURS 19/8
Alcoa	58	57
A.T.T.	69 1/2	69 1/8
Boeing	42 3/4	41 7/8
Chase Manhattan Bank	30 3/8	29 3/4
Du Pont de Nemours	137 1/4	136 3/4
Eastman Kodak	97 1/4	96 1/8
Exxon	62 7/8	62 5/8
Ford	68 1/2	66
General Electric	55 1/2	54 5/8
General Foods	32 5/8	32 1/4
General Motors	88 7/8	86 5/8
Goodyear	23 1/8	22 7/8
I.B.M.	279 1/8	275 1/4
I.T.T.	31 3/4	31 3/8
Kennecott	32	31 1/2
Mobil Oil	57 5/8	56
Pfizer	26 1/2	26
Schlumberger	96 3/4	92 3/4
Tenneco	27 1/8	27
U.A.I. Inc.	26 1/4	25 1/4
Union Carbide	67	66
U.S. Steel	49 7/8	49 1/8
Westinghouse	17 1/8	16 5/8
Xerox	65	64 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18/8	20/8
1 dollar (en yens) ..	288 28	289 50

Taux du marché monétaire

Etats privés ..... 9 11/16 %

BOURSE DE PARIS - 19 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du mois	% du coupon
3 %	38 50	2 856
5 %	54 90	2 748
5 % 1920-1960	142 90	2 748
3 % amort. 43-54	60 20	6 166
4 1/4 % 1963	105 30	1 971
4 1/4-4 3/4 % 63	83 10	4 285
Emp. B. Eq. 5) 65	103 20	4 958
Emp.H.Eq. 6% 66	102	5 311
Emp.H.Eq. 6% 67	94 90	1 315
Emp. 7 % 1973	135 50	4 156
E.D.F. 6 1/2 1956		1 833
— 5 % 1960	101	2 541

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	480	474
E.D.F. parts 1959	...	...
Ch. France 3%.	129 10	128 20
Abeille I.A.R.D.	540	550
Abeille (Vie). —	218	215
A.G.F. (Sté Centr.)	488	488
Ass. Gr. Paris Vie	1270	1288
Concorde	229	229
Epargne France.	318	...
Fonc. T. I.A.R.D.	123	122 90
Foncière (Vie)..	282	...
France I.A.R.D..	188	189

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (Lg).....	392	391
GAN (Sté Centr.).	595	6600
Préservatrice S.A.	408	402 20
Protectrice A.I.R.	253	268
U.A.P.	625	625
Absorbs. Banque.	358	358
(Lt) Bque Dupont.	258	257
Banque Hervet..	238 40	230 50
Bque Hyperb. Eur	249	6248
Bques Rel. Paris.	588	588
Bques Nat. Paris.	178	176 ..
Banque Worms..	178	176 ..
C.E.I.D.	72	72 20
Cogistal	117	116 ..
Coflon	...	...
C.A.M.E.	77	77 20
Crédital	189 60	189 10
Créd. gén. Indust.	166	167 50
(M) Crédit Mod.	62 50	62 50
Financière Sofal	204 50	204 60
Finestel	122	122
Fr. Cr. et B. (Cie).	96 50	...
France-Bail	231	...
Hydro-Energie.	36 60	...
Immobail B.T.P..	135 ..	136 ..
Immobanque	166 ..	165 20
Immoffice	131 10	130 10
Interbail	187	187
Locabail Immob	194	193 ..
Locafinancière.	146	145 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Lyon-Allemand.	198	198 ..
Paris-Réescompt	385 ..	376 ..
Soc. Marx. Crédit	278 50	278 50
Séquanaise Banq.	211	212 ..
S.L.I.M.N.O.	178	174 40
Sté Cent. Banque	22 10	22 ..
Sté Générale	230	228 ..
SOFICOM!	176 20	175 20
Sovemail	...	...
BCIP-Bail	121 80	121 80
Bailbail	178 ..	178 ..
Un. Ind. Crédit.	150 ..	148 ..
Cie F. Stein Ba..	121 80	125 60
Fonc. Cadet-d'Eau	606 ..	606 ..
(M) S.O.F.I.P.	d 67 ..	d 67 ..
Fonc. Lyonnaise	622 ..	627 ..
Immob. Marseille	338	880
Louvre.	208 20	208 20
Midi	567	567
Rente foncière..	622	624
SINVIM.	157 30	157 30
Voitures à Paris.	250 ..	...
Cogirl	129 50	129 20
Foncias	115 50	115 ..
Gr. Fin. Constr..	118 ..	119 50
Immobail	126 ..	126 ..
Immorent	98 ..	...
Cie Lyon Immo...	195 ..	194 10
UNIMER.	89 ..	89 ..
Paris-Orléans...	121	121 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Suisse Bank (I..	178	178 50
Sa. Ian. France.	131 ..	131 ..
Acier investiss..	101	100 50
Gestion Sélect.	195	...
Invest. et Sest..	207 ..	208
Phenix. Inter...	180 50	181 50
Sofragi	195 ..	197 ..
Abelia (Cie ind.).	195 .	188 60
Applic. Hydraul..	816	805
Artois.	180	...
Cantan. Blanzy..	356 .	364 50
C. Roussel-Nobel.	215 .	215 ..
(Ny) Centrest...	125	125 ..
(ny) Champex...	129 50	129 50
Charg. Rénd. (p.).	2905 ..	2905
Cofimer	98 60	97 55
(L1) Dév. R. Nord.	d143 ..	145 ..
Electro-Finance..	296	296
Fin. Bretagne...	94 90	94 90
Gaz et Eaux...	370 .	370
La Mure.	43 20	43 ..
Lebon et Cie....	107 20	107 ..
(Ny) Lordex....	d118 ..	118 ..
Cie Marocaine...	d 37 ..	...
O.M.I.M.	62	63
OPS Parfinex....	88 70	88 50
Paris-Criléans...	78 80	78 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Roissolot S.A.	488 ..	481 .
Sucres Réunies .	180 20	... ..
Synthélabo	174 ..	741 ..
Thaus et Moth	58 70	58 10
Uffner S.M.D.	127 90	127 90
Agache-Willot ..	78 60	79 ..
Pilés Fournies .	23 05	23 ..
Lafuère-Roannais	73 ..	75 .
Roudière	325 ..	320
Saint Frères	31 ..	31 20
M. Chaussus	121 .	121
Delmas-Vieljeux .	196 ..	199 ..
Messag. Marit. .	41 70	43 30
Nat. Navigation	83 .	88 40
Navale Worms	114 50	114 40
Saga.	47 ..	47 85
Transat (Cie Gle).	247 .	240 ..
S.C.A.C.	78 10	78 10
Simal	256 .	256 ..
Tr. C.I.T.R.A.M..	116 .	...
Transport Indust.	132 .	133 90
(Ld) Baigneu-Fary.	...	...
Bfs S.A.	366 .	363
Bimaru-Ouest....	172 50	173
La Brosse.	...	...
Cigarettes Isdo.	...	...
Degrassat.	345 .	348
Dung-Trieu.	178 .	176 .
Duquesne-Parisa	340 .	...
Exsitor.	741 .	738
Forrailles C.F.F.	282 .	282
Havas.	130 50	132 50
Locatel.	250 .	252 ..
G. Magnant....	47 50	...
Novatec.	198 60	191 ..
Publicis.	116 .	116
Sailfer-Lehlanc.	175 .	174 90
Waterman S.A.	288 .	288
Brass. du Maroc	198 50	198 10
Brass. Ouest-Afr.	...	...
Cfi-Gabas.	354 50	354 40
(B.) Mfs. et Métal	...	...
C.E.C.A. 5 1/2 %	...	...
Emprunt Young..	...	...
Nat. Nederlandse	...	...
Phenix Assurance.	17 50	...
Algemene Bank..	570 .	...
Bco Pop. Español	132 .	...
B.N. Mexique.	47 50	...
B. régl. Interna..	6480 .	...
Bowring C.I....	6 45	6 25
Commerzbank....	370 .	...
Dowater	16 25	...
Cie Brux. Lambert	...	...
Gén. Belgique..	287 .	...
Lotaka.	126 .	50
Nalinco.	276 20	278 20
Robeco.	369 50	368 50
Cavenham.	9 80	9 35
Lyons (J.)	...	...
Goodyear.	118 10	118
Pirelli.	...	...
I.M.C.	34 50	33 95
Kubota.	6 35	6 60
S.E.F.	132 .	135 .
Pakhaad Building.	170 10	172 50
Femmes d'Aujour.	75 .	...
Marks Spencer..	8 50	...
A.E.R.	172 .	...
Bell Canada....	245 10	246 50
E.M.I.	...	...
Hitachi.	3 85	3 80
Honeywell Inc...	248 .	244 50
Matsushita....	11 95	11 95
Sperry Rand....	6234	230 10
Xerox Corp....	326 ..	326 ..
Aan. Petrofina..	168 ..	169 ..
British Petroleum	61 ..	...
Gulf Oil Canada..	148 .	148 ..
Petrofina Canada	...	...
Shell Tr. (port.).	86 60	87 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Akzo.	65	... ..
Bart Industries..	178 20	177 ..
Fossco.	...	... ..
Gevaert.	136 ..	... ..
Gist.	34 ..	34 ..
Grace and Co....	138 50	138 50
Pfizer Inc....	143 50	144
Procter Gamble.	437 50	437 50
Courtaulds	10 95	... ..
Esb-Australque..	183 50	435 ..
Canadian-Pacif..	98 10	98 ..
Wagons-Lits....	77 60	77 10
Barlow-Rand....	8 ..	8 50
British Am. Tob..	28 ..	... ..
Suéd. Allumettes	. .	... ..

HORS COTE

Alsar.	... ..	125 ..
Cellulose Pin....	125 ..	242
Cepavic.	241 ..	455
Ecco.	462 ..	826
Eurafrep.	826	...
Francarep.	...	...
Intertechnique..	219 .	... ..
Métall. Minière.	52 50	...
Pronuptia.	260	260
Soc. Mar. Cor....	...	...
S.P.R.	...	...
Ufinex.	142 .	... ..
Oce v. Grinten...	...	...
Roraste NV.	213 80	... ..

SICAV

Plac. Institut.	12383 41	12426 43
1re catégorie.	10180 03	9960 87

19/8	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélec.	151 57	144 78
Américasel.	161 95	154 61
Agrimo	172 47	164 65
A.L.T.O.	145 21	138 63
America-Valor..	282 72	280 35
Assurances Plac.	120 97	115 48
Bourse-Investiss.	131 29	125 34
B.T.P. Valeurs.	130 58	126 18
C.I.F.	274 76	82 30
Convertibles...	113 93	108 81
Convertimmo....	121 01	117 25
Crossal invest..	158 78	158 14
Elysées-Valeurs	174 86	166 94
Epargne-Croiss	567 85	541 91
Epargne-Inter.	271 18	258 83
Epargne-Mobil...	181 49	154 15
Epargne-Oblig	134 23	128 14
Epargne Revenu	265 14	253 12
Epargne Valeur	178 34	170 25
Foncier investiss.	291 19	277 49
Fortune 1 ...	128 68	105 56
France-Croissance	145 46	140 30
France-Epargne	138 96	132 86
France-Garantie	220 68	206 58
France-Invest.	133 37	127 32
Lafflitte-Rasd. ..	112 31	107 22
Lafflitte-Tokyo	176 04	168 62
Natio. France-Obl.	167 89	155 84
Natio. Placement	158 40	152 15
Gestion Rendem	232 35	193 87
Sant. Sél. France	148 98	142 91
I.M.S.I..	142 20	136 73
Indo-Valeurs	182 41	174 14
Intercroissance	151 32	144 46
Intersélection .	137 82	131 57
Livret portef.	195 51	188 65
Oblig. ttes catég.	1121 08	1085 77
Parisus Gestion	138 83	132 54
Pierre investiss	172 54	164 72
Rothschild-Exp.	273 13	260 78
Sélect-Croissance	629 06	614 52
Sélection Mondial	121 87	116 34
Sélection-Rend.	131 43	125 42
S.F.I. FR et ETR.	164 86	157 19
Silvafrance.....	161 28	153 98
Silvam	120 45	114 99
Silvarente.....	144 28	137 74
Silvister	132 69	126 67
Sogepargne.....	277 94	265 34
Sogevar	330 40	315 42
Soleil-Investiss.	160 76	153 47
U.A.P. Investiss	135 16	129 02
Unifrancier	283 85	279 98
Uniepargne	198	188 43
Uni-Obligations	1333 73	1330 51
Unipremière..	1358 97	1313 32
Unisic.	134 70	128 54
Worms Investiss	230 17	223 48

21/8

Actigest.	110 53	105 52
Crédinter	140 63	133 86
Croissance-Inma.	139 13	132 51
Epargne-Unie	284 72	271 92
Euro-Croissance	137 52	131 29
Fiscalière privée	329 38	314 37
Fructidor	188 77	179 57
Gestion Mobilière	280 22	191 14
Mondiale Invest.	191 14	174 88
Oblisem	130 83	124 71
Optima	144 61	138 05
Pluvalor	285 49	272 54
Sicavimmo.....	185 81	177 38
S. I. Est.....	368 30	351 60
Sogiaca	125 ..	119 32
Sogintar	418	397 14
Univalor	158 51	149 41
*ulorem	159 84	152 92

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans ses dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
575	4,50 % 1973	586 ..	577 ..	578 ..	577 50
1610	C.N.E. 3 %..	1913 ..	1615 ..	1616 ..	1819 ..
405	Afrique Occ.	395 10	397 50	394 50	397 90
245	Air Liquide..	350 ..	348 ..	349 ..	345 ..
68	Als. Part. Ind	88 ..	86 ..	86 ..	85 10
230	Als Saperm..	221 ..	235 ..	235 ..	238 50
64	Alsthom.....	63 90	64 ..	64 ..	64 95
62	Astar P. Aff.	58 10	58 ..	58 ..	58 50
149	Applicat. gaz	151 50	151 50	151 50	148 50
338	Aquitaine....	319 90	315 10	315 10	318 ..
82	— certif....	81 ..	80 50	80 50	80 50
131	Arjom-Prisu..	127 10	128 ..	129 ..	131 50
265	Ass.Gr. Paris	261 ..	259 ..	262 ..	264 50
215	Aux. Entrepr.	214 80	214 50	214 50	211 50
165	Aux. Havig..	172 ..	172 ..	172 ..	169 90
88	Bahn.-Frres..	84 50	85 10	85 10	85 10
153	Bail-Equip..	150 ..	149 10	149 10	149 ..
205	Bail-Invest..	203 ..	203 ..	203 ..	202 ..
120	B.C.T....	122 ..	120 10	121 ..	122 ..
78	Bazar H. V...	78 80	78 80	78 80	78 80
78	Bazin-Say..	78 ..	81 50	81 50	81 50
730	Bic.	786 ..	785 ..	786 ..	779 ..
385	Bouygues....	290 ..	290 ..	290 ..	290 50
680	B.S.N.-G.D..	637 ..	636 ..	640 ..	635 ..
1460	Carrefour....	1481 ..	1410 ..	1406 ..	1405 ..
276	— (Obl.)....	271 ..	270 ..	270 ..	270 ..
1140	Casino.....	1180 ..	1138 ..	1132 ..	1128 ..
300	C.G.E.	271 50	272 10	275 ..	275 ..
70	CEM.....	94 ..	93 50	93 50	94 70
152	Chargeurs....	151 50	154 20	154 20	152 ..
177	Char. Réun...	178 10	178 50	178 50	178 50
57	Chât. Dubon..	57 30	57 50	57 40	58 50
118	Chiers.....	119 10	110 ..	110 ..	110 ..
121	Chim. Rent...	117 40	117 ..	119 20	116 ..
104	Cim. Franç..	98 20	98 50	98 50	98 50
125	— (Obl.)....	123 70	123 70	123 70	125 ..
1820	C.I.T. Alcatel	1220 ..	1225 ..	1225 ..	1205 ..
51	Citroën.....	52 ..	51 30	51 10	51 ..
450	Club Méditer	452 ..	460 10	460 70	458 ..
295	C.M. Industr.	288 50	288 50	288 50	295 ..
118	Cofimeg.....	189 80	118 50	118 50	119 60
298	Cofrade.....	288 50	291 ..	291 ..	291 ..
265	Cie Bancaire	225 ..	225 10	225 10	228 ..
265	C.G.E.	284 50	285 ..	289 ..	285 ..
111	C. Europ....	112 ..	112 ..	112 ..	116 10
78	Cst.-Fenwer	69 10	69 ..	69 ..	69 ..
183	Cr. Com. Fr..	184 90	182 60	182 60	182 90
178	— (Obl.)....	177 ..	172 20	172 20	178 20
305	Créd. fonc..	308 20	308 ..	308 ..	308 ..
117	C.F. Immo...	125 50	122 20	122 20	122 ..
106	Créd. Indust.	106 10	106 10	106 10	105 10
320	Créd. Nat....	312 20	311 50	311 50	312 10
74	Crédit Nord.	75 ..	76 ..	76 ..	76 ..
123	Crouzet-Lotre	115 ..	119 90	118 ..	119 90
185	C.S.F.....	178 50	174 ..	174 50	174 ..
146	D.B.A.....	186 ..	155 ..	155 ..	158 20
97	Dassis-M.-E..	93 50	95 ..	94 70	96 05
54	Delfos-Mieg..	54 10	54 ..	54 ..	53 95
548	Dumez.....	52 5 ..	528 ..	528 ..	538 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
585	Cie Gle Eaux	590 ..	585 ..	583 ..	585 ..
229	E. J. Lefebvre	225 ..	222 90	222 90	227 ..
89	Esso S.A.F...	57 90	57 80	57 95	57 10
191	Eurafrance..	178 10	178 ..	178 ..	178 ..
350	Europe N° 1.	335 ..	339 ..	338 ..	341 ..
488	Feruzzi.....	489 ..	386 10	396 50	399 ..
194	Fin. Paris PB	158 50	154 ..	153 ..	153 40
68	Fin. Un. Eur..	64 40	64 80	63 60	64 ..
72	Fralsselnet....	74 ..	74 80	74 80	74 ..
113	Fr. Pétroles..	188 90	187 10	187 40	188 ..
28	— (Certifs.)	27 50	27 45	27 45	27 50
69	Gaumont Ltd.	67 ..	66 50	67 ..	67 70
134	Gle d'entr..	134 ..	136 ..	135 50	133 60
157	Gle Fonderie	156 10	158 ..	158 ..	155 10
138	Générale Occ	173 50	172 60	172 50	170 10
196	Gr. Tr. Mar..	195 90	192 ..	192 ..	198 ..
265	Glyptone-Ges.	246 ..	242 60	243 50	240 ..
157	Immorente....	161 10	166 60	163 80	161 ..
142	Hotch. Mapa..	139 ..	138 ..	138 ..	139 ..
176	Ipastal	122 10	119 80	119 70	119 80
588	Inst. Mérieux	548 ..	547 ..	547 ..	553 ..
385	J. Borel Int.	362 20	382 ..	382 ..	382 ..
85	Jeumont Ind.	88 ..	88 ..	88 90	88 60
42	Kali Ste Th..	78 60	78 10	78 ..	77 60
53	Kléber-Col..	56 10	56 ..	56 ..	56 30
210	Lab. Belloun.	213 ..	212 ..	212 ..	208 50
210	Lafarge.....	196 50	196 ..	196 10	195 ..
276	— (Obl1g.)..	275 50	276 ..	276 50	273 ..
326	La Hénin....	332 ..	329 ..	325 20	326 ..
1749	Legrand	1737 ..	1718 ..	1718 ..	1710 ..
148	Locabail....	144 ..	143 ..	143 ..	141 ..
114	Locafrance...	118 20	116 40	116 20	116 ..
278	Lyonnaise...	272 10	276 ..	276 ..	276 ..
928	L'Oréal	987 ..	928 ..	919 ..	928 ..
3260	— obl. conv.	3110 ..	3118 ..	3110 ..	3150 ..
500	Lyonn. Eaux	494 ..	494 ..	496 ..	491 ..
35	Mach. Bull..	23 80	23 80	23 70	23 60
1290	Mais Phénix	1258 ..	1276 ..	1283 ..	1275 ..
101	Mar Wendel	101 50	101 50	101 50	100 ..
55	Mar Cie Eau.	58 10	57 ..	56 90	56 ..
1890	Mat. Téléph.	1885 ..	1900 ..	1905 ..	1910 ..
495	Metra	517 ..	515 ..	515 ..	513 ..
68	M.L.C.I....	58 80	58 ..	58 80	58 80
114	Mdd. Marna.	106 80	105 50	106 80	105 90
1240	Michelin B..	1310 ..	1315 ..	1312 ..	1310 ..
570	— actio....	580 ..	575 ..	576 ..	582 ..
505	Midi-Hen....	500 ..	492 ..	496 ..	500 ..
840	Mot. Leroy-S.	819 ..	821 ..	830 ..	825 ..
265	Mumtiez	255 50	254 60	254 60	213 80
415	Mumuel.....	430 ..	430 ..	430 ..	434 ..
250	Nat. Investi.	272 90	275 ..	275 ..	275 ..
105	Navig. Mixte	195 10	197 10	197 10	198 50
95	Nobel-Bozel.	91 ..	93 ..	95 ..	92 35
22	Nord.	25 80	24 ..	24 ..	24 ..
65	Nouvel. Gal..	67 50	67 50	67 ..	66 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
180	Ofsta-Cap	160 50	157 ..	157 ..	158 50
89	Offi-Parfinn..	93 50	94 10	94 ..	93 ..
95	Paris-France..	96 40	96 ..	95 ..	92 50
78	Pechelbronn..	78 ..	78 50	78 50	77 05
94	Penhoët.....	94 20	94 ..	94 ..	93 ..
62	Pezarroya....	53 50	53 ..	53 10	53 ..
220	Peubeot.....	221 ..	220 ..	220 ..	218 20
425	Perrod-Ric..	425 ..	417 ..	419 ..	420 ..
110	Perrier.....	108 ..	105 20	105 ..	105 ..
263	Pétrofina S.F.	259 80	263 50	259 ..	260 ..
330	— (obl.)....	326 ..	324 ..	324 ..	321 10
62	Pierre Aalby	73 80	73 80	73 80	74 ..
76	P.L.M.....	75 85	75 85	75 05	75 95
240	Poclain.....	231 ..	226 ..	227 50	230 10
156	Pollet et Ch..	157 ..	157 ..	155 ..	155 ..
84	Pompey.....	82 ..	82 ..	82 ..	81 80
90	P.M. Libbey..	90 50	91 10	91 10	92 80
42	Primatal....	40 50	41 10	41 10	40 40
295	Pressas-Cité	210 20	211 ..	211 ..	211 ..
196	Prétabail S1.	311 ..	311 ..	311 90	306 ..
129	Pricel.....	128 50	128 20	128 80	126 10
182	Primagaz....	190 ..	191 ..	191 50	188 ..
45	Printemps...	52 ..	51 ..	50 ..	50 20
425	Radar S.A....	421 ..	417 ..	417 ..	417 ..
488	— (obl.)....	473 10	473 ..	473 ..	475 ..
471	Radiotech....	471 50	475 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. AFRIQUE
OCÉAN PACIFIQUE
3. DIPLOMATIE
4. EUROPE
AMÉRIQUES
5. POLITIQUE
PRESSE
6. JUSTICE
FAITS DIVERS
SPORTS
RELIGION
MÉDECINE
ÉDUCATION

LE MONDE DU TOURISME ET DES LOISIRS
Pages 7 à 10
— En montagne : Tout en grimpant, par Gaston Rébuffat ; De vallée en vallée à bord d'un cerf-volant ; Les chalets de Bonneval ; Plombières, la belle endormie.
— Plaisirs de la table : Jeux d'été.
— Mode ; Maison ; Jardinage ; Jeux ; Hippisme ; Philatélie.

11 à 14. ARTS ET SPECTACLES
16. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
16 à 18. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TÉLÉVISION (14)
Annonces classées (15) ; Aujourd'hui (15) ; Carnet (11) ; « Journal officiel » (15) ; Loto (15) ; Météorologie (15) ; Mots croisés (15) ; Bourse (19).

L'INCIDENT DE PANMUNJOM

Nous ne frapperons pas les premiers

déclare le président Kim Il Sung

La tension reste vive, ce vendredi 20 août, dans la zone démilitarisée entre les deux Corées après le grave incident survenu mercredi à Panmunjom au cours duquel deux officiers américains ont été tués par des gardes nord-coréens. Des troupes américaines fortement armées ont été disposées en formation de combat au sud de Panmunjom. Depuis jeudi, les forces des Etats-Unis en Corée du Sud sont en *« état d'alerte limitée »*, a fait savoir le Pentagone. Les Etats-Unis ont d'autre part transféré de leur base d'Okinawa des chasseurs Phantom F 4 et des chasseurs-bombardiers F 111 en Corée du Sud. Le porte-parole du département de la défense a tenu à préciser cependant que ces mesures ne signifiaient pas que les Etats-Unis se préparaient à monter une opération militaire.

● A WASHINGTON, M. Kissinger a présidé jeudi matin deux réunions de l'*« état-major de crise »* à la Maison Blanche. Le secrétaire d'Etat a, d'autre part, reçu mercredi le chef de la mission de liaison de Chine populaire à Washington pour l'entretenir de l'affaire. Les Etats-Unis ont, en effet, affirmé à plusieurs reprises *leur désir de tenir une réunion* quadripartite (Etats-Unis, Chine, Corées du Nord et du Sud) pour envisager l'avenir de la péninsule.

● A PYONGYANG, le maréchal Kim Il Sung, chef de l'Etat nord-coréen, a déclaré jeudi, à la suite de sa décision de mettre ses forces en état d'alerte : *« Nous ne frapperons pas les premiers, mais nous ne tolérerons pas que l'ennemi nous prenne de vitesse »*. La radio de Pyongyang a, en outre, lancé un avertissement aux *« impérialistes américains »* leur demandant de *« cesser leurs activités provocatrices sous peine de destruction inévitable et complète »*. La Corée du Nord assure avoir réclamé la *« convocation d'une réunion des officiers commandant les patrouilles dans le secteur et s'être heurtée à un refus américain. »* Pyongyang aurait seulement voulu riposter *« à la mise en état d'alerte des forces armées occupant la Corée du Sud »*.

● A SEOUL, des patrouilles de la police militaire ont fait leur *apparition dans les rues et plusieurs « manifestations de masse »* ont été organisées pour protester contre l'*« agression du Nord »*.

● A NEW-YORK (Nations unies), les Etats-Unis, le Japon, la Grande-Bretagne, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Canada et le Costa-Rica ont mis au point une résolution destinée à être soumise à l'Assemblée générale, qui appelle à la reprise du dialogue entre les deux Etats coréens.

Le *New-York Times* dénonce jeudi, dans un éditorial, *« la barbarie »* du meurtre des deux officiers, et ajoute : *« Le président Kim Il Sung espère peut-être par cet acte hâter le départ des quarante mille soldats américains stationnés en Corée du Sud, mais l'effet en sera exactement contraire. L'incident pourrait même faire taire les critiques qui s'élèvent aux Etats-Unis contre le régime despotique du président sud-coréen Park Chung Hee. »* —

La guerre civile au Liban

Les bombardements se poursuivent à Beyrouth avec une intensité accrue

Tandis que les bombardements des quartiers résidentiels des deux secteurs de Beyrouth se poursuivaient avec une rare violence, la radio Amchit, contrôlée par la droite chrétienne, a lancé ce vendredi matin 20 août un nouvel ultimatum aux forces palestino-progressistes, leur demandant de se retirer de la montagne libanaise, *« sinon la bataille des crêtes sera déclenchée »*.

Les bombardements à Beyrouth, qui ne visent aucun objectif militaire particulier, ont fait au cours des derniers jours de nombreuses victimes, essentiellement au sein de la population civile. Celle-ci sort de moins en moins fréquemment dans la rue, et passe la nuit dans les abris.

« L'hystérie des tirs d'artillerie sans discrimination continue à s'intensifier », déclaré vendredi matin un porte-parole de la gauche, qui a indiqué que certains secteurs du sud de Beyrouth étaient *« transformés en enfer »*. D'après les autorités hospitalières, cent quarante personnes environ auraient été tuées au cours de la nuit de jeudi à vendredi, et cent quatre-vingts autres blessées.

Les tireurs des toits se sont manifestés dans le quartier commercial. Une douzaine d'incendie importants ont été signalés dans le centre de Beyrouth.

Jeudi soir, M. Ibrahim Koleilat, chef des Mourabitoun (nassériens indépendants), a annoncé que les Libanais chrétiens qui résident à Beyrouth-Ouest ne pourront plus se rendre dans les quartiers est, sauf autorisation spéciale, *« afin d'empêcher la partition du Liban »*. Il s'agit, a expliqué M. Koleilat, *« d'une décision patriotique destinée à faire face à la campagne psychologique menée par la droite chrétienne. La présence des chrétiens dans les quartiers nationalistes a toujours été la garantie de la formule idéale de coexistence nationale »*, a-t-il dit, ajoutant que les *« isolationnistes avaient profité des actes individuels et irresponsables qui ont eu lieu dans nos quartiers pour intensifier leur campagne visant à semer la panique parmi les chrétiens qui vivent à nos côtés »*.

Selon des indications rapportées vendredi par la presse libanaise, la Syrie serait déterminée à entreprendre *« une action militaire décisive »* au Liban au cas où *« les ultimes tentatives de conciliation en cours »* n'aboutiraient pas à un règlement politique avant le 15 septembre. Ces indications auraient été fournies par le président en exercice, M. Soleiman Frangié, au président élu, M. Elias Sarkis, au cours de leur entretien de jeudi.

M. Frangié aurait informé son successeur — qui prend ses fonctions le 23 septembre, — que l'attitude de la Syrie était toujours conforme aux prises de position formulées par le général Assad dans son discours du 20 juillet.

M. Frangié, en vue de faciliter la tâche de son successeur, aurait *consenti à ne pas révoquer le président du conseil*, M. Rashid Karame, afin d'éviter une cassure *« irréparable »* entre les conservateurs chrétiens et les leaders traditionnels musulmans encore enclins au dialogue. De son côté, M. Sarkis aurait pris l'engagement de ne pas demander le retrait des troupes syriennes avant la reconstitution de l'armée et des forces de sécurité intérieures. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

LE PORTUGAL SOLLICITE SON ADHÉSION AU CONSEIL DE L'EUROPE

Le Portugal vient d'informer le Conseil de l'Europe de son intention d'adhérer à cette organisation, annonce-t-on officiellement vendredi à Strasbourg.

Dans une lettre adressée à M. Georg Kahn-Ackermann, secrétaire général du Conseil, le ministre portugais des affaires étrangères, M. José de Meredos Ferreira, souligne que les institutions démocratiques prévues par la Constitution de son pays sont désormais « en plein fonctionnement » et que les conditions d'adhésion à l'organisation des « 18 » semblent remplies.

« Je crois que la présence du Portugal au cœur même des institutions européennes soulignera l'importance que mon gouvernement attache à l'existence d'une Europe forte, unie et démocratique », ajoute M. de Meredos Ferreira.

Il appartient au comité des ministres des affaires étrangères du Conseil de l'Europe d'inviter officiellement le Portugal à se joindre aux pays membres, s'il estime que ce pays possède effectivement les institutions démocratiques exigées. Le comité consultera l'Assemblée parlementaire avant de lancer cette invitation. — *(A.F.P.)*

En Guadeloupe

LA SOUFRIÈRE CONNAIT UN CALME RELATIF

La situation reste indécise en Guadeloupe où la Soufrière connaît une période de calme relatif. Mais cela n'engage pas l'avenir, car il est fréquent que les éruptions violentes soient précédées d'une accalmie. Il semblerait cependant que le magma ne monte plus dans le volcan, mais se déplace latéralement. Si cette hypothèse se confirmait, le volcan pourrait s'apaiser sans connaître l'éruption violente jugée inéluctable, en début de semaine.

Si le calme se prolonge, des équipes de travailleurs agricoles pourraient, lundi prochain, retourner travailler sur les plantations de bananes de Capesterre et de Vieux-Fort ; elles seraient ramenées chaque soir sur l'Ile de Grande-Terre. Les scientifiques estiment pouvoir annoncer au moins deux heures à l'avance une éventuelle éruption.

L'hélicoptère de surveillance a pu constater que la région de Saillif, à l'ouest du volcan, est recouverte d'une épaisse couche de cendres apportée par les vents.

● *Le Secours catholique vient d'adresser une première aide* de 20 000 francs à sa délégation départementale en Guadeloupe, pour lui permettre d'assister certaines des personnes repliées du secteur de la Soufrière.

★ Secours catholique, 106, rue du Bac, 75431 Paris Cedex 07 ; C.C.P. : 5 620-09 Paris.

● *Le Secours populaire français* informe les premiers souscripteurs ayant répondu à son appel qu'une première expédition d'une valeur de 20 000 francs (couvertures et lits de camp) va être « immédiatement acheminée » vers la Guadeloupe.

★ Les dons peuvent être adressés au Secours populaire français, 9, rue Froissart, Paris, C.C.P. 634-37, en précisant : « Pour les familles de Guadeloupe ».

● *Huit tonnes de matériel* (lits, couvertures, draps, eau minérale), centralisées par la municipalité communiste d'Orly (Val-de-Marne), qui est jumelée avec Pointe-à-Pitre, vont être acheminées ce week-end vers la Guadeloupe.

● *Le mouvement trotskiste antillais Combat ouvrier* a publié, jeudi 19 août, une déclaration dans laquelle il *« dénonce le ton satisfait des déclarations officielles, qui cache les conditions déplorables dans lesquelles s'est déroulée l'évacuation des habitants de la zone menacée par la Soufrière »* et proteste contre *« le manque total d'information dont souffrent les émigrés antillais quant au sort de leurs familles sinistrées »*.

Combat ouvrier précise : *« Malgré les précédentes alertes, aucune préparation sérieuse, ni du transport ni de l'hébergement des réfugiés, n'avait été entreprise. Les camps d'accueil sont en nombre insuffisant, et la plupart des habitants menacés n'ont pu se loger que grâce à la solidarité de la population. Pourtant, en matière d'organisation, le colonialisme français a déjà montré sa compétence lorsqu'il s'est agi de déplacer hommes et matériel pour réprimer les ouvriers en lutte, aux Antilles ou ailleurs. »*

Une enquête de conjoncture

Les entrepreneurs de travaux publics se montrent inquiets pour 1977

Les entrepreneurs de travaux publics et de bâtiment, qui avaient largement bénéficié des mesures du plan de soutien de septembre dernier, sont relativement satisfaits de l'activité de leur secteur en 1976, mais se montrent inquiets pour la fin de l'année et pour 1977. C'est ce qui ressort de l'enquête trimestrielle de conjoncture menée en juillet par la Fédération nationale des travaux publics (F.N.T.P.) et par l'Institut national de la statistique auprès de huit cents professionnels. *« L'accélération du rythme des travaux au cours du deuxième trimestre de 1976 apparaît davantage liée aux facteurs saisonniers habituels qu'à un véritable mouvement d'expansion »*, notent les experts, qui ajoutent : *« Les capacités de production inemployées n'ont poursuivi que lentement leur mouvement de résorption amorcé à l'automne dernier. A l'heure actuelle, plus de deux entreprises sur trois pourraient augmenter durablement leur activité, avec les moyens dont elles disposent en hommes et en matériel, si elles recevaient davantage de commandes. »*

En effet, les commandes se sont stabilisées au niveau atteint en avril. Pour les trois prochains mois, le nombre des professionnels qui s'attendent à une diminution de leur activité est de 14 % plus élevé que ceux qui croient à une augmentation, premiers de 7 %.

Les entrepreneurs craignent donc, à la veille de l'adoption du budget 1977, que son austérité n'entraîne de nouvelles difficultés pour leur profession. Faute d'obtenir un nouveau plan de relance, les professionnels demandent la création d'un fonds d'action conjoncturel de 2 milliards, dont la moitié serait réservée aux travaux publics, et le lancement d'emprunts par les collectivités proposent également que le *demandent également* que le Groupe pour le financement d'ouvrages dans le bâtiment et les travaux publics (G.O.B.T.P.) soit autorisé à louer en 1977 deux emprunts de 1 milliard chacun. Au total, c'est un ballon d'oxygène de 4 milliards de francs que la F.N.T.P. réclame pour l'an prochain.

La grève d'agents de conduite S.N.C.F.

PLUSIEURS TRAINS DE GRANDES LIGNES SONT SUPPRIMÉS SUR LES RÉSEAUX OUEST ET SUD-OUEST

La grève d'agents de conduite S. N. C. F. décidée dans les régions Ouest et Sud-Ouest par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. pour s'opposer à la création d'une nouvelle catégorie hiérarchique parmi les conducteurs entraîne ce vendredi 20 août des perturbations du trafic ferroviaire.

Sur le réseau Sud-Ouest, la direction de la S.N.C.F. a été amenée à supprimer six trains réguliers de grande ligne en direction de Bordeaux, Toulouse, Hendaye et Barcelone et envisageait de ne pas mettre en service ce vendredi soir certains trains supplémentaires de week-end. Le trafic omnibus était assuré au rythme d'un train sur deux dans la région de Bordeaux et d'un train sur trois sur le réseau de la banlieue parisienne au départ de Paris-Austerlitz.

Ce vendredi, à partir de 12 heures, des arrêts de travail étaient attendus sur le réseau Ouest. La direction de la S.N.C.F. annonçait la suppression de deux trains de grandes lignes au départ de Paris : celui de 16 h. 26 en direction de Quimper et celui de 17 h. 28 en direction de Nantes. Des trains supplémentaires pourraient aussi être supprimés dans la soirée.

Sur le réseau de la banlieue parisienne, au départ de la gare Montparnasse, un train sur deux était prévu pour vendredi soir et samedi matin.

★ Renseignements : gare d'Austerlitz, 707-81-70, 707-44-20 ; gare Montparnasse, 538-52-29.

Un précédent

L'ÉVACUATION DE STRASBOURG ET DES VILLAGES FRONTALIERS EN 1939

L'évacuation des soixante-douze mille personnes menacées par la Soufrière est une opération d'importance, mais la France en a connu d'autres. C'est ainsi que dans les jours qui suivirent la déclaration de guerre du 3 septembre 1939, plus de deux cent cinquante mille Alsaciens et Lorrains quittèrent de façon précipitée leur domicile.

Presque toute la population de Strasbourg et de sa banlieue fut évacuée vers le Périgord et la vallée de la Dordogne. Ne restèrent que les quelques milliers de personnes nécessaires au fonctionnement des services publics.

On replia aussi sur les Vosges les habitants des villages du Ried alsacien (région située entre le Rhin et le canal du Rhône au Rhin) et d'autres zones frontières. Au total, plusieurs dizaines de villages situés en avant de la ligne Maginot ou sous le feu des canons allemands de la ligne Siegfried furent évacués en quatre ou cinq jours, et restèrent vides jusqu'après l'armistice de juin 1940.

Le numéro du « Monde » daté 20 août 1976 a été tiré à 523 347 exemplaires.

Breguet

DEUX PRESTIGIEUX DOMAINES A L'EST ET AU NORD DE PARIS

« Séquoia » (à St-Witz), 278 m², 8 pièces. 7 autres modèles plain-pied ou étage.

Domaine de Bois la Croix

A Pontault-Combault même, au grand calme, sur un terrain d'une beauté exceptionnelle, voici un Domaine proche de la gare (40 trains par jour pour Paris) et des magasins.
Il possède son parc privé de 18 ha et ses tennis. Nous y construisons 5 modèles de très élégantes maisons de 93 à 155 m², 4 à 7 pièces, toutes dans de vastes jardins

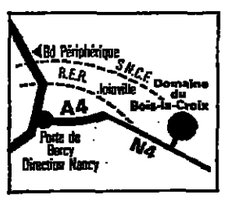

A 18 KM DE PARIS
A 12 MN A PIED DE LA GARE

Domaine de Montmélian

Tout près de la célèbre forêt d'Ermenonville, voici le Domaine qui, au Nord de Paris, présente le plus d'atouts majeurs : jardins de 700 à 1.800 m², piscine chauffée, tennis, club-house, écoles, commerces.
Nous y construisons 5 modèles de grandes maisons, de 135 à 278 m², 5 à 8 pièces, identiquement luxueuses.

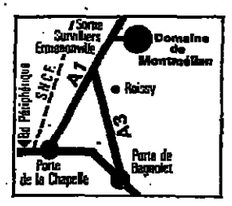

A 25 KM DE PARIS
A 2 KM D'UNE SORTIE DE L'A1

VISITE DES MAISONS-MODÈLES TOUS LES JOURS DE 10 A 19 H

VENEZ DÈS CE WEEK-END VISITER 8 MAISONS-MODÈLES DÉCORÉES PAR A. ORSINI
NOUS VOUS REMETTRONS UNE LUXUEUSE DOCUMENTATION. NOTEZ LES ADRESSES
DOMAINE DE MONTMÉLIAN 95470 ST-WITZ (TÉL. 471.56.55)
DOMAINE DU BOIS LACROIX 77340 PONTAULT-COMBAULT (TÉL. 028.53.56 & 028.64.63).

هكذا من الأصل